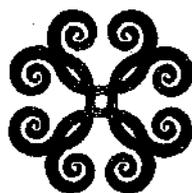


ANNEXES



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du mardi 26 juillet 2016

Objet : Nouveau programme de rénovation urbaine des quartiers Sud : ouverture de la concertation préalable

Date de la convocation : 20 juillet 2016

Date d'affichage de la convocation : 20 juillet 2016

L'an deux mille seize, le 26 juillet à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

| | |
|---|-----------|
| Nombre de membres composant l'assemblée : | 43 |
| Nombre de membres en exercice : | 43 |
| Quorum : | 22 |
| Nombre de membres présents : | 25 |
| Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer. | |

Etaient présents: Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame Emmanuelle de GENTILI ; Monsieur Jean-Louis MILANI ; Monsieur Michel CASTELLANI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Jean-Joseph MASSONI ; Madame Linda PIPERI ; Madame Leslie PELLEGRINI ; Madame Ivana POLISINI ; Madame Jérôme VIVARELLI MARI ; Monsieur Didier GRASSI ; Monsieur Gilles GUERRINI ; Madame Marie-Ange ISETTI ; M. Serge LINALE ; Madame Serena BATTESTINI ; Mme Viviane BEVERAGGI ; Madame Marie-Dominique CARRIER ; M. Bernard CESARI ; Monsieur Jean-Jacques DUSSOL ; Monsieur Baroudi KHARRADJ ; Madame Marie-Pierre PASQUALINI D'ULIVO ; Madame Toussainte DEVOTI ; Monsieur Jean-François PAOLI ; Monsieur François-Xavier RIOLACCI ; Monsieur Jean ZUCCARELLI ;

Etaient absents : Madame Rachida BERNOUS ; Monsieur François ORENGA DE GAFFORY ; Madame Françoise VESPERINI ; Madame Eliane ARRIGHI-LENZIANI ; Madame Juliette DOMINICI ; Madame Marie-Paule HOUEMER ; Monsieur Jean-Baptiste RAFFALLI ; Madame Monique MAYMARD ; Monsieur François TATTI ; Monsieur Pierre Noël LUIGGI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Laurence MORI ;

Ont donné pouvoir :

Monsieur Gilles SIMEONI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Monsieur Paul TIERI à Monsieur Jean-Jacques DUSSOL ;
Monsieur Philippe PERETTI à Madame Emmanuelle de GENTILI ;
Madame Joséphine ALFONSI à Monsieur Didier GRASSI ;
Madame Angèle BRUNINI à Madame Serena BATTESTINI ;
Monsieur Jean GERONIMI à Monsieur Gilles GUERRINI ;

Monsieur Pierre SAVELLI ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire ;
Monsieur Michel CASTELLANI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L300-2 créé par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

Vu la délibération n°2016/JAN/02/22 en date du 26 janvier 2016 portant approbation de la convention portant subventionnement d'une opération d'accession à la propriété dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine ;

Vu le protocole de préfiguration en date du 8 juillet 2016 signé par l'ensemble des parties prenantes ;

Vu l'avis de la commission de l'aménagement de l'espace urbain en date du 22 juillet 2016 ;

Considérant l'engagement d'une réflexion partenariale sur les Cités des lacs, des arbres et des monts dans les quartiers Sud, au regard des objectifs et priorités du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) ;

Considérant le lancement de la consultation par la Ville pour réaliser les études pré-opérationnelles nécessaires à l'élaboration du programme et permettant d'élaborer la convention pluriannuelle de ce nouveau programme de rénovation urbaine à Bastia ;

Considérant que des bureaux d'études ont été retenus pour conduire ces études pré-opérationnelles sur les volets urbain et technique, social et économique ;

Considérant les objectifs poursuivis par le NPRU consistant à améliorer le cadre de vie au quotidien des habitants, redynamiser le quartier, l'ouvrir et le relier au reste de la Ville et valoriser son image ;

Considérant le programme suivant :

- accroître la diversité de l'habitat,
- favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique,
- renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants,
- réaliser des aménagements et programmes immobiliers de qualité,
- adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées.
- viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers.

Considérant l'ouverture d'une concertation avec la population, organisée pendant la durée de l'élaboration du projet et associant les habitants, associations locales, comité de quartier et autres personnes concernées ;

Considérant que cette concertation permettra au public :

- d'accéder aux informations relatives au projet,
- de formuler des propositions ou observations qui seront enregistrées et pourront être prises en compte pour compléter le projet en l'adaptant éventuellement aux besoins ainsi recensés.

Considérant que cette concertation permettra d'enrichir le NPRU, d'en favoriser son appropriation et sa compréhension par les usagers et de présenter à la population les souhaits de la municipalité et de ses partenaires pour la requalification des cités des lacs, des arbres et des monts des quartiers Sud ;

Considérant les modalités de concertation proposées suivantes :

- organisation de deux réunions publiques : la première en phase de démarrage des études et la seconde présentant les conclusions de ces études et le contenu du NPRU,
- organisation de deux ateliers participatifs avec les bureaux d'études, les habitants et acteurs associatifs,
- mise à disposition à la maison des quartiers Sud de panneaux d'information expliquant le programme,
- mise à disposition à la maison des quartiers Sud d'un registre dédié à ce projet sur lequel chacun pourra consigner ses observations ou suggestions,
- édition d'une lettre de quartier des quartiers Sud spécifique présentant le projet,
- mise en ligne sur le site de la ville des informations relatives à ce projet.

Après avoir entendu le rapport d'Emmanuelle de Gentili,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1 :

- **Approuve** les objectifs poursuivis par le NPRU de Bastia.

Article 2 :

- **Approuve** le lancement d'une concertation préalable à la réactualisation du projet du NPRU.

Article 3 :

- **Approuve** les objectifs de la concertation et les modalités de la concertation ci-avant décrits.

Article 4 :

- **Décide** de prescrire l'affichage de la présente délibération pendant un mois en mairie

Article 5 :

- **Précise** qu'elle fera l'objet d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

Article 6 :

- **Décide** de déclarer ouverte la concertation sur ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20160726-2016-JUIL-01-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2016

Affichage : 29/07/2016

1) Organisation de deux réunions publiques – la première en phase de démarrage des études et la seconde présentant les conclusions de ces études et le contenu du NPRU



Bastia

Scontru : un avvene per Lupinu

**Cités des lacs, des arbres et des monts :
un projet pour améliorer les conditions
de vie et le quotidien de chacun !**

Pierre SAVELLI, Maire de Bastia, **Emmanuelle DE GENTILI**, 1^{ère} Adjointe, et la municipalité, convient les habitants et commerçants à une réunion publique pour expliquer la démarche engagée sur le quartier, recueillir les avis et demandes et impliquer le plus grand nombre dans la construction de ce projet.

MARDI 29 NOVEMBRE 2016 à 18h00

Point de rendez-vous :
**Maison des Services Publics, rue Vittori
Lupinu**

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur www.bastia.corsica et sur FB
cità di bastia



Bastia

Scontru : un avvene per Lupinu

**Cités des lacs, des arbres et des monts :
un projet pour améliorer les conditions
de vie et le quotidien de chacun !**

Pierre SAVELLI, Maire de Bastia, **Emmanuelle DE GENTILI**, 1^{ère} Adjointe, et la municipalité, convient les habitants et commerçants à une réunion publique pour expliquer la démarche engagée sur le quartier, recueillir les avis et demandes et impliquer le plus grand nombre dans la construction de ce projet.

MARDI 29 NOVEMBRE 2016 à 18h00

Point de rendez-vous :
**Maison des Services Publics, rue Vittori
Lupinu**

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur www.bastia.corsica et sur FB
cità di bastia











Direction du Renouvellement Urbain
et de la Cohésion Sociale
Dossier suivi par : Isabelle AUBERT
Directrice
Tel : 04 95 55 96 39
Courriel : oru@ville-bastia.fr

Le, mercredi 7 septembre 2016

Madame, Monsieur,

La Ville de Bastia et ses partenaires ont souhaité engager une réflexion sur votre quartier pour définir un projet permettant d'améliorer votre quotidien, votre cadre de vie et favoriser le vivre ensemble. Dans ce but, des bureaux d'études ont été désignés et ont débuté leur mission en juillet 2016.

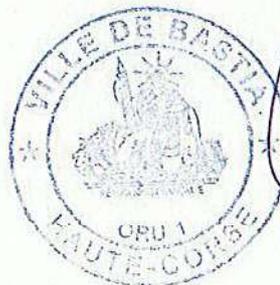
Pour construire ce projet, la Ville a choisi de partir de vos besoins, vos attentes et vos propositions, et espère que vous participerez et vous impliquerez fortement dans cette démarche.

Des réunions, des ateliers et des rencontres seront organisées tout au long de la phase d'élaboration du projet avec vous, et une « concertation » a ainsi été ouverte en conseil municipal le 26 juillet 2016.

Dès le mois de septembre 2016 des enquêtes seront lancées : merci de prendre le temps de répondre aux questions qui vous seront posées et n'hésitez pas à faire part de vos idées !

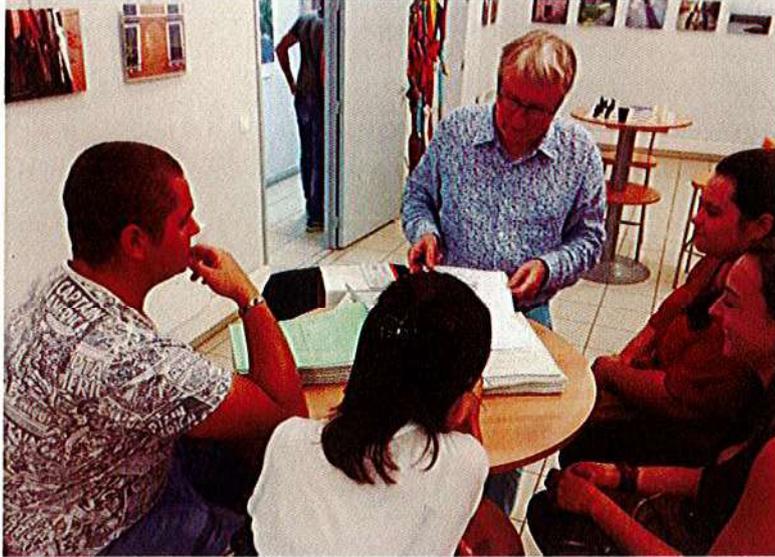
Parce que l'avenir se construit avec vous et pour vous, parce que la Ville et son développement nous concernent tous, je reste à votre écoute et je compte sur vous pour vous impliquer dans cette démarche ouverte, innovante et prometteuse.

Fier de partager cette ambition avec vous, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.



Le Maire,

Pierre SAVELLI





Bastia

Ville de Bastia

**Direction du renouvellement urbain et de
la cohésion sociale**

**Deuxième version de l'enquête auprès des habitants des cités des
Lacs, des Arbres et des Monts**

*(la version définitive, après prise en compte des avis divers, sera
enrichie d'une phrase introductive à caler avec la maîtrise d'ouvrage
pour présenter l'objet de l'enquête et de consignes à destination des
enquêteurs) Version modifiée par l'agence Gilles Sensini*

29 août 2016

ENTRÉE EN CONTACT: VOTRE MENAGE

1- En quelle année êtes vous arrivé(e) dans votre logement ?

2- Où habitez-vous avant d'être dans ce logement ?

Noter en clair puis coder ci-dessous

- Dans le même quartier Dans la même ville autre ville de la Région
 Autre :

3- Quel était le type de votre précédent logement ?

- Logement HLM Individuel
 Logement Privé Collectif

4- Quel est l'âge du chef de ménage ?

.....

5-Combien de personnes compte votre ménage ?

.....

6- Quel est la composition du ménage habitant le logement ?

- Vit en couple sans enfant
 Vit couple avec enfant(s) Nombre d'enfants et âge de ceux-ci
 Vit seul(e) sans enfant
 Vit seul(e) avec enfant(s) Nombre d'enfants et âge de ceux-ci
 Autre :

7- Quelle est la situation professionnelle du chef de ménage ?

- En Activité
 En Recherche d'emploi
 Sans activité (étudiant, parent au foyer, en formation)
 Retraité(e)
 Autre :

8- Combien de pièces (salon, chambre) compte votre logement ?

.....

9- Combien payez vous par mois pour vos loyers et charges ? (noter le loyer, les charges et relancer sur les charges EDF et GDF)

.....

Un n° identifiant du logement permettra de recouper les informations avec les données du bailleur.

PREMIERE PARTIE DU QUESTIONNAIRE : LA QUALITE DE VOTRE LOGEMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT

10a- Nous allons d'abord parler du logement lui même et des parties communes de votre immeuble, pour chacun des points ci-dessous, êtes-vous... ?

| | Très satisfait | Plutôt satisfait | Plutôt insatisfait | Très insatisfait | Commentaire si insatisfait |
|--|----------------|------------------|--------------------|------------------|----------------------------|
| Conception générale du logement | | | | | |
| Taille du logement | | | | | |
| Nombre de chambres | | | | | |
| Salles d'eau et cuisine | | | | | |
| Isolation acoustique du logement | | | | | |
| Isolation thermique du logement | | | | | |
| Luminosité du logement | | | | | |
| Halls et parties communes | | | | | |
| Sécurisation des entrées | | | | | |
| Caves | | | | | |
| Espace extérieur privatif (balcon, loggia,...) | | | | | |

10b- Que souhaiteriez-vous en priorité voir améliorer dans votre logement ?

.....
.....

En résumé, points forts et points faibles du logement et de son environnement

| |
|--|
| |
|--|

11- Nous allons ensuite aborder la situation du logement dans son environnement, concernant les aspects suivants de votre environnement proche êtes vous?

| | Très satisfait | Plutôt satisfait | Plutôt insatisfait | Très insatisfait | Commentaire si insatisfait |
|--|----------------|------------------|--------------------|------------------|----------------------------|
| Aspect extérieur du bâtiment (façade, entrées) | | | | | |
| Sa localisation dans la ville | | | | | |
| Les vis-à-vis avec les logements voisins | | | | | |
| La vue depuis votre logement | | | | | |

12- Nous allons aborder enfin, les conditions de vie dans votre logement et votre habitation, en ce qui concerne les points suivants êtes-vous.....?

| | Très satisfait | Plutôt satisfait | Plutôt insatisfait | Très insatisfait | Commentaire si insatisfait |
|--|----------------|------------------|--------------------|------------------|----------------------------|
| Le sentiment général de sécurité et tranquillité | | | | | |
| Les éventuelles manifestations d'incivilité | | | | | |
| Les relations de voisinage Le niveau des loyers | | | | | |
| Le niveau des charges | | | | | |
| Les rapports avec l'Organisme HLM | | | | | |

DEUXIEME PARTIE DU QUESTIONNAIRE : LA QUALITE ET L'UTILISATION DES ESPACES EXTERIEURS

13a- Nous allons parler maintenant des aménagements extérieurs, concernant les aspects suivants des aménagements êtes vous?

| | Très satisfait | Plutôt satisfait | Plutôt insatisfait | Très insatisfait | Commentaire si insatisfait |
|---|----------------|------------------|--------------------|------------------|----------------------------|
| L'accessibilité à tous les espaces | | | | | |
| Les cheminements piétons (escaliers, chemins, trottoirs) | | | | | |
| Les espaces paysagers | | | | | |
| Les aires de jeux | | | | | |
| Les espaces de convivialités (bancs, tables, lieux ombragés...) | | | | | |
| L'éclairage public | | | | | |
| La propreté des espaces extérieurs | | | | | |
| Les emplacements pour les déchets | | | | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Les conditions de fonctionnement du tri sélectif | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

13b- Je vais vous montrer un plans des cités des Lacs, des Arbres et des Monts, localisez-vous votre logement (oui/non),

Par quelle rue accédez-vous régulièrement à votre logement ?

Pouvez-vous me tracez sur le plan, le cheminement que vous empruntez le plus souvent

- à pied
- en voiture

Dans ce dernier cas, où stationnez-vous habituellement votre véhicule ?

Pouvez-vous m'indiquer les espaces extérieurs que vous fréquenter régulièrement ? A quelles occasions les fréquentez-vous ? Entretenez-vous ces espaces ? Quel nom habituel leur donnez-vous ?

.....

Quels sont les lieux que vous évitez ? Pour quelle raison ?

13c- Nous allons ensuite aborder l'idée de changer le statut et le fonctionnement de certains espaces extérieurs :

Etes-vous favorable à la constitution de petits jardins privatifs en pied d'immeuble pour les logements situés en rez-de-chaussée sachant que le reste des espaces extérieurs resterait commun ?

Etes-vous favorable à la mise en place d'espaces entretenus collectivement par les habitants ? (jardins partagés, airs de pique-nique,...)

13d- Que souhaiteriez-vous en priorité voir améliorer dans l'aménagement des espaces extérieurs ? Indiquez leur localisation sur le plan, si possible

.....
.....

En résumé, points forts et points faibles du logement et de son environnement

TROISIEME PARTIE DU QUESTIONNAIRE : LA VIE DE QUARTIER

14- Quel nom habituel donnez-vous à votre quartier ?

15- Pouvez-vous en indiquer les limites géographiques ? *(se référer à des noms de rue ou à des lieux précis)*

16- Depuis quelle année habitez-vous dans le quartier ?

.....

17- En dehors de votre logement, quels lieux fréquentez-vous régulièrement dans le quartier ?

.....

et au-delà du quartier ?

.....

18- Quelle est votre satisfaction concernant les lieux de votre quartier ?

| | Très satisfait | Plutôt satisfait | Plutôt insatisfait | Très insatisfait | Rythme de fréquentation et commentaire si insatisfait ou fréquentation rare |
|--|----------------|------------------|--------------------|------------------|---|
| Petits commerces de proximité | | | | | |
| Grandes surfaces commerciales | | | | | |
| Equipements scolaires | | | | | |
| Équipements sportifs de proximité | | | | | |
| Équipements sportifs ou de loisirs à la périphérie du quartier | | | | | |
| Équipement ou service culturel | | | | | |
| Maison des quartiers Sud | | | | | |
| Maison des Services Publics | | | | | |

19- De façon générale, les aménagements, équipements et services du quartier sont-ils adaptés à tous les âges et tous les genres ?

Oui Non

Si non, pour quelles raisons ?

20- Dans le quartier et ses environs, quels services ou équipements souhaiteriez vous voir se développer ?

.....

21- Est-ce que vous, ou un membre de votre famille, fréquentez une association du quartier ou de la ville ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles et pour quelles activités ?

.....

22- Avez-vous dans votre quartier?

- De la famille
- Des amis
- Aucune connaissance

23- Quelle est la qualité de vos relations de voisinage ?

- Très bonnes
- Cordiales
- Conflictuelles Pourquoi.....
- Pas de relation

En résumé, points forts et points faibles du quartier et de sa vie sociale

QUATRIEME PARTIE DU QUESTIONNAIRE : VOS DEPLACEMENTS

24a- Dans le quartier comment vous déplacez-vous le plus souvent?

- À pied
- en bus
- en voiture
- en 2 roues

24b- Rencontrez-vous des problèmes dans vos déplacements à pied comme en voiture ?

- Oui

Non

Si oui, pour quelles raisons?

25- Avez vous une voiture ?

Oui

Non

Si oui, où garez-vous votre voiture ?

Dans la rue devant chez vous

Dans une autre rue

Dans un box ou un garage

26- Selon vous, le stationnement pose-t-il problème ?

Oui

Non

Si oui, pour quelles raisons?

.....

27- Concernant l'offre de bus vous quelle est votre opinion sur les aspects suivants ?

| | Très satisfait | Plutôt satisfait | Plutôt insatisfait | Très insatisfait |
|--------------------------------------|----------------|------------------|--------------------|------------------|
| Tracé des lignes | | | | |
| Emplacement des arrêts | | | | |
| Fréquence de passage | | | | |
| Horaire des premiers et derniers bus | | | | |
| Tarif des trajets | | | | |

13d- Que souhaiteriez-vous en priorité voir améliorer dans la qualité des déplacements dans les trois cités ? Dans le quartier ?

.....
.....

En résumé, points forts et points faibles du programme de rénovation

CINQUIEME PARTIE DU QUESTIONNAIRE : PERCEPTION DE LA RENOVATION URBAINE

28-La Cité Aurore dans les quartiers Sud de Bastia a bénéficié d'un programme de rénovation urbaine, en avez vous entendu parler et qu'en pensez vous de façon générale?

.....

29- À cette occasion l'image des quartiers Sud s'est-elle modifiée à vos yeux?

Oui Non

Si non, pour quelles raisons? Si, oui en quoi ?

30- Et cette image s'est-elle modifiée pour les gens n'habitant pas le quartier?

Oui Non

Si non, pour quelles raisons? Si, oui en quoi ?

31. Je vais vous montrer un certain nombre de photos prises dans les quartiers Sud, vous me direz si vous connaissez ces opérations (*oui/non*), si cela vous plaît (*oui/non*), si cela correspond à ce que vous attendez pour votre quartier (*oui/non*) et pourquoi (en clair)?

| | Connaît | Apprécie | Conforme aux attentes | Pourquoi |
|--|---------|----------|-----------------------|----------|
| Une résidentialisation OPH 2B cité Aurore | | | | |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| | | | | |
| Un programme neuf OPH 2B Cité Aurore | | | | |
| Un programme Accession | | | | |
| Une requalification Ériia | | | | |
| Le centre culturel Alb'Oru | | | | |
| L'école Charles Andréi et le centre des Sciences | | | | |

En résumé, points forts et points faibles du programme de rénovation

SIXEME PARTIE DU QUESTIONNAIRE : VOS PROJETS DE MOBILITE RESIDENTIELLE

32- Envisagez-vous de changer de logement ?

Oui, dans moins de 3 ans

Avez vous déposé une demande de

mutation ?

Oui, dans les 3 à 5 prochaines années

Oui, dans plus de 5 ans

Non

33- Quelles seraient les raisons de votre départ (plusieurs réponses possibles) ?

Le logement :

- sa taille (pour plus grand ou plus petit par exemple)
- sa localisation
- autre : (préciser).....

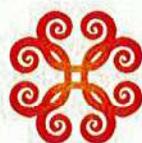
- Le quartier
- Une raison Familiale
- Une raison Professionnelle
- Pour devenir propriétaire
- Autre (préciser).....

34- Où souhaiteriez-vous déménager ?

- dans le quartier
- dans la commune
- dans une commune voisine ou proche
- dans la région
- autre :

Avez-vous des avis ou suggestions à formuler ?

Avez-vous le désir de vous impliquer dans la définition et l'accompagnement du projet pour votre quartier ? Sous quelle forme ?



Bastia

SCONTRU

Nouveau Programme de Rénovation Urbaine

Lupinu : cité des Monts, des Arbres, et des Lacs



Pierre SAVELLI, Maire de Bastia, Emmanuelle de GENTILI, première adjointe au Maire, Jean-Louis MILANI, deuxième adjoint au Maire, convient les habitants et usagers du quartier pour échanger sur le devenir du quartier et sur le projet urbain et de cohésion sociale.

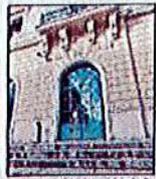
MERCREDI 13 MARS 2019 À 18h00

Point de rendez-vous :
Salle Polyvalente, rue Saint Exupéry

Renseignements : Direction du Renouvellement Urbain et de la Cohésion Sociale
04 95 55 96 39

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur le net : bastia.corsica

et sur cità di bastia Cita_Bastia @citadibastia cita-bastia



ASSISES DE CORSE-DU-SUD

Viols dans le huis clos "familial"

P 4



VIOLENCE ET OUTRAGE ENVERS UN POLICIER

Prison avec sursis pour Benedetti

P 4

Mercredi 27 de marzo di u 2019 - N° 25924

corse matin

OGHJE IN CORSICA

Cité Aurore à Bastia le spectre de la démolition

Deux bâtiments pourraient être détruits pour rénover l'ensemble. Des habitants inquiets P 20 & 21



/PHOTO JO MARI

DÉCHETS

Le tri a progressé de 5 % en 2018

P 2

ALERIA

La découverte majeure d'une sépulture étrusque

P 3

CASABIANDA

La vente des béliers attire les éleveurs

P 3



/PHOTO MAX DISKOUTTE

Neige de printemps au cœur de la Corse



Baisse des températures, vent violent, chutes de neige, coup de froid sur l'île DER

WRC CORSICA LINEA

Tour de chauffe pour les équipages du Rallye

P 28 & 29



/PHOTO XAVIER GRIMALDI

DECATHION
AJACCIO

NUIT DU FITNESS

Samedi 30 MARS 2019
de 21h00 à Minuit

En partenariat avec **loft9**

21 de la Caldaneccia
20167 Sarrola Carcopino

POMYOS

A 2019 - 04 95 34 54
 Anuncio: Tel. 04 95 34 54 54 - Fax: 04 95 34 54 54
 Abonnement: 04 95 34 54 00
 ou www.corsicamatin.com/abonnement



A grands coups de rénovation la Cité Aurore se redessine

Dans le cadre du programme ANRU, un autre pan de ce quartier populaire va être repensé. Encore faut-il arrêter le bon scénario et convaincre les habitants qui craignent un long départ sans retour, des démolitions

C'est un quartier dans un quartier. "Un village" qui s'est construit autour de vingt-trois bâtiments aujourd'hui vétustes et oubliés. La Cité Aurore c'est l'adresse de 750 familles installées depuis quelques mois pour les uns, cinquante ans pour les autres.

Le lieu de vie de près de 2000 habitants, aujourd'hui, au cœur d'un grand projet de restructuration qui va s'étendre sur 8 hectares, situés à droite de la Route royale, propriété de l'office public HLM. Un quartier ignoré, méconnu, enclavé entre l'avenue du Macchione et la rue François-Vittori, dont même le nom n'est pas toujours identifié.

De ce parc locatif, on retient les numéros des bâtiments mais les allées des lauriers roses, des chènes-lièges ou encore de la rue des arbuscules sont, pour leur part, presque jamais mentionnées. Une situation amenée à changer. Après d'importants programmes de rénovation urbaine à Pasce Novu et à Montosoro, la ville, une fois son plan stratégique local bouclé, a choisi de se pencher sur la Cité Aurore aussi appelée Cité des Monts.

"Le saupoudrage n'est pas envisageable"

Un quartier qui compte peu ou pas de commerces, aucune installation publique et qui est positionné sur plusieurs plateaux sans être organisé autour d'un pôle de vie. A l'intérieur de certains bâtiments construits dans les années 70, les fenêtres ne résistent ni au vent

ni à la pluie. Elles s'ouvrent pour laisser entrer l'humidité et le froid. Les menuiseries ont alors l'âge des murs sur lesquels elles reposent. Dans ce secteur, ne rentrent que ceux qui y vivent en empruntant des allées où les dernières réhabilitations ne sont plus visibles. "Il a pourtant vocation à être intégré", a confié Isabelle Aubert, directrice du renouvellement urbain et de la cohésion sociale pour la ville.

Depuis fin 2016, elle planche sur ce projet de réhabilitation, comptant sur une enveloppe de 3 millions déléguée par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) que Bastia se partagera avec Porto-Vecchio. "Le saupoudrage n'est pas envisageable, il faut une intervention d'ampleur." Pour changer le quartier et gagner en qualité de vie, il faut opérer une transformation.

"Un projet qui continue de s'écrire..."

Et cela pourrait se traduire par la démolition de deux bâtiments sur les 23 occupés, en l'occurrence le 32 et le 33. 94 familles seraient donc contraintes de déménager. En lieu et place, il pourrait être question de bâtir des constructions modernes et même sortir du tout locatif. Un scénario qui divise les familles, les générations et même les politiques s'en mêlent. (Voir par ailleurs). A un an des élections municipales, le sujet est repris dans tous les camps. Diverses lectures du programme évalué à près de 40 millions d'euros



Un projet de réhabilitation de la Cité Aurore qui s'étire sur 8 hectares et sur laquelle vivent 746 familles est à l'étude. Deux bâtiments pourraient être détruits. Montant estimé ? 40 Millions €. PHOTO CHRISTIAN BURFA

sont opérés. En quelques semaines, ce qui n'était qu'un lointain projet a connu une vraie accélération avec notamment la visite de la ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline Gourault. Une deuxième option a un temps été envisagée : la réhabilitation globale. Une opération dont le montant avoisinerait celui de la démolition, selon les services qui pilotent ce projet "jour après jour à l'écriture". Précision de la ville pour rassurer.

Des ateliers urbains sont d'ailleurs organisés afin d'impliquer les habitants dans le devenir du nouveau quartier qui se dessine. Un parc végétalisé et des trottoirs pourraient ainsi être

"Démolir les incertitudes"

Début mal, le dossier ficelé va être envoyé à l'ANRU pour examen. Il reviendra par la suite sur la table des cinq parlementaires financiers pour pour objectif : une contractualisation avant la fin de l'année. Mais la question de la démolition des deux bâtiments

semble diviser. D'autres acteurs du projet laissent même suggérer que tout serait déjà "arrêté".

En termes de calendrier, la mise en œuvre d'un tel projet peut se compter en dizaine d'années.

Des enquêtes d'opinion sont actuellement lancées, des menus travaux aussi. Pour la 1^{re} adjointe, Emmanuelle de Genille, "il faut renouer avec la confiance des habitants, en faire des acteurs du projet et entendre leurs craintes. Leur peur de partir et les surcoûts des loyers". Pour l'heure, un tiers des habitants ont déjà émis le vœu de revenir "chez eux" une fois la réhabilitation terminée. Autant partiront pour ne

semble revenir. "Les autres sont encore indécis. Mais ils sont prioritaires pour occuper les nouveaux logements", poursuit l'élu. En attendant, les locataires quittent l'arrivée d'une chargée de mission annoncée au 33. Son rôle : assurer la transparence sur ce projet et "démolir les incertitudes".

Une façon de veiller aussi à ce que la bataille électorale se joue ailleurs que sous les fenêtres des localités de la Cité Aurore.

JULIE QUILICCI-ORLANDI

"Le comité de pilotage est composé de représentants de la ville de Bastia, de la CdC, de la CdC, de l'ANRU, de la Caisse des dépôts et consignations, la préfecture, l'office public HLM.

Une pétition, des élus et des signataires pour dire "Non à la démolition"



Des dizaines de locataires des bâtiments 32 et 33 ont signé la pétition "Non à la démolition" qui circule dans le quartier.

L'information circule. Personne ne s'en cache. "Ils sont venus il y a quelques jours me demander de signer et je n'ai pas hésité."

Le projet de restructuration de la Cité Aurore ou Cité des Monts - le nom diffère selon les habitants - est aujourd'hui connu de tous. Ceux qui ignoraient encore que les murs de leur foyer pourraient un jour tomber, l'ont appris par des élus ou potentiels candidats à la prochaine municipale, en visite dans le quartier.

De ces échanges, est née une pétition qui se passe entre voisins du bâtiment 32 et 33. Pas de logo de parti exhibé et pourtant, les auteurs

sont connus des locataires qui leur ont ouvert leur porte.

En revenant sur le texte ayant pour en tête "Non aux démolitions d'immeubles", on peut lire : "Nous ne voulons pas partir d'ici car c'est notre quartier et nous y sommes attachés (...). Pour beaucoup d'entre nous, nous avons fait une grande partie de notre vie ici. Nous n'avons jamais demandé à partir." Un document qui viendra s'ajouter à la pile des doléances qui doivent être recueillies par la ville. Revoir le scénario privilégié ou le conserver ? Un sujet éminemment politique...

J. Q.-O.



Le parc locatif, propriété de l'office HLM, date des années 70. "Changer les menuiseries, c'est la priorité" pour Madeleine.

"Après cinquante ans de vie ici, nous allons partir pour aller où ?"



Certaines locataires sont favorables à la démolition. Houvia et Sophie envisagent de déménager, tout en restant dans le secteur.

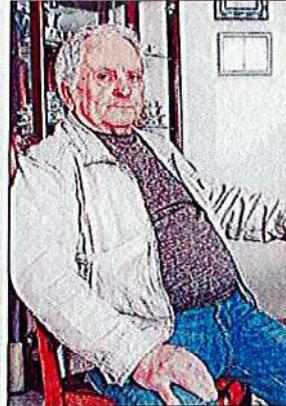
Entre quatre murs et des fenêtres usées, ils ont construit leur vie. Aujourd'hui, c'est une partie de leur histoire qui pourrait être détruite avec la démolition envisagée des bâtiments 32 et 33 de la Cité Aurore. Ces blocs de béton que les autres appellent "carrues", eux les voient comme un abri pour leur famille et leurs souvenirs.

"Pour ceux qui viennent de s'installer c'est facile mais nous, cela fait, pour la plupart, plus de quarante ans que nous vivons ici. Lorsque nous nous sommes installés, nous étions jeunes. J'ai 67 ans maintenant", confie Palma

douillet. "J'ai tout refait et j'ai mis beaucoup d'argent dans cet appartement. J'ai un petit loyer c'est certain mais si je devrais en changer, je devrais payer davantage. Je perdrais tout et je devrais repartir de zéro. Je n'en ai plus l'âge." En frappant à leurs portes, en engageant la conversation, c'est toujours la même question qui est posée par les occupants: partir pour aller où? "On nous demande de donner notre maison, ce n'est pas possible", glisse une autre habitante de cet immeuble qui ne compte presque plus de jeunes enfants. A quelques exceptions près.

"Ça fait 32 ans que je vis là, ça compte !"

La porte entrouverte, une autre locataire crainlive finit par confier : "Ça fait 32 ans que je suis là, ça compte quand même." Ils ont conscience que leur habitat a besoin d'être renouvelé. Ils ne cessent d'ailleurs de réclamer de nouvelles fenêtres ou des sanitaires neufs mais leurs demandes restent lettre morte. Un ascenseur a néanmoins été installé dans ce bâtiment de sept étages. Contactée, la présidente de l'office HLM n'a pu être jointe pour expliquer la situation. D'autres locataires



"Lorsque nous sommes entrés dans ces appartements, nous étions jeunes. Nous y avons construit notre vie", a confié Pamela, une des premières locataires du bâtiment 33 (à droite). Clément (à gauche) a réalisé de nombreux travaux dans son logement chaleureux.

n'ont pas hésité à investir à la façon de propriétaire. "On peut trouver des intérieurs qui sont des bijoux", raconte un occupant du 33 qui revient de sa sortie quotidienne. Pour Madeleine, la démolition n'est pas envisageable. "Ils peuvent très bien réhabiliter les bâtiments avec nous dedans. Cela s'est fait ailleurs." Nombreux prennent en effet pour exemple la réhabilitation de la Caravelle, des logements

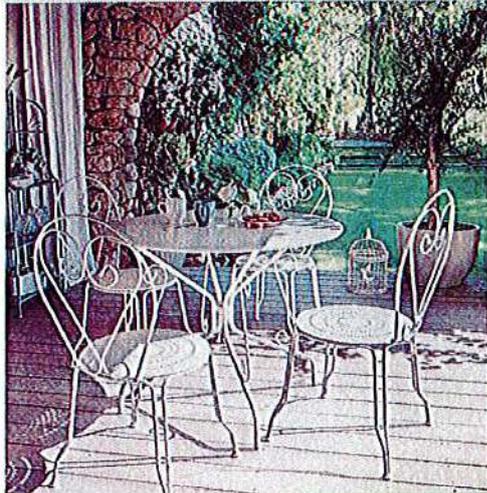
sociaux situés quartier du Macchione. En poussant la lourde porte de la cage escalier voisine, on rencontre Xavier. Selon lui, "les bâtiments n'ont pas l'air de s'effondrer. Il veut donc rester. On est à un âge où c'est absurde de déménager pour revenir. Et si notre retour, on aura droit à un bien plus petit car aujourd'hui nous ne sommes plus que deux à vivre dans un F3". D'autres ont déjà fait leur choix : elles partiront. Leur

demande de relogement est déjà posée. "Nous sommes pour la démolition", assurent Houvia et Sophie. Dans l'ensemble, ils sont inquiets. Ils ont peur d'être trompés. "Et on se connaît tous ici. Je n'ai pas envie de refaire ma vie ailleurs", explique Julie qui ne semble pas prête à décrocher les photos de ses enfants des murs du bâtiment 33. Et elle n'est pas la seule...
JULIE QUILICI-ORLANDI

Du 25/03/2019
au 07/04/2019

La Foir'Fouille

TENDANCE
BUCOLIQUE



49€99
TABLE LOVA
Acier émaillé époxy
Ø 90 x H 71 cm
Éco-part. mobiler incluse. 8,18€ TTC



119€99
PERGOLA WOOD
Pin traité autocollant
3x3xH 2,44 m - 2 lambourdes
4 poteaux grosse section 3x9 cm
Vendu sans plante

24€99 EMPILABLE
CHAISE LOVA
Acier émaillé époxy
53x44xH 83 cm
Éco-part. mobiler incluse.
0,25€ TTC

ILE ROUSSE
04 95 63 01 50

FOLELLI
04 95 36 89 90

GHISONACCIA
04 95 48 57 44

BASTIA
04 95 37 42 20

PROPRIANO
04 95 26 21 06

CORTE
04 95 31 36 92

BORGO
04 95 37 61 81

PORTO-VECCHIO
04 95 51 44 24

AJACCIO
04 95 51 00 46

Bastia

corse-matin

Settimana

 chaque vendredi avec
 LA CORSE, VOTRE HEBDO

"Notre priorité, c'est le bien-être des habitants"

Pierre Savelli répond aux récentes critiques qui ont visé sa majorité et apporte des précisions sur l'avancée de projets liés à l'urbanisation comme l'aire de valorisation du patrimoine, la Cité Aurore ou encore l'îlot de La Poste

La municipalité a créé une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine qui va contraindre les propriétaires installés dans son périmètre au moment de réaliser des travaux. Que répondez-vous à la proposition des groupes d'opposition de l'assortir d'aides financières ? Il faut savoir qu'il existe déjà des dispositifs pour aider les propriétaires à réhabiliter leurs logements, comme la loi Malraux qui offre un crédit d'impôt à hauteur de 22% des travaux et le dispositif label patrimoine. Il nous fallait au préalable définir le périmètre de l'Avap qui s'étend sur quatre kilomètres carrés et c'est chose faite. À partir du moment où cette décision devient contraignante, nous serons obligés de proposer des aides et nous allons voir de quelle manière les articuler avec ce qui existe déjà. D'ici une quinzaine de jours, une présentation détaillée de l'aire de valorisation du patrimoine sera réalisée auprès du grand public. Par ailleurs, une série d'outils comme une carte interactive et des fiches pratiques seront diffusées et permettront de répondre de manière concrète à toutes les questions.

Dans les quartiers sud, les habitants se préparent également au changement avec l'opération de renouvellement urbain de la Cité Aurore. Pouvez-vous apporter des précisions sur ce qui va se passer dans cette partie de la ville ? C'est un grand et beau projet qui concerne au total 750 logements qui se situent entre la place du commerce et la résidence Altea. Il s'agit d'appartements anciens, qui ne sont plus aux normes, mal isolés... Force est de constater que des années durant, l'office HLM n'a pas bien travaillé puisque l'état des immeubles s'est abîmé au fil du temps et la situation est devenue assez problématique pour plusieurs bâtiments. Sans compter les aberrations comme celle que me rapportait récemment une habitante qui a des difficultés à se déplacer : depuis que le portail a été changé elle a le plus grand mal à sortir de chez elle... Au total, ce sont 45 millions d'euros qui vont être engagés par l'agence nationale du renouvellement urbain, la collectivité de Corse, l'Opah, la mairie et la communauté d'agglomération de Bastia. La convention sera signée

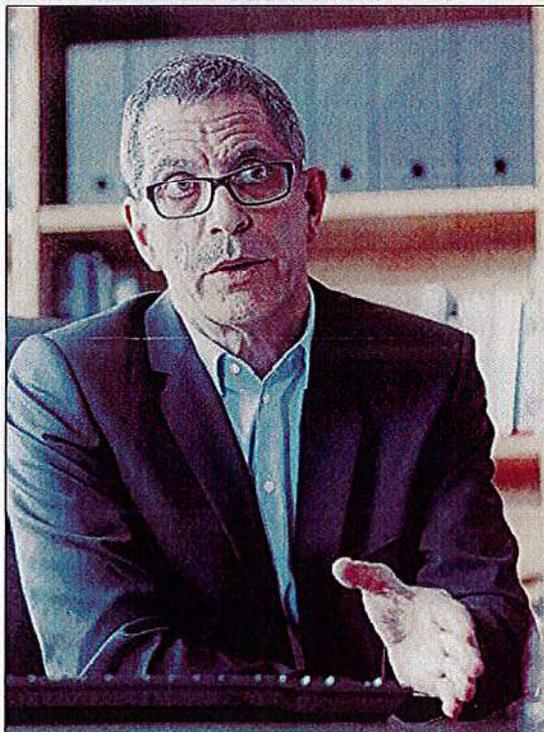
dans les mois qui viennent et nous voulons avancer sur ce projet de manière co-construite avec les habitants.

Justement que vont devenir les familles dont les immeubles pourraient être démolis ?

Deux bâtiments sont concernés, le 32 et 33 pour lesquels si des rénovations étaient entreprises elles s'avèreraient extrêmement lourdes et coûteuses. C'est pourquoi une déconstruction est envisagée. Et ce sont 94 familles qui sont en effet concernées. Notre seule préoccupation reste le bien-être et la qualité de vie des habitants. Dans cette opération, c'est pour nous, le seul enjeu. Nous restons à leurs côtés pour les accompagner. Y compris vers une accession sociale à la propriété pour ceux qui voudraient rester dans ce quartier. Il existe un lien affectif important pour de nombreuses familles qui vivent ici depuis des décennies. D'autres ont investi dans leurs logements en rénovant leurs cuisines ou leurs sols et tout cela est à prendre en compte. Mais nous ne laissons personne au bord du chemin.

Avec les difficultés que connaît le parc de logements sociaux et le nombre de demandes en attente comment toutes ces personnes seront-elles relogées ? Dans un premier temps, elles seront prioritaires sur les listes de l'office public de l'habitat qui possède par ailleurs plusieurs appartements qui doivent être rénovés et qui pourront accueillir des locataires, toujours dans le même quartier. Tout cela se fera progressivement et je le rappelle avec l'accord des principaux intéressés.

De quels enseignements liés à la précédente opération de renouvellement urbain de la Cité Aurore dans les années 2000 pouvez-vous vous inspirer pour réaliser celle-ci ? À l'époque où la cité avait été construite on considérait que le modèle à développer c'était de créer de grands ensembles avec des centaines de logements à l'intérieur. Aujourd'hui tout cela n'a plus cours. Il ne s'agit pas d'envisager un ensemble d'immeubles qui se regardent en chiens de faïence mais de proposer de vrais aménagements de quartier, ouverts sur l'extérieur, avec



Le maire de Bastia explique sa prise de position récente à propos des charges de personnel à la communauté d'agglomération.

PHOTO CHRISTIAN BUJFA

des espaces verts, des chemements piétons, des lieux d'échange et de convivialité. C'est ce que nous prévoyons pour la Cité Aurore.

Qu'en est-il du bâtiment abritant La Poste centrale, pré-empté par la ville en 2016 ? Le projet verra-t-il le jour ? Rien n'est remis en cause sur ce projet qui fait partie des éléments importants pour la vie du centre-ville de Bastia. La seule difficulté que nous avons rencontrée depuis est liée au plan de prévention du risque inondation. Je rappelle que le Fango coule sous l'avenue Maréchal Sébastiani et il s'agissait de savoir de quelle manière lever le risque pour pouvoir envisager ce projet d'envieure. Nous avons connu quelques blocages administratifs l'an-

dernière mais les choses sont sur le point d'être réglées. Des travaux au niveau des ouvrages souterrains, des conduits d'eaux usées doivent être engagés par la régie des eaux Acqua Publica. Sur la nature du projet sur cet ensemble d'une superficie de 15 000 mètres carrés, il est toujours question d'un hôtel, de logements, de conserver le bureau de Poste et d'accueillir la station de France 3 Via Stella.

Quelle est l'incidence des relations souvent tendues que la municipalité entretient avec la CAB ? Il aurait pu y avoir bien davantage de retards dans l'avancée des dossiers et je tiens à rendre hommage au travail des agents dans les services et des vice-présidents

de l'agglomération qui parviennent à faire aboutir plusieurs sujets. Je ne peux que déplorer une nouvelle fois, les complications sur le plan politique et au niveau financier. Les postures du président n'arrangent pas les choses surtout lorsqu'il faut être réactif. Je pense au projet Action Cœur de Ville pour lequel il a fallu se positionner rapidement et cela a porté ses fruits puisque Bastia a été retenue parmi les 200 premières villes pour bénéficier de subventions importantes pour des projets qui ne pouvaient pas être financés dans un cadre plus traditionnel.

Lors du dernier conseil communautaire, vous êtes revenu à la charge sur la question des ressources humaines. Pour quelle raison ?

Toutes les composantes de la majorité ont été plus que surprises lorsque nous avons découvert les chiffres du compte administratif 2018 et ceux qui ont permis de tenir le débat d'orientation budgétaire de cette année. On nous a présenté ainsi un budget de 1,2 million d'euros pour des postes de non-titulaires. On en avait six alors qu'ils sont au final soixante ! C'est mensonger et insincère. Comment arrive-t-on à une telle augmentation en quatre ans ?

Le président a pourtant justifié cette somme par les besoins de remplacement des agents en arrêt maladie notamment au service de la collecte ? Alors justement s'il y a un fort taux d'absentéisme, il faut s'intéresser à ses causes et se poser des questions. Est-ce lié aux risques inhérents au métier ? S'agit-il d'un problème d'organisation ? Cela démontre en tout cas qu'il y a un problème de gestion et un autre plus grave de précarisation des agents qui sont employés pour certains en contrat à la semaine. Je peux vous dire que nous attendons tous avec impatience les explications du président de la CAB sur ce point.

En matière de charges de personnel, la municipalité a aussi augmenté les salaires... La seule différence, c'est que nous l'assumons. C'est vrai que la masse salariale a augmenté de 4,3 millions d'euros depuis 2014 mais il faut déjà comprendre que trois millions sont uniquement destinés à la revalorisation de la carrière des gens et au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Le reste, 1,3 million est lié au plan politique et au niveau financier. Les postures du président n'arrangent pas les choses surtout lorsqu'il faut être réactif. Je pense au projet Action Cœur de Ville pour lequel il a fallu se positionner rapidement et cela a porté ses fruits puisque Bastia a été retenue parmi les 200 premières villes pour bénéficier de subventions importantes pour des projets qui ne pouvaient pas être financés dans un cadre plus traditionnel.

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRA CARLOTTI

Bastia

BASTIA
corse-matin



Projet de rénovation de la cité des Monts : le dossier qui divise

Le sujet est devenu sensible et les échanges d'hier, lors de la réunion publique, en attestent. Entre élus, locataires concernés par la réhabilitation et familles contraintes de déménager, la lecture du projet n'est pas la même



Le collectif des amis des bâtiments 32 et 33 reproché "le manque de concertation". Ils s'opposent à la démolition de leur "logement". Le bras de fer est engagé.



Pour certains riverains de "la Cité des lars et des monts", la question est de savoir si "la démolition est nécessaire au programme de réhabilitation globale du quartier". /PHOTOS ANGELE CHAVAZAS

Nouvelle présentation du dossier de rénovation de "la Cité des monts et des lars", nouvelle vague d'oppositions.

Hier matin, à l'initiative de la Ville, une réunion publique a été organisée à la salle polyvalente de Lupino pour échanger avec les habitants sur le devenir de leur quartier. Pour rassurer aussi les locataires des bâtiments 32 et 33. Deux immeubles qui, dans la dernière version du projet, seront démolis.

Il s'agissait donc d'un nouveau rendez-vous pour réaffirmer que "personne ne les mettra à la rue", comme l'a rappelé Pierre Savelli et que dans ce dossier, les locataires avaient "un avocat pour les représenter", en la personne de Fabienne Giovannini, la présidente de l'office public de l'habitat.

Le bras de fer est engagé

Accompagnés des équipes qui planchent depuis 2016 sur le projet, les élus ont souhaité lever un certain nombre de doutes. Non sans difficultés.

Face à eux, des locataires ont souhaité faire entendre leur point de vue. En l'imposant parfois. Une grande majorité d'entre eux n'ont pas été sensibles aux promesses de relogement formulées par la majorité car ils refusent de "devoir partir de chez eux !". Ils veulent comprendre pourquoi "le programme de rénovation globale du quartier doit nécessairement conduire aux démolitions. S'agit-il d'un argument sécuritaire ou architectural ?"

Une réponse qu'ils n'ont pas obtenue hier. D'autres riverains s'inter-

rogent sur les futurs bâtiments qui y seront installés en lieu et place et qui seront portés par un "opérateur privé" pour favoriser la mixité sociale.

Dès les premiers échanges, le ton est posé. "On s'en va. De toute façon, nous sommes abandonnées", glissent deux dames d'un âge mûr en quittant la pièce. Dans la salle, les intérêts des uns diffèrent de ceux de leurs voisins. Les uns devront partir, les autres vivront dans des logements réhabilités. Dans ce dossier, il y a d'un côté les locataires des bâtiments 32 et 33 qui refusent d'abandonner "leur maison" et les autres. L'ancienne génération contre la nouvelle qui attend des améliorations de leur habitat.

Le collectif des amis des bâtiments 32 et 33 regrette pour sa part

"de ne pas avoir eu le choix de la réhabilitation ou de la déconstruction !"

Après s'être avancé vers le plan affiché et présenté en détail hier, Francis prend la parole pour faire observer aux élus : "Dans ce projet mis en place, il manque les bâtiments 32 et 33. Tout est donc déjà fait."

"Le projet a débuté il y a 3 ans sans nous"

L'opposition municipale fera alors remarquer qu'il en manque un troisième : le 36A. Bâtiment de 10 appartements également concerné par la démolition. La réhabilitation est pourtant nécessaire car dans certains appartements, "il pleut dans la cuisine. Pas tout le

monde n'a eu les moyens de faire des travaux", explique une habitante du 33.

Le manque d'informations, contesté par la majorité qui rappelle que des ateliers ont été menés, semble avoir nourri la "désinformation" et les tensions et servi la précampagne électorale.

Pour autant, des questions restent en suspens. "Parce que le projet ne fait que commencer", rétorquent les élus. "Il a débuté il y a trois ans sans nous", surenchérit le collectif.

Un bras de fer s'est engagé dans une ambiance loin d'être apaisée. Pour l'heure, 14 demandes de relogement auraient déjà été instruites par les services HLM sur les 104 familles contraintes de déménager.

JULIE QUILICI-ORLANDI
juliequilici@corse-matin.com

13 JUILLET 2019
U 13 DI LUGLIU DI U 2019

FESTA MAIO

BASTIA
L'ARINELLA

CONCERT CONFIRMÉ

EROS

RAMAZZOTTI

VITA CENE
WORLD TOUR

GANDOLFI

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT SUR CORSEBILLET.CO

festamaio.corsica | Festival FESTA MAIO

www.gandolfi.com

Réunion avec les habitants de la cité des monts à la salle polyvalente de Lupino.
CHRISTIAN BUFFA

JEAN-TOUSSAINT LEGATO
jlegato@corsematin.com

Les paroles, c'est bien beau. Mais ce qu'on veut, ce sont des actions. Dans le cadre de la présentation du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) pour les cités des Lacs, des Arbres et des Monts (programme officiellement lancé en 2021), situées dans les quartiers sud de Bastia, la municipalité et les représentants de l'Office public de l'habitat de la Collectivité de Corse (OPH2C) ont présenté leur projet, hier, à Lupino. Les riverains présents leur ont plutôt demandé du concret pour améliorer leurs conditions de vie.



Cité des Monts : les riverains veulent « du concret »

Hier, la réunion censée présenter le projet de requalification des cités des Lacs, des Arbres et des Monts à Lupino a viré au bureau des plaintes. Face aux projets présentés par les élus, les habitants ont ré clamé des mesures concrètes pour améliorer leur quotidien.

« Il ne se passe rien »

Deux heures durant, les habitants ont exposé leurs griefs aux représentants de la Ville et de l'OPH2C. Insalubrité, stationnement, nuisances olfactives, présences de rats... Les sujets évoqués sont variés. Avec, à chaque prise de paroles, le sentiment d'être abandonné par les politiques publiques. « Cela fait des années que nous faisons remonter tous ces problèmes, rapporte Virginie, une habitante. Mais à chaque fois, il ne se passe rien. » A ses côtés, Madeleine, s'est aussi déplacée pour exposer son mécontentement et interpeller directement Pierre Savelli, le maire : « Je vis constamment avec l'odeur des égouts chez moi, pensez-vous que cela est normal ? » Le premier magistrat de la com-

mune écoute, prend note, et encaisse les coups sans sourciller. « On est là pour entendre ce que vous avez à nous dire, répond-il, micro à la main. Le projet que nous vous présentons doit répondre à vos attentes. »

« Si vous voulez tuer les commerces, continuez ! »

Dans l'assistance, les pa-

« Ce dont on a besoin, c'est de places de parking, pas d'un jardin ! »

roles de l'élu n'ont pas l'effet escompté, et d'aucuns fustigent la cohérence des propositions présentées. Notamment concernant l'implantation d'espaces verts sur la place du commerce. « Si vous voulez tuer les commerces, continuez comme ça ! s'insurge Michel, gérant d'un établissement. Ce dont on a besoin c'est de places de parking, pas d'un jardin ! » Du côté de la mu-

nicipalité, on préfère tempérer et mettre en avant le caractère évolutif des projets. « Rien n'est figé, nous aurons d'ailleurs une réunion bien spécifique le 7 janvier concernant la place du commerce », assure Emmanuelle de Gentili, déléguée à la politique de la Ville. Pierre Romani, directeur général de l'OPH2C, est venu également apporter des réponses aux craintes des habitants.

Mais celui-ci n'a visiblement pas non plus convaincu. « Quand on a un problème, on ne sait même pas à qui s'adresser ! », déplore Evelynne. Des échanges tendus mais corrects, concluent par Pierre Savelli : « Je peux comprendre que vous soyez à bout, et nous allons faire en sorte que ce projet de requalification puisse résoudre vos tracasseries du quotidien. » Le programme, chiffré à 50 millions d'euros, doit s'étaler en plusieurs phases, jusqu'en 2030. Pas sûr que les riverains présents aient envie d'attendre six ans de plus. « C'est un dialogue de sourd », souffle l'un d'entre eux.

L'espoir de Pierre Savelli concernant la présence d'amiante

C'est un sujet qui n'a pas été évoqué lors de la réunion mais qui demeure néanmoins essentiel dans le projet de requalification de la cité des Monts : la présence d'amiante dans l'analyse des bétons des immeubles. Le mois dernier, Pierre Savelli estimait que cette découverte pour-

rait entraîner un important surcoût.

« Le prix de déconstruction ne sera pas celui annoncé initialement »

Interrogé par nos soins, il a finalement estimé « probable » que cette probléma-

tique puisse « être réglée assez rapidement », à un coût plus faible.

« Des représentants de l'Institut national d'évaluation des risques industriels et sanitaires et du Bureau de recherches géologiques et minières ont passé la matinée sur site. Nous avons avancé au cours de cette

réunion, et nous pouvons d'ores et déjà être certains que le prix de déconstruction ne sera pas celui annoncé initialement, à savoir 13 millions d'euros. C'est évidemment une très bonne nouvelle, d'autres études vont être menées d'ici l'année prochaine. »

I-T-L

À SAVOIR BASTIA
Paroisse Nd-de-Lourdes
Ce samedi à 15 heures, saint Nicolas vient visiter les enfants de la ville pour le bénir et leur offrir des présents !
Venez fêter le saint patron des plus jeunes et partager un goûter festif.

Ateliers sur les écogestes
Dans le cadre du contrat de ville de Bastia, l'association Soliha Haute-Corse anime des ateliers sur les

la Salle de l'auditorium de la Casa di E Scenze, rue Pierre et Marie Curie, jeud. de 14 heures à 16 heures.
Renseignements au : 06 70 98 78 83 et 04 95 32 25 76 ou soliha7h@orange.fr

Permanences de l'Adil

Les conseillers de l'Adil de Corse répondent gratuitement à toutes les questions liées au logement. Permanences gratuites et sans

13 heures à 15 heures, pôle territorial social, antenne de Lucciana, route de l'aéroport.
- Penta-di-Casinca : vendredi 20 décembre, de 10 heures à 12 heures, centre communal d'action sociale de Penta-di-Casinca, hôtel de ville, route de la mer.

Formation Prévention et secours civiques de niveau 1
La prochaine formation PSC1 aura

Calà Biguglia

JOUEZ AVEC CORSE MATIN ET TENTEZ DE GAGNER DES PLACES POUR

Spectacle de Noël Orchestre
CONSERVATOIRE HENRI TOMASI
MER. 4 DECEMBRE | 19H

Spaziu Culturale
BASTIA - CORSICA
WWW.BIGUGLIA.CORSICA
04 95 34 86 95

Tout comme le mois dernier, les élus bastiais se sont heurtés au mécontentement de certains riverains.

CHRISTIAN BUFFA

JEAN-TOUSSAINT LEGATO
jlegato@co.semardin.com

Quand j'entends certaines choses, je me demande si l'on vit sur la même planète. On prend le même agacement et on recommence.

Après la réunion en décembre dernier portant sur la requalification de plusieurs cités HLM à Lupino, élus bastiais, représentants de l'Office public de l'habitat de la Collectivité de Corse (OPH2C) et citoyens se sont retrouvés hier à la maison des quartiers sud.

À l'ordre du jour, cette fois-ci, deux sujets : le projet de réaménagement de la place du commerce et celui de requalification de la grande barre de Lupino. Tout comme le mois dernier, les élus se sont heurtés au mécontentement de certains riverains.

« Vous devriez régler la question de la drogue »

Pierre Savelli, le maire, avait pourtant averti les participants de cette réunion publique : « Nous sommes ici pour évoquer ces deux projets, il serait bon pour les débats de ne pas dépasser ce cadre. »

Force est de constater que certains n'étaient pas de cet avis.

Après avoir prêté une oreille plus ou moins attentive aux représentants du



Requalification du quartier de Lupino : les riverains agacés

Une réunion publique entre élus et riverains s'est tenue hier à Lupino. À l'ordre du jour : la présentation des projets de réaménagement de la place du commerce et de la grande barre. La municipalité s'est heurtée à des riverains agacés.

bureau d'études en charge de la conception des projets, des riverains ont préféré évoquer leurs préoccupations du quotidien. « Avant de nous parler de tout ça, vous devriez régler la question de la drogue dans nos quartiers », assène Brigitte, une habitante.

Face à elle, Pierre Savelli répond du tac au tac. « À part en avertir les services de l'Etat, je ne vois pas ce qu'on peut faire, estime-t-il. Nous, on est là pour proposer des choses qui sont censées rendre votre vie plus facile, rien d'autre. »

« On est là pour proposer des choses qui sont censées rendre votre vie plus facile, rien d'autre »

Mais là encore, les propositions en question ne semblent pas faire l'unanimité. Notamment sur la façon dont la place du commerce a été repensée.

Celle-ci devrait être plus arborée et amputée de plusieurs places de parking.

« Avec tous ces arbres, on ne va plus voir nos commerces ! », se désole Karine, responsable de la pharmacie. D'autant plus que ceux qui sont déjà plantés ne sont jamais élagués par la mairie.

Un reproche que le premier magistrat de la com-

mune balafre d'un revers de main : « C'est tout à fait normal, puisque cela ne rentre pas dans nos compétences mais dans celles de l'office HLM. »

« Tout va dans le bon sens »

L'autre point qui suscite l'exaspération des commerçants reste l'épineuse question du stationnement.

« On n'avait déjà pas assez de places, et vous nous en enlevez, fustige Michel, un commerçant. C'est incompréhensible, à part tuer notre

activité, je ne vois pas ce que cela va apporter. »

Pierre Savelli, toujours lui, défend cette décision. « Il restera 32 places de stationnement limitées à 40 minutes, précise-t-il. Sans compter les 44 que nous allons créer sur le site de la grande barre qui se trouve à moins de 100 mètres. »

Si bon nombre des participants ont affiché leur mécontentement, d'autres en revanche ont accueilli les projets avec satisfaction.

« Tout va dans le bon sens, je suis très content des propositions », se réjouit Mohamed, gérant de la boucherie sur la Place du commerce. Cela va permettre d'apporter de la tranquillité aux riverains et aux commerçants de développer leur activité. »

AVIS DE CONCOURS

EPREUVES DE SELECTION ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Pour les Candidats en Formation Continue ayant au minimum trois ans de cotisation à un régime de protection sociale.

DATES D'INSCRIPTION

Du lundi 06 janvier au jeudi 06 février 2025

Retrait : Les dossiers d'inscription sont uniquement à télécharger sur le site internet des instituts.

<http://ifsi.ch-bastia.fr>

Dépôt à l'IFSI de BASTIA : Les dossiers complets sont à remettre au secrétariat de l'Institut (ancien hôpital de Toga BASTIA), le mardi et le jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures ou par courrier en

BUT vos envies sans attendre Soldes

Jusqu'à **-50%***

SECON LA PERIODE LEGALE EN VIGUEUR DÉFINIE PAR LA LOI DÉCLINÉE

ENGIE

AVIS DE TRAVAUX ENGIE

Dans le cadre des travaux de sécurisation et de renouvellement des ouvrages gaz sur la commune de Bastia, rue St François à hauteur du carrefour avec le chemin de Montepiano, ainsi que le quartier Biaggini, ENGIE informe les riverains que l'entreprise TERRACO sera amenée à travailler durant trois soirées **entre le 8/01 et le 17/01/2025, de 19h à 1h**, afin de ne pas pénaliser la circulation en journée.

Ces travaux étant fortement liés aux conditions météorologiques et difficilement prévisibles, un affichage local préalable sera réalisé pour l'information de tous les usagers et riverains la veille, ainsi qu'une communication directe par le chef

2) Organisation de deux ateliers participatifs avec les bureaux d'études, les habitants et acteurs associatifs

Nouveau Programme de Rénovation Urbaine :

La Ville, la Communauté d'Agglomération de Bastia, l'OPH 2B, l'Etat et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, ont lancé sur le quartier une réflexion pour définir un projet visant à améliorer les conditions de vie de chacun et à favoriser le bien vivre ensemble. Les études ont débuté mi-2016 et devraient s'achever mi-2017. La phase diagnostic est terminée et les résultats sont résumés dans ce document



Le quartier – infos clés

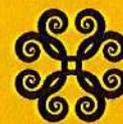
746 logements – 23 immeubles : bâtiments n° 21 à n°43, construits sur un terrain d'environ 8 hectares, appartenant à l'Office Public de l'Habitat de Haute-Corse (OPH 2B)

Une localisation intéressante, un secteur de qualité et attractif : des équipements nombreux et diversifiés, des commerces dynamiques, une desserte facile en voiture ou par bus, ...

Des habitants fiers de leur quartier mais en attente d'un changement et d'une amélioration de leur cadre de vie.

-> des actions à entreprendre rapidement

-> un projet à dessiner et à mettre en œuvre sur 10 ans



Bastia

Sur le plan administratif, les bâtiments de votre quartier portent le nom de lacs, d'arbres ou de monts et ont conduit à nommer les cités de la même façon. Pourtant 70% des habitants disent habiter Aurore ou Lupino. Chacun se repère en fonction des numéros de bâtiments ...

Et si on travaillait ensemble pour améliorer les conditions de vie et choisir aussi, de façon collective, le nom de votre quartier ?

Février 2017

Les immeubles : forte densité du bâti, accès peu confortables et mal sécurisés, façades dégradées, entretien des parties communes non satisfaisant. Une circulation et des accès difficiles pour les personnes à mobilité réduite



Des habitants satisfaits de leur quartier, des commerces de proximité, et des relations avec leurs voisins

Des stationnements insuffisants (environ 520 places), mal signalisés et pas toujours bien utilisés



Un quartier bien desservi par les bus, et d'accès automobile facile

Peu d'aménagements pour les piétons, trottoirs discontinus, peu qualitatifs, nombreux escaliers mais mal entretenus et pas éclairés

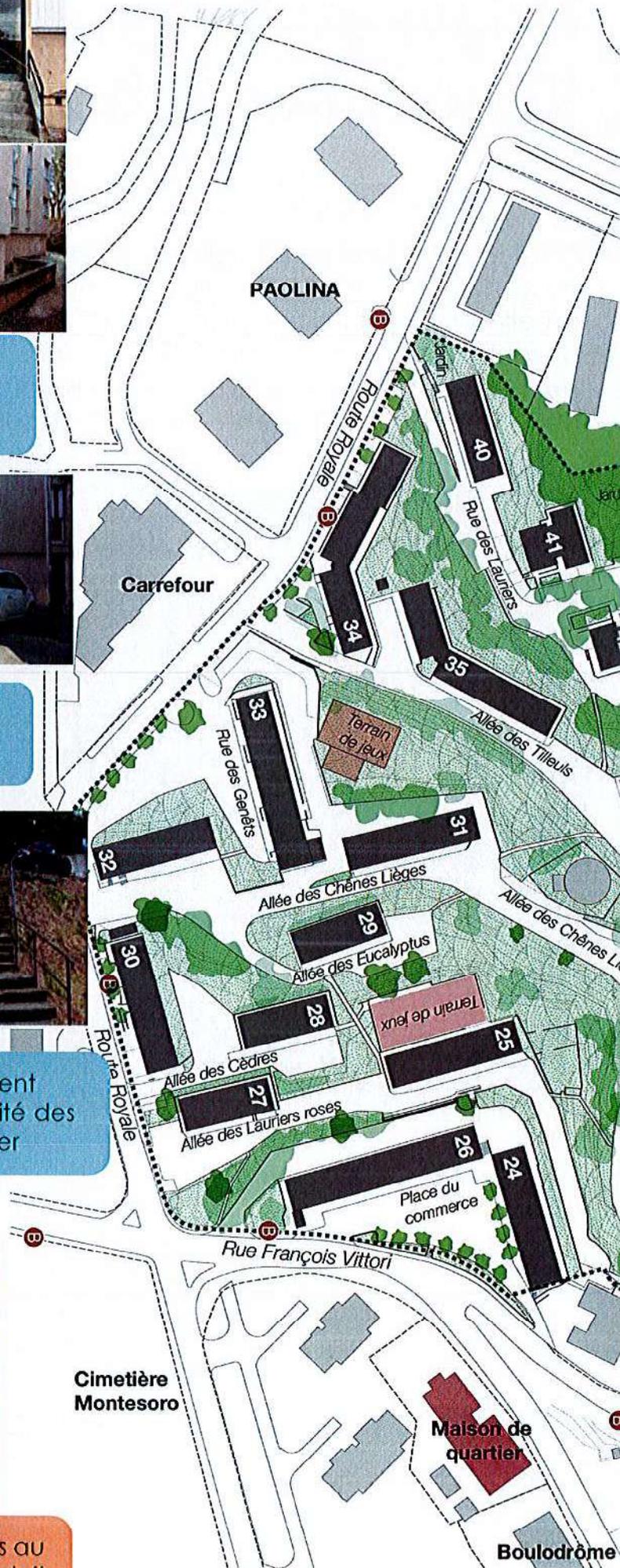


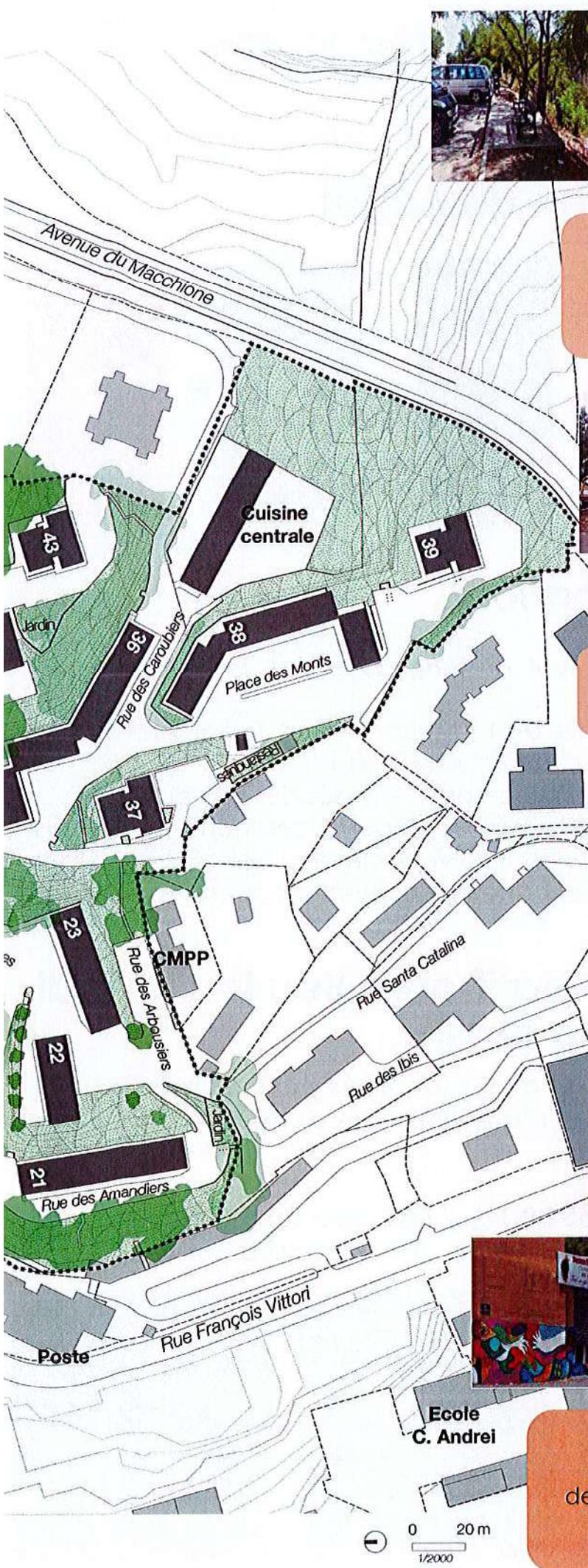
30% des habitants sont dans leur logement depuis plus de 30 ans. L'immense majorité des habitants est très attachée à son quartier

Des voiries privées, à double sens, faiblement aménagées et une signalisation manquante. Un éclairage peu efficace et insuffisant



Des loyers bas mais des charges élevées au regard du service rendu, un bailleur qui doit être davantage à l'écoute et plus réactif





Un mobilier urbain très hétérogène, peu qualitatif : des bancs vétustes, peu nombreux, l'absence de signalétique, ...

De beaux arbres, mais des espaces verts difficiles à entretenir



Une place du commerce attractive, des commerçants dynamiques



Le poids de la solitude et de l'isolement

Des habitants en situation de précarité, avec des ressources faibles



Des vues intéressantes, une localisation stratégique

Nombreuses situations de sous-occupation des logements

Des logements pas toujours bien isolés, des parties communes dégradées et mal entretenues, des caves générant des problèmes

Un sentiment d'abandon et un déficit de présence humaine sur le quartier

Des habitants plutôt satisfaits de leur logement, qui s'investissent beaucoup dans leur « chez soi », des acteurs de quartiers dynamiques



Des problèmes de dépôts et de collecte des déchets, de sécurité et d'incivilités.



Le quartier, vu par ses habitants et par les intervenants

Des habitants et des acteurs au cœur du futur projet

Les étapes de construction du projet



Votre avis et votre implication

Nous vous invitons à **donner votre avis tout au long du projet**. Pour cela, vous pouvez :

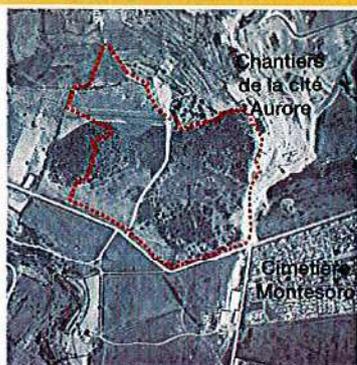
- Contacter l'équipe de cohésion sociale de la Maison des Quartier Sud, rue St Exupéry, du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h
- Vous signaler pour participer aux ateliers qui seront proposés dès février 2017
- Faire part de vos observations sur le diagnostic et proposer des thèmes que vous souhaitez aborder, des idées ou des projets que vous aimeriez voir réaliser ...tout ce qui vous tient à cœur pour vivre mieux chez vous, avec les autres, dans votre quartier et dans votre ville.

Le premier atelier participatif aura lieu le samedi 25 février 2017 à partir de 9h15

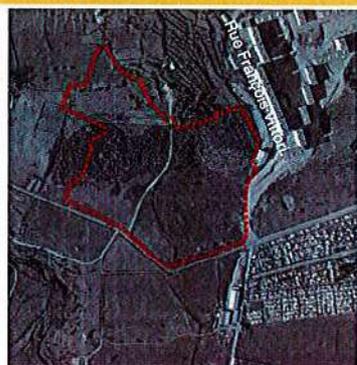
Il permettra de repartir des problèmes et atouts identifiés pour rechercher des solutions concrètes afin d'y remédier, et d'améliorer vos conditions de vie.

Inscrivez-vous !

Contacts : Maison de quartier (04 95 55 09 11) / Direction du renouvellement urbain et de la cohésion sociale (04 95 55 96 39 ; DRuiz@bastia.corsica).



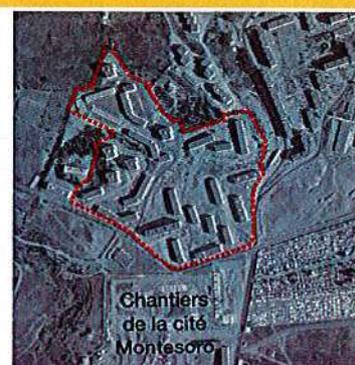
1961



1964



1969



1971



Bastia

Le, 14 FEV. 2017

Madame, Monsieur,

La Ville de Bastia et ses partenaires ont souhaité engager une réflexion sur votre quartier pour définir un projet permettant d'améliorer votre quotidien et votre environnement. Des bureaux d'études ont été désignés à l'été 2016 pour nous accompagner en ce sens.

Notre volonté est de reconnecter votre quartier à l'ensemble de la Ville, de profiter de l'expérience menée un peu plus bas, sur le quartier Aurore, pour agir mieux et efficacement chez vous, qu'il s'agisse de la qualité des espaces extérieurs, des conditions de vie, des services à développer, des atouts à valoriser...

Vous vous êtes déjà fortement impliqués pour la phase de diagnostic, à travers un questionnaire, ce qui a permis de nous éclairer sur les priorités qui sont les vôtres et doivent être prises en compte : c'est une première étape, très importante qui donnera du sens à l'action, de la force au projet et qui permettra de déterminer les investissements que doivent faire la Ville, l'OPH2B et les partenaires.

Mais le projet doit aussi être l'occasion de retisser les liens, de mettre en valeur votre territoire votre identité et vos talents, de s'appuyer sur les potentiels pour prendre le train des évolutions de la ville, et s'ouvrir à la modernité et à l'innovation.

Nouer un dialogue dans la confiance, le respect, et l'espérance pour que chacun soit acteur du changement, c'est tout le sens de la démarche que nous avons envisagée, que nous construisons avec vous, et pour laquelle nous avons besoin de votre implication.

Le document qui accompagne ma lettre a simplement pour but de constituer une base de travail, et d'expliquer clairement et simplement la méthode de travail.

Après les enquêtes de terrain, la réunion publique et les premiers ateliers avec les acteurs économiques, je vous propose donc de nous retrouver autour d'un premier atelier participatif qui, sur la base des constats effectués, aura pour but de tracer le chemin d'un développement urbain et de cohésion sociale qui correspond à vos attentes, à nos envies communes en tenant compte de nos contraintes et difficultés.

Nous souhaitons également que ce projet d'envergure puisse, au fur et à mesure de sa mise en œuvre, concrétiser des besoins du quotidien que vous avez signalés ; c'est pourquoi il y aura le déploiement d'actions structurantes comme la réhabilitation lourde de certains bâtiments, mais aussi la sécurisation des chemins, des rampes, ou des aménagements de proximité, l'assainissement des parties communes, une meilleure gestion des stationnements, pour que dans votre quotidien, vous puissiez évaluer les progrès.

Ce projet n'a de sens que si vous êtes les acteurs de cette évolution car la Cité Aurore a vocation à s'ouvrir sur les autres quartiers de la Ville.

Au-delà des ateliers, je vous rappelle que l'équipe de la Maison des Quartiers Sud, et plus particulièrement les médiateurs sont à votre disposition pour comprendre vos besoins et vos projets, et rechercher, avec les partenaires les réponses et solutions à vous apporter.

Je reste à votre écoute et je compte sur vous pour vous impliquer dans cette démarche ouverte, innovante et prometteuse. N'hésitez pas à faire entendre vos propositions,

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Première Adjointe,

en charge de la Politique de la ville,

du renouvellement urbain et de la vie des quartiers,
des affaires européennes et internationale,

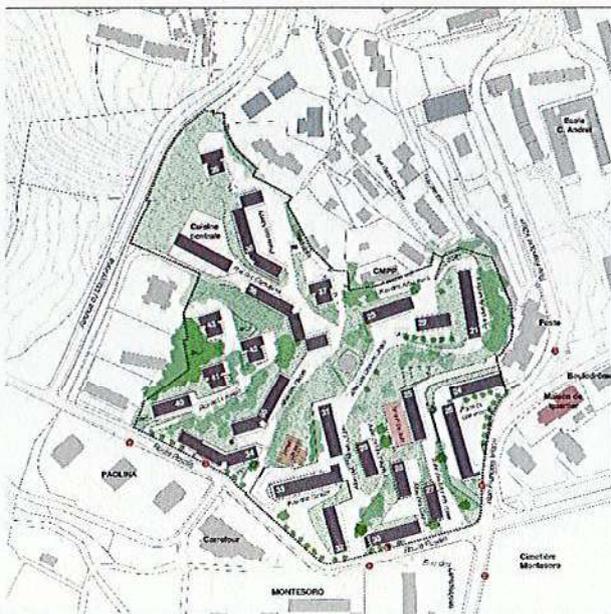
Emmanuelle de GENTILI



Atelier du 25 février 2017

Accueil, travail sur tables et restitution

Accueil des participants à partir de 9h15, présentation des prestataires et objectifs de cet atelier



Plan du quartier

4 tables ont travaillé sur plan et posé un diagnostic sur le quartier de leur vécu, commenté, proposé et surtout dialogué



Restitution du travail des quatre tablées et conclusions



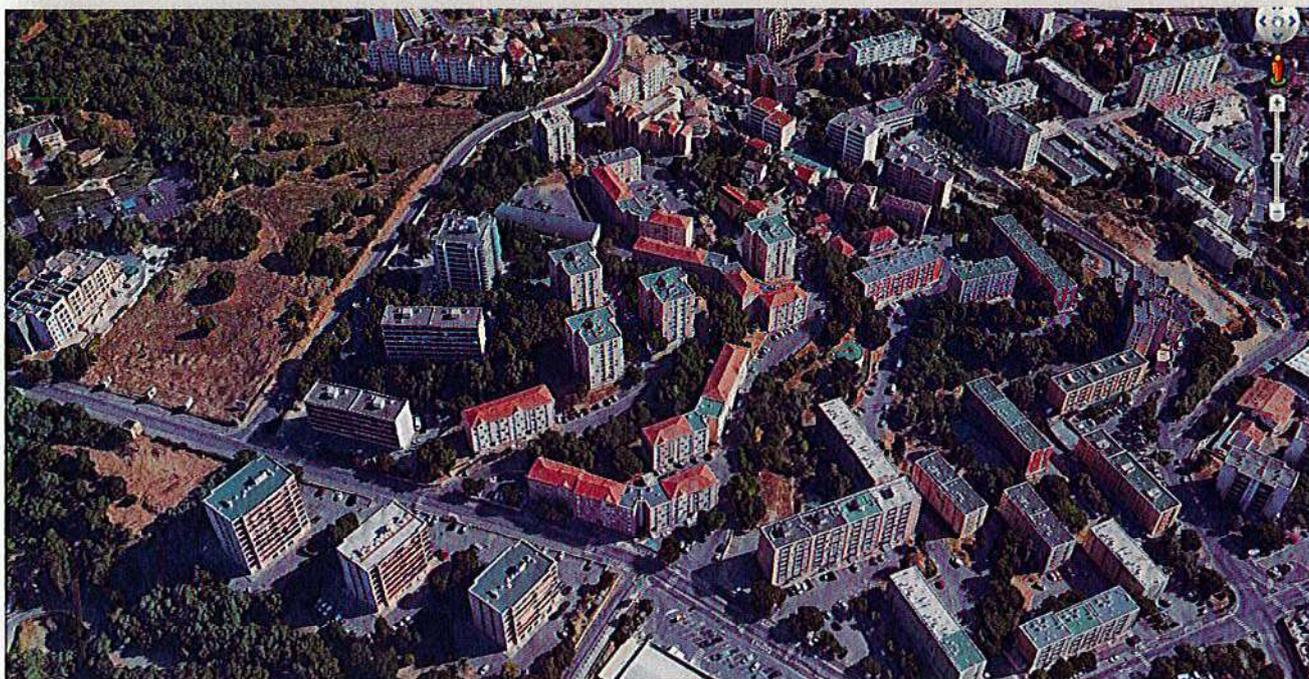


Bastia

Des habitants au cœur du futur projet de Rénovation Urbaine :

Le deuxième atelier participatif aura lieu le samedi 25 mars 2017 à partir de 9h15

Il fait suite au 1^{er} atelier qui a vous permis d'apporter des propositions. Ce 2^{ème} atelier consistera en une visite sur site pour évoquer ces propositions et un temps de discussion à la Maison de Quartier.



Votre avis et votre implication

Nous vous invitons à donner votre avis tout au long du projet en contactant l'équipe de cohésion sociale à la Maison des Quartier Sud :

- En participant aux ateliers qui sont proposés
- En faisant part de vos observations et en proposant des thèmes ou des projets

Inscrivez-vous !

Contacts : Maison de quartier (04 95 55 09 11) / Direction du renouvellement urbain et de la cohésion sociale (04 95 55 96 39 ou DRuiz@bastia.corsica).

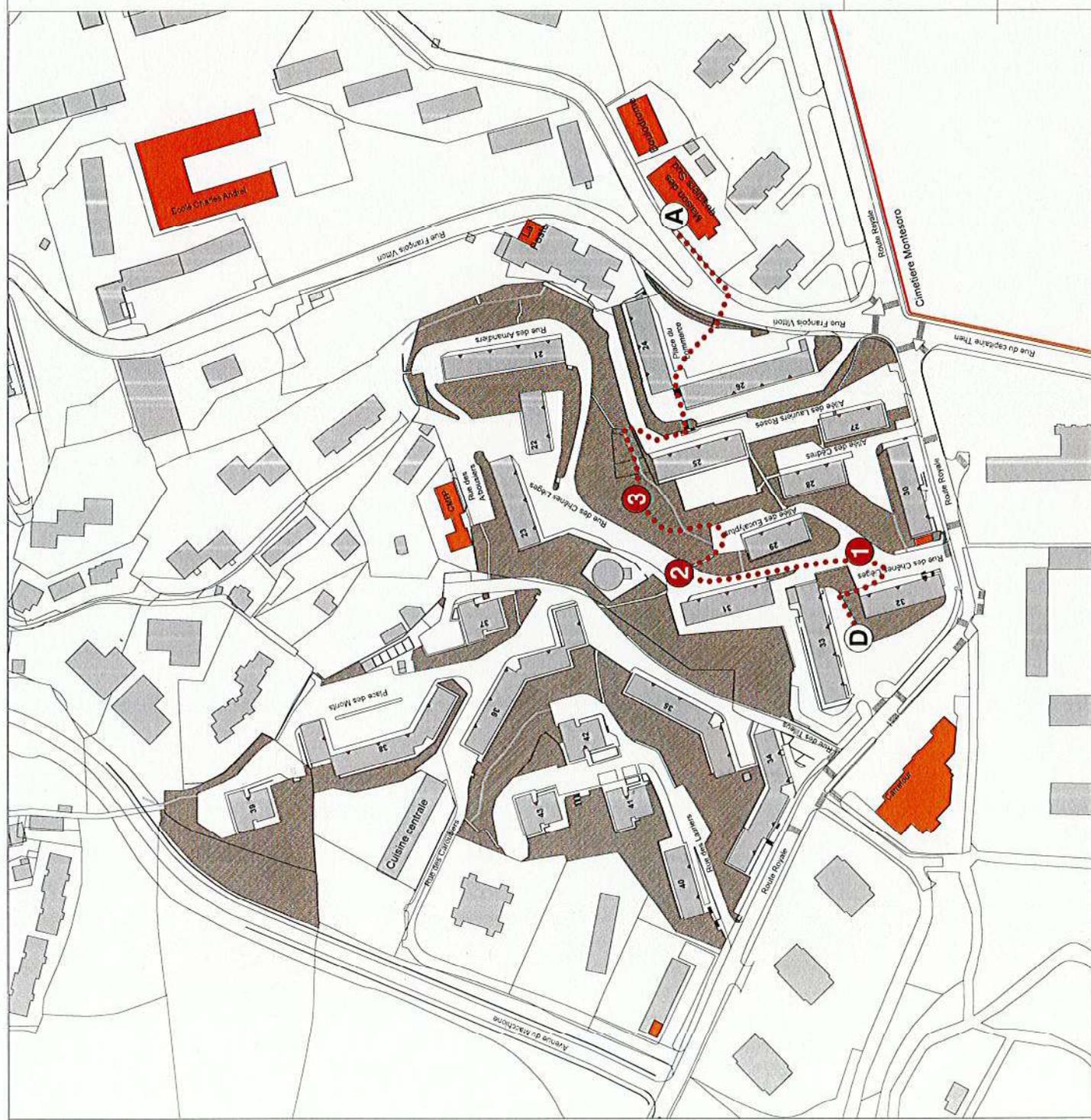
PARCOURS GROUPE 2

- D** Départ du parcours
- 1** Résidentialisation :
limite privé/public et stationnement
- 2** Aménagement d'espace public :
bancs, trottoirs, éclairage, stationnements
- 3** Parc public :
Cheminement, végétation, jardins partagés
- A** Arrivée du parcours

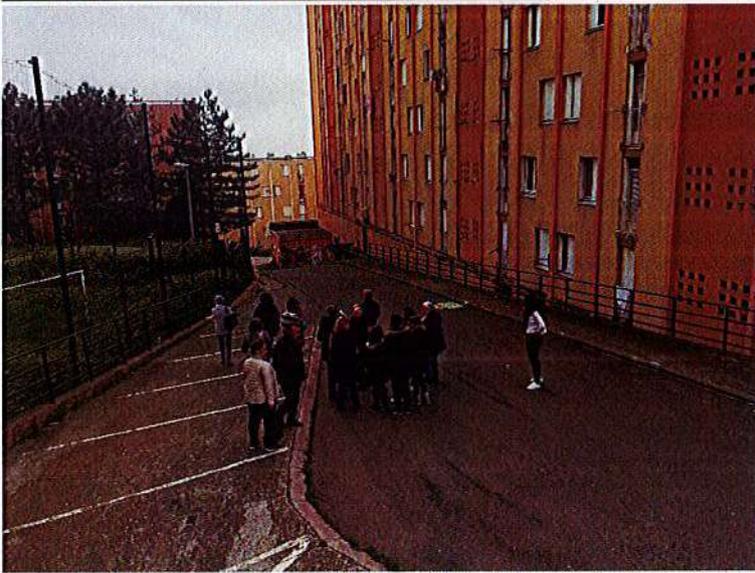
ATELIER HABITANTS 2 PLAN DU QUARTIER

0 20m N
1/2000

Etudes pré-opérationnelles, cités des
Lacs, Monts et Arbres à Bastia, (NPNRU)
Ville de Bastia
Mars 2017 A3



NPNRU ATELIER 2 – 25 MARS 2017





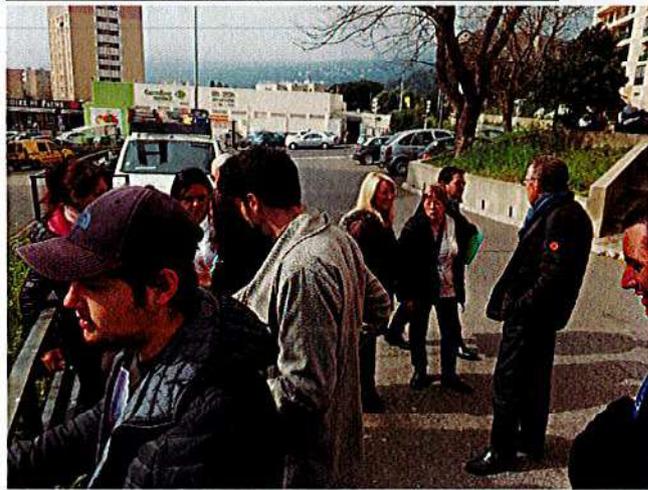












3) Mise à disposition à la Maison des Quartiers Sud de panneaux d'information expliquant le programme

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE
 CRUS des Monts, des Arènes et des Lacs
 RECONFIGURATION URBAINE

RECONFIGURATION URBAINE

- Limite du domaine public
- ▭ Nouveaux rues et places publiques
- Démarcation à créer / Cessation de la rue des lacs
- ▭ Parc urbain
- ▭ Terraces urbaines
- ▭ Mise en situation / Révision de notices et accès
- ▭ Cession de foncier du bailleur à un ou plusieurs opérateurs

MUTATION ET REHABILITATION DU PARC IMMOBILIER EXISTANT

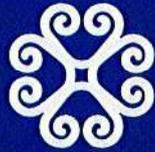
- ▭ Transformation de l'actif en 6 logements adaptés
- ▭ Transformation des caves en locaux d'activité
- ▭ Réparations importantes / Remplacement de façades / Remplacement de fenêtres
- ▭ Réparations importantes / Réparations de toiture / Réfection de pontons / Remplacement de mâts courants

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

- ▭ Immeubles de logements en R+4 / Unité d'un de 56 logements / Sur plan privé / Intégration d'un parking dans la pente / Services communs en RDC (550m²)
- ▭ Petit équipement de quartier







Bastia

CITÀ DI CULTURA

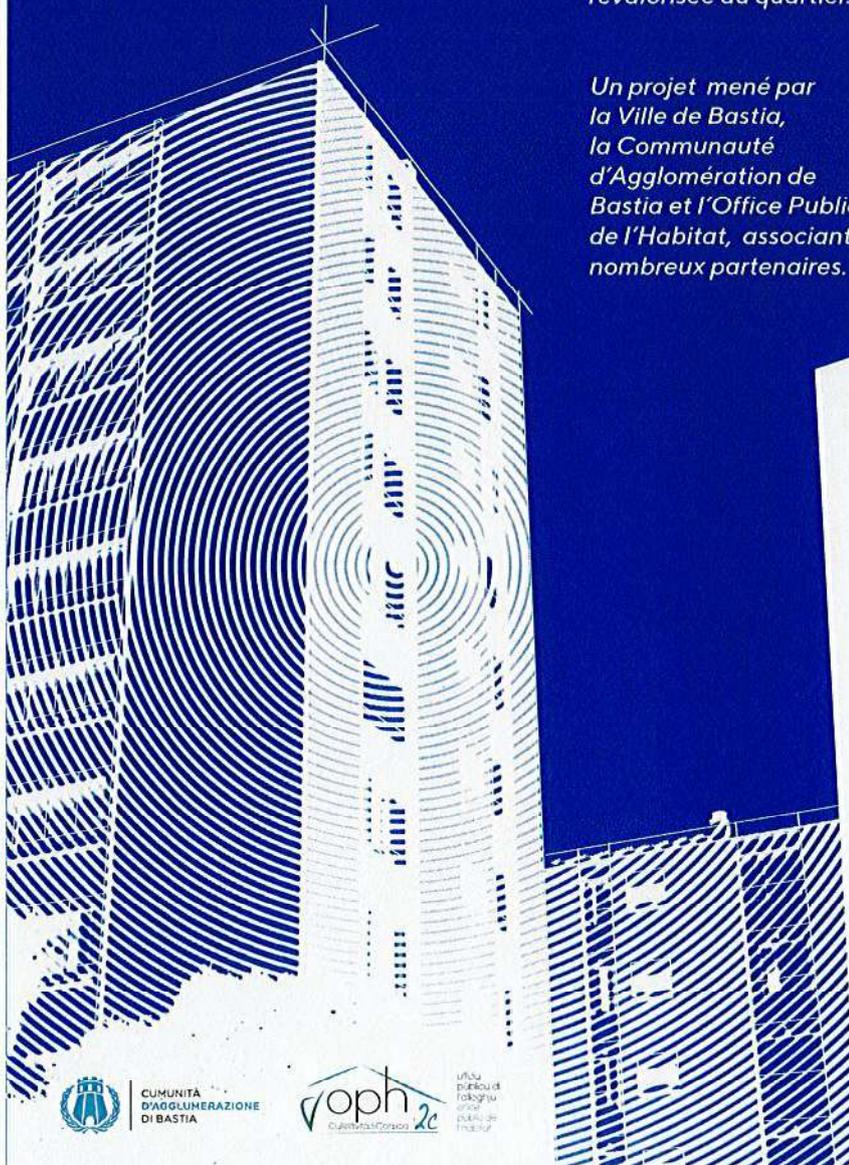
NPRU **ETRE** CITÀ NOVE **2016 > 2030**

Nouveau Programme de Renouvellement Urbain pour les Cités des Lacs, des Arbres et des Monts

+ 50 M€

*investis pour un meilleur
cadre de vie et une image
revalorisée du quartier.*

*Un projet mené par
la Ville de Bastia,
la Communauté
d'Agglomération de
Bastia et l'Office Public
de l'Habitat, associant de
nombreux partenaires.*



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA



OFFICE
PUBLIC
DE
L'HABITAT
DE BASTIA



\\ LA RÉNOVATION DES CITÉS DES LACS, DES MONTS ET DES ARBRES

C'EST LA REVALORISATION DU QUARTIER ET L'ENGAGEMENT
D'OFFRIR UN MEILLEUR CADRE DE VIE À TRAVERS

> UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS

- | La création de nouveaux logements
- | La réhabilitation des anciens bâtiments
- | La résidentialisation des espaces



> DES ESPACES PUBLICS REPENSÉS

- | Le désenclavement du quartier
- | Des déplacements plus fluides et sécurisés
- | Du stationnement réorganisé
- | Des réseaux publics rénovés



> DES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

- | La friche de l'ancienne Grande Barre requalifiée
- | La place du Commerce réaménagée
- | La création d'un équipement de proximité
- | L'aménagement d'un parc urbain

> DES CITOYENS ENGAGÉS

- | Le soutien et l'accompagnement des commerçants
- | Une équipe à l'écoute des habitants
- | L'implication des habitants et des associations tout au long du projet
- | Une maison de projet pour accueillir les initiatives citoyennes et répondre aux sollicitations des riverains



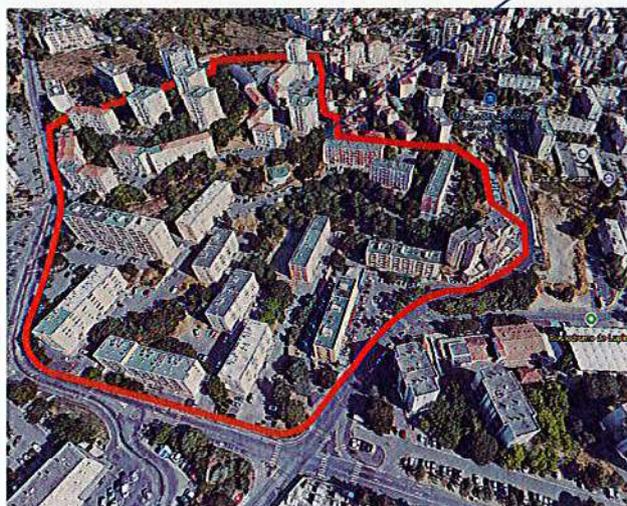


UN NOUVEL HORIZON POUR LES CITÉS DES LACS, DES ARBRES ET DES MONTS

AUJOURD'HUI

- | un quartier enclavé et dégradé,
- | une population fragile, et isolée,
- | un fort sentiment d'abandon.

Le périmètre concerné



La Ville de Bastia œuvre depuis plusieurs années à redonner toute son attractivité aux Quartiers Sud, à améliorer le cadre de vie et à favoriser le vivre ensemble. Grâce à un Nouveau PRU les Cités des Lacs, des Arbres et des Monts vont bénéficier d'un soutien sans précédent.

DEMAIN



Améliorer des logements et des espaces de loisirs, développer des mobilités, rénover l'ensemble des réseaux, soutenir les commerces...



Transformer l'image du quartier, le rendre plus agréable et confortable au quotidien



Révéler ses atouts : espaces naturels, points de vue, son histoire...



Acquérir des espaces qui appartiennent à l'Office public de l'Habitat afin de faciliter leur gestion quotidienne et permettre aux services de la Ville d'y intervenir (voirie, nettoyage, police municipale...)



Renforcer l'équité de traitement entre ce secteur et les autres quartiers de Bastia



\\ LE PROGRAMME EN CHIFFRES

> LES CHIFFRES



> PARTICIPATIONS

Ville de Bastia
6 132 000 €

Collectivité de Corse
13 223 000 €

OPH2C
7 490 000 €

Etat
803 000 €

Action logement
2 286 000 €

Anru
11 070 000 €

CAB / Acqua Publica
3 831 000 €

> MAÎTRES D'OUVRAGES

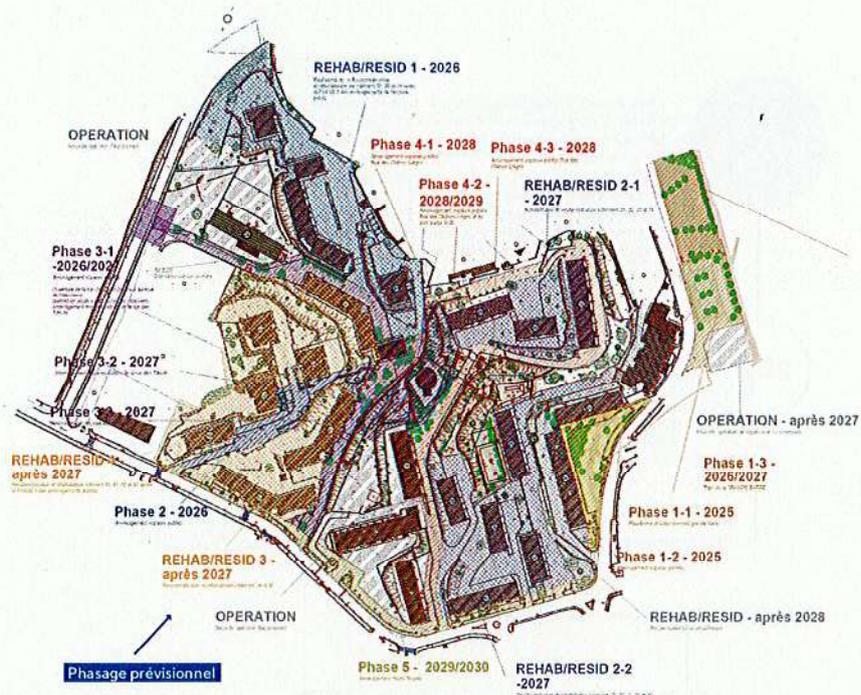
LA VILLE

pour **4** opérations
représentant un coût de
13,2 M€

L'OPH2C

pour **12** opérations
représentant un coût de
31,6 M€

LES 3 CITÉS 2016-2030



| Le **projet de rénovation** du quartier sera mis en œuvre en plusieurs phases qui s'étaleront jusqu'en **2030**,

| La **Ville de Bastia et L'OPH2C**, 2 maîtres d'ouvrages coordonnés qui travaillent main dans la main et en collaboration avec de nombreux partenaires.

| Les **2 premières phases** concerneront :

| La place du Commerce

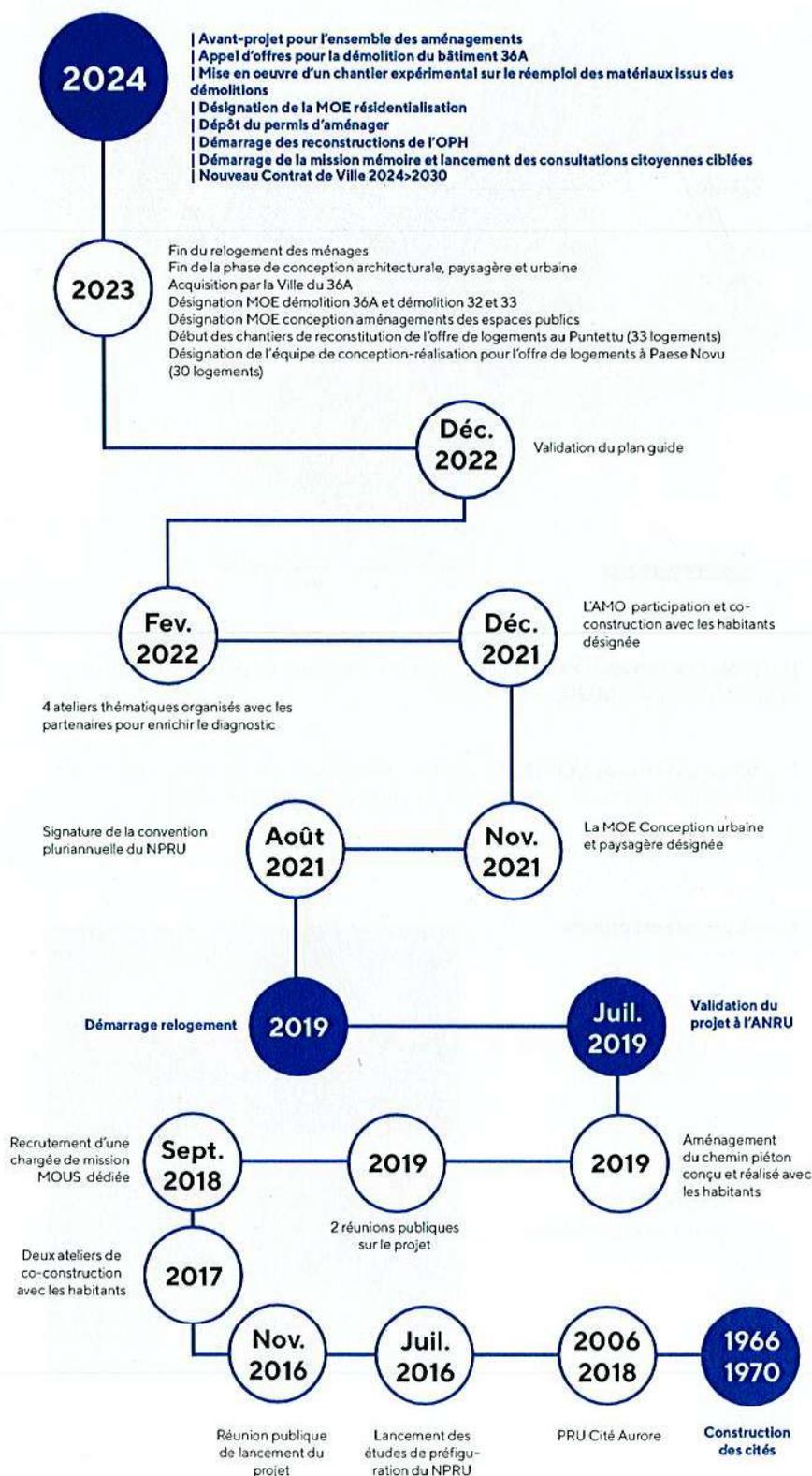


| La friche de l'ancienne grande barre



* Cette proposition de phasage peut être amenée à être modifiée, selon les impératifs rencontrés.

LES GRANDES ÉTAPES DU NPRU > 2024



PRU : programme de rénovation urbaine
 NPRU : nouveau programme de rénovation urbaine
 ANRU : agence nationale pour la rénovation urbaine
 MOE : maîtrise d'œuvre
 MOUS : maîtrise d'œuvre urbaine et sociale
 AMO : assistant à maîtrise d'ouvrage



© PERSPECTIVE DEPUIS LE TALLUS SITUÉ SUR LE STATIONNEMENT VERS LE BELVÈDÈRE DE L'ESPACE DE LOISIRS

LA FRICHE DE L'ANCIENNE GRANDE BARRE

COÛT DE L'OPÉRATION
2 M€

- Légende**
- ① Talus et murs de la plateforme
 - ② Places de stationnement en sol perméable
 - ③ Escalier transversal reliant la cité Aurora
 - ④ Terrasses végétalisées accessibles
 - ⑤ Belvédère aménagé en une succession de trois terrasses de faible hauteur
 - ⑥ Arbre de bus de la rue Vittori
 - ⑦ Prairie et promenade
 - ⑧ Terrasse accessible pourant accès BSL si nécessaire, un équipement
 - ⑨ Escalier reliant la cité Aurora
 - ⑩ Rue Vittori



4 000 m²
dédiés à la vie du quartier.



> PARKING

45 nouvelles places sur plus de 1400 m² pour pallier le manque de stationnement sur l'ensemble du périmètre notamment la place du Commerce. Un parking arboré conçu principalement avec des matériaux perméables favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol.



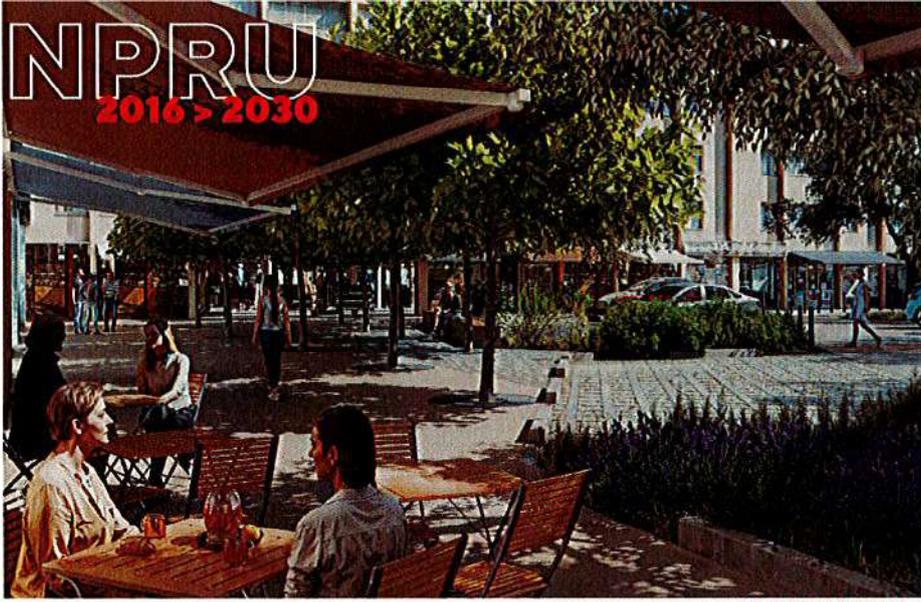
CONSULTATION DES HABITANTS

> UN ESPACE DE LOISIRS

L'espace de loisirs de 2600 m² fait l'objet d'une consultation publique. Les habitants sont appelés à soumettre leurs idées et envies pour participer aux choix des aménagements qui seront réalisés au sein de cet espace.

Pour participer à la consultation, informez-vous ici >





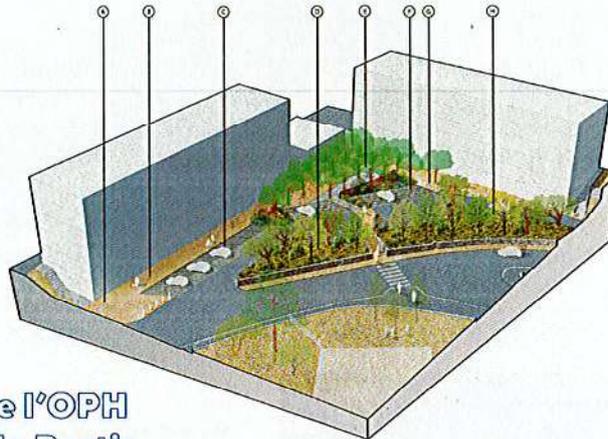
© PROJET PLACE DU COMMERCE

LA PLACE DU COMMERCE

80%

de l'activité commerciale des trois cités est concentrée sur la place

- ① Arrêt de bus à proximité
- ② Terrasses et quais piétons
- ③ Places de stationnement en sol perméables
- ④ Aires d'ombrage existantes
- ⑤ Placette arborée d'un mail de Mercat alla
- ⑥ Stationnement pour PMR
- ⑦ Aires à vélo
- ⑧ 2 places de livraison



Achat du foncier de l'OPH par la Ville de Bastia
 | Requalification de l'espace
 | Travail de valorisation des commerces
 | Développement de l'attractivité de la place

Cout de l'opération : 1 700 000 euros

> LES OBJECTIFS

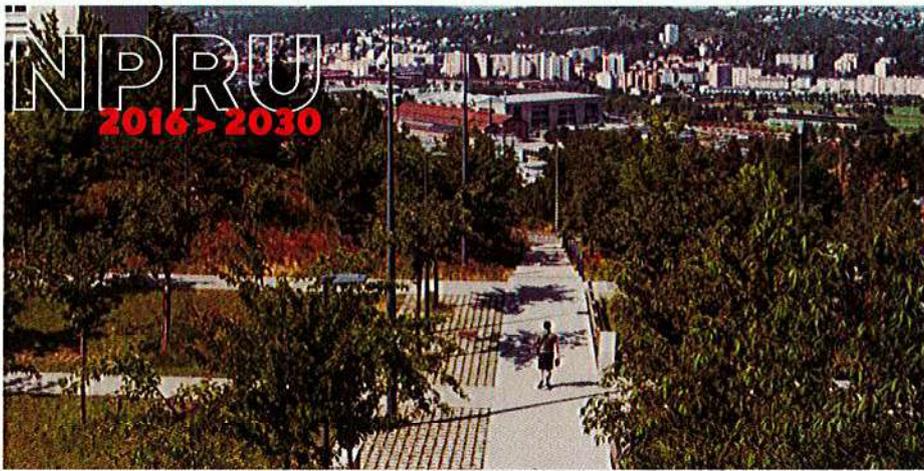
- | Favoriser la dynamique commerciale et encourager la convivialité
- | Rationaliser et améliorer le stationnement (une trentaine de places à durée limitée, un espace de livraison...)
- | Créer des espaces ombragés en continuité des commerces existants
- | Créer des circulations piétonnes sécurisées et bien identifiées autour du stationnement
- | Reprendre les réseaux



© PLACE DU COMMERCE AUJOURD'HUI

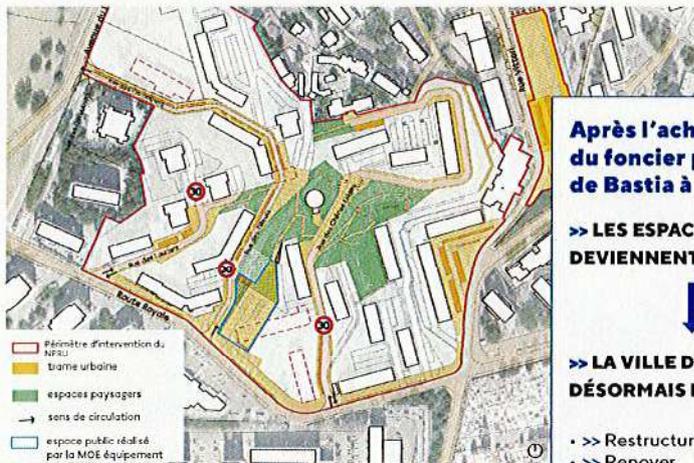


© INSPIRATION AMÉNAGEMENT



\\ DE LA CITÉ AU QUARTIER

> REQUALIFIER, DÉSENCLAVER,
SE RENCONTRER



\\ LA REQUALIFICATION DES RUES

- 30 Limitation à 30 Km/h
- 1 Larges trottoirs, circulation piétonne favorisée et sécurisée,
- 2 Stationnements publics,
- 3 Aménagement paysager avec mobilier urbain,
- 4 Reprise totale de l'éclairage,
- 5 Reprise de la totalité des réseaux EP et EU sous le domaine public
- 6 Connexion des 2 pistes cyclables existantes entre l'Est et l'Ouest via la Route Royale
- 7 Création d'un cheminement piéton entre la place du commerce et la partie haute du quartier

Après l'achat
du foncier par la Ville
de Bastia à l'OPH

>> LES ESPACES
DEVIENNENT PUBLICS



>> LA VILLE DE BASTIA PEUT
DÉSORMAIS INTERVENIR

- >> Restructurer
- >> Renover
- >> Nettoyer et entretenir
- >> Maintenir la tranquillité publique
- >> Faire respecter les règles

> DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR PLUS DE QUALITÉ, DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ



\\ LES ESPACES DE RENCONTRES
nouveaux mobiliers urbains et
espaces de rencontres ombragés
ou ensoleillés



\\ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC rénové
pour des usages nocturnes
sécurisés et réduire les
consommations énergétiques.



\\ UNE NOUVELLE MANIÈRE DE CIRCULER
des zones 30, certaines rues désormais
en sens unique et une connexion directe
à l'avenue du Macchione.

\\ LA REPRISSE DES RÉSEAUX ET LA GESTION DE L'EAU
pour lutter contre les ruissellements et inondations :

- | Mettre en place des surfaces perméables
- | Stocker l'eau pluviale
- | Retenir l'eau au droit des racines pour favoriser l'humidification des talus.



* Favoriser l'humidification des sols naturels

| 15% d'imperméabilisation en
moins malgré la création de
routes supplémentaires*.

| 12% de surfaces plantées
supplémentaires



* Les chiffres ne concernent que les opérations de la Ville de Bastia. Les efforts fournis par l'OPH à travers la réalisation de ses travaux engendreront des résultats plus importants encore.



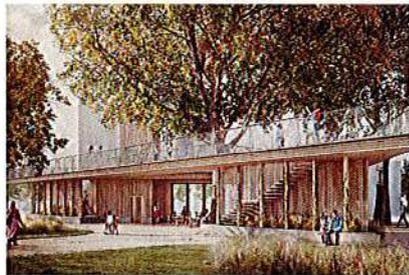
© IMAGE NON CONTRACTUELLE

\\ L'ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ

2025-2027
COÛT DE L'OPÉRATION : 1.8 M€



- | Espace principal d'environ 335 m²,
- | Salle d'activités de 90 m²,
- | Locaux administratifs 50 m²,
- | Sanitaires et rangements 55 m².



Le nouveau bâtiment situé aux abords de la zone de démolition des bâtiments 32 et 33, est construit en lien direct avec le parc urbain et le désenclavement du quartier. Il proposera aux habitants un espace de convivialité ainsi que des activités qui seront définies directement par les futurs usagers au cours d'une consultation publique.

Lors de cette consultation publique les associations de quartier seront sollicitées pour définir et faire vivre le projet.



© IMAGES NON CONTRACTUELLES

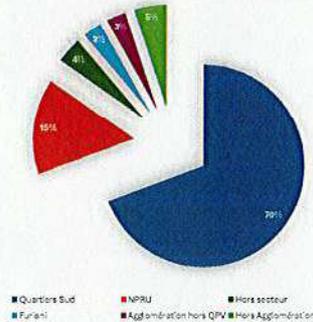
**PARTAGEZ
VOS
IDÉES !**



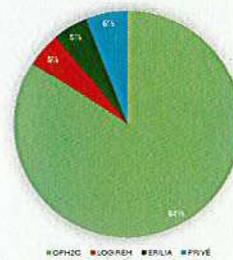
\\ RELOGEMENT, DÉMOLITIONS, ET RECONSTITUTION DE L'OFFRE LOCATIVE SOCIALE

> RELOGEMENT : LA TOTALITÉ DES MÉNAGES RELOGÉS 2019 - 2023

> LOCALISATION DES RELOGEMENTS



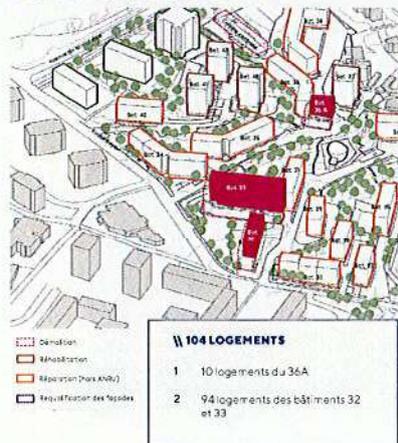
> BAILLEUR DE DESTINATION



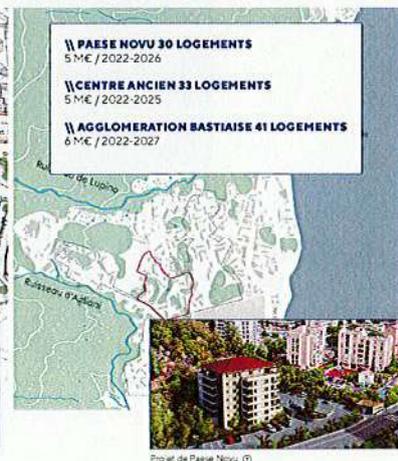
95%
des personnes
relogées satisfaites

- Des familles accompagnées et relogées avec soin
- Des solutions personnalisées : besoins, localisation, surface et loyer
- Des situations sociales prises en charge
- Des conditions de logement améliorées
- Des liens forts noués avec les habitants

> DÉMOLITIONS DE
104 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SUR SITE



> RECONSTITUTION DE
104 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX HORS SITE

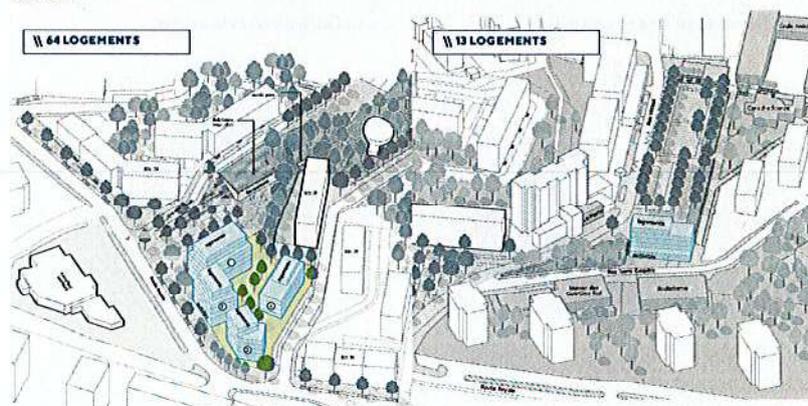




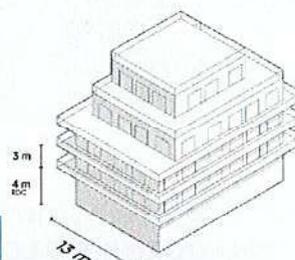
© PHOTO NON CONTACTUELLE

\\ UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS SUR SITE

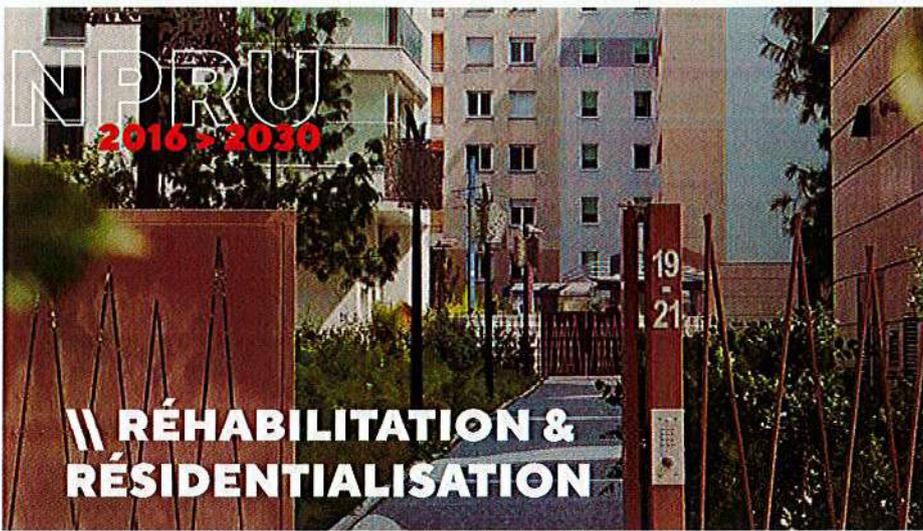
▷ LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SUR SITE



- | Une entrée de quartier repensée grâce à une nouvelle offre de logements,
- | 75 logements neufs locatifs intermédiaires ou en accession à la propriété,
- | 1060 m² dédiés à l'installation d'activités en rez de chaussée.

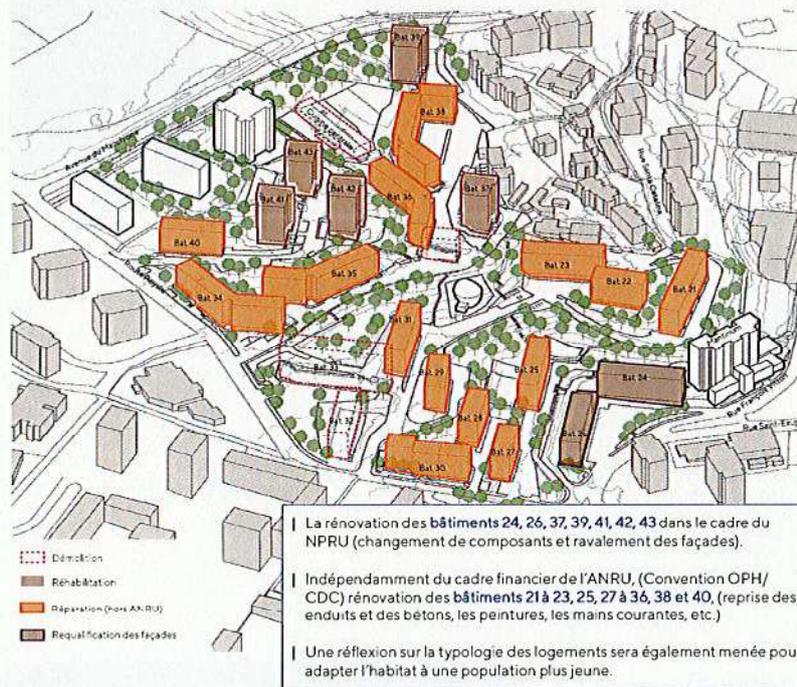


© LES INSPIRATIONS



Malgré des interventions régulières depuis les années 90, la qualité de l'habitat s'est dégradé au fil du temps.
 Dans le cadre du NPRU, l'OPH procède à la réhabilitation et à la « résidentialisation » des ensembles bâtis.
 Il s'agit de rénover l'existant et d'offrir de meilleures conditions de logement et de vie.

> LA CARTE DES BÂTIMENTS RÉNOVÉS



> 7 UNITÉS RÉSIDENTIELLES

- Délimiter** les résidences des espaces publics
- Améliorer** l'accessibilité des immeubles (signalétique)
- Végétaliser** chaque espace libre
- Eclairer** pour garantir la sûreté
- Stocker** les déchets dans des lieux aménagés
- Aménager** des espaces de sociabilité en pied d'immeuble



La résidentialisation c'est :

» **CRÉER UNE LIMITE CLAIRE ENTRE L'ESPACE PRIVÉ (GÉRÉ PAR L'OPH) ET L'ESPACE PUBLIC (GÉRÉ PAR LA VILLE DE BASTIA)**

» **OBJECTIFS**

- Clarifier le rôle de chacun
- Améliorer et sécuriser les conditions d'habitat
- Revaloriser les espaces collectifs

Résidentialisation de 729 logements locatifs sociaux en 7 unités 8 M€ 2023-2027 | 500 m² en pied d'immeubles reconvertis en locaux d'activités 800 K€ 2024-2027



\\ L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

> LA COHÉSION SOCIALE AU CŒUR DU PROJET

\\ LA MAISON DES QUARTIERS SUD: UNE MAISON DU PROJET AU SERVICE DES HABITANTS

- Des médiateurs présents pour informer, orienter et co-construire des solutions adaptées à chaque situation personnelle,
- Un carnet de doléances en libre accès pour recueillir les avis et ressentis des habitants,
- De l'information actualisée sur l'avancée du Programme

La Ville et l'OPH, à vos côtés, pour vous accompagner dans le processus de renouvellement

\\ UNE VEILLE QUOTIDIENNE SUR LE QUARTIER MENÉE PAR LES ÉQUIPES DE LA VILLE

- | Relevé des dégradations, établissement et suivi des signalements, en vue de leur traitement,
- | Travail de proximité mené auprès des habitants pour remédier à des situations préoccupantes et favoriser le bien-être dans le quartier,
- | Mise en réseau d'acteurs pour co-construire des solutions,
- | Prise en compte des suggestions et valorisation des initiatives habitantes.

\\ FÉDÉRER NOS ENGAGEMENTS

A travers le dispositif du Contrat de Ville, la Mairie donne aux associations les moyens techniques et financiers de poursuivre les objectifs suivants

- | Bien vivre dans le quartier,
- | Accompagner les habitants vers leurs droits et l'émancipation,
- | Agir sur l'emploi et la cohésion.

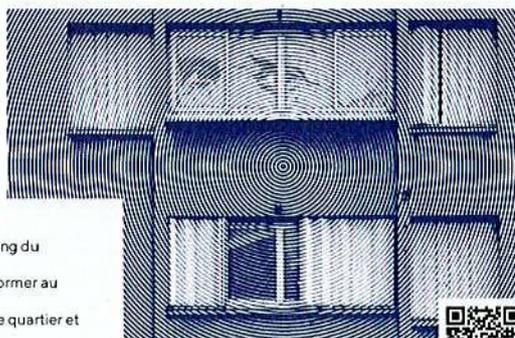
\\ LA PARTICIPATION DES HABITANTS

| La Ville entend concerter et impliquer les habitants sur des phases très opérationnelles du programme.

| Un « groupe d'habitants » a déjà été créé en 2021.

\\ LES ACTIONS EN COURS ET À VENIR

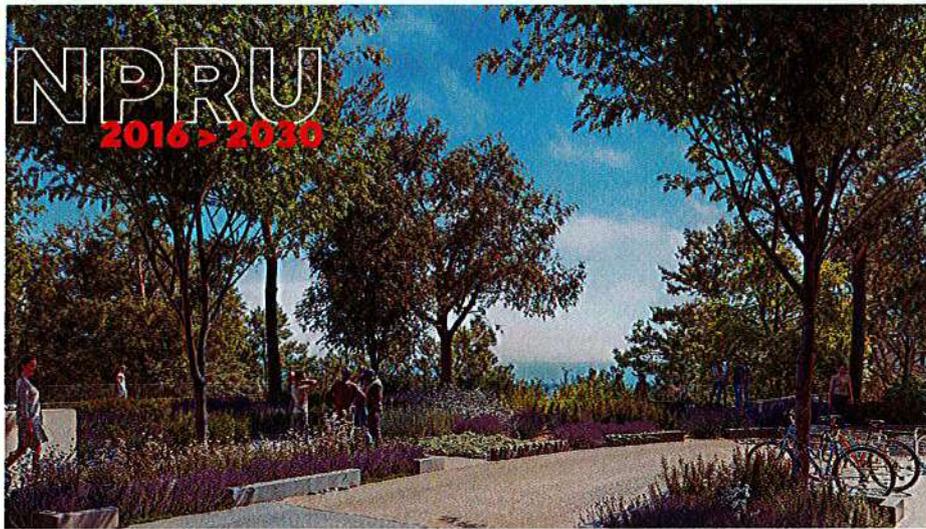
- | Des consultations citoyennes tout au long du programme
- | Des équipes sur le terrain pour vous informer au quotidien
- | Une "mission mémoire" pour valoriser le quartier et leur histoire commune



Tenez-vous informés !

\\ LA PAROLE DONNÉE AU CITOYEN TOUT AU LONG DU PROJET

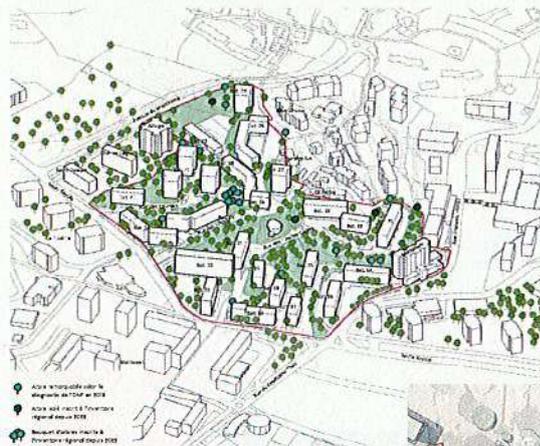




© PROJECTION DU PARC CENTRAL

UN PATRIMOINE VÉGÉTAL À PRÉSERVER ET À DÉVELOPPER

SAUVEGARDER L'EXISTANT



| Autrefois terre de vergers, Lupinu, désormais urbanisé sera replanté pour lui donner tout son potentiel

| Diagnostic effectué par l'Office National des Forêts

| Réalisation d'un inventaire des arbres présents sur site (532 arbres et 29 espèces différentes)

| Inscription de 4 sujets dans l'inventaire régional des arbres remarquables de Corse

UN PARC PUBLIC DE 7 000 M²

- | Créer un parc au cœur du quartier,
- | Préserver l'environnement,
- | Proposer un lieu de fraîcheur, de convivialité et cesser l'artificialisation des sols.



La nature en ville, un atout pour demain !

Parc arboré de part et d'autre de la rue des Chênes Lièges

DE NOUVELLES PLANTATIONS.

- | Plus de 110 arbres plantés
- | les essences locales sont privilégiées,
- | le boisement des chênes-lièges est préservé,
- | les essences d'arbres sont diversifiées en privilégiant l'apport d'ombre,
- | des arbres à fruits (figuiers, châtaignier, ...) sont plantés,
- | 1 arbre coupé = 3 nouveaux arbres plantés.



Cœur de quartier
Les Pentes Boisées



\\ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

> UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

\\ LES MATÉRIAUX DURABLES

Les matériaux perméables, remplaçables et modulables sont privilégiés partout où les usages le permettent (cheminement du parc, trottoirs, pieds d'arbres..)

\\ DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE

Mise en place d'une continuité piétonne entre le haut et le bas du quartier et installation d'une piste cyclable le long de la Route Royale afin de relier les tracés existants en amont et aval du site et offrir une continuité cyclable.

\\ LA DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS

Recréer des sols naturels au coeur du quartier

\\ UNE DÉMARCHÉ D'INSERTION SOCIALE PAR L'ÉCONOMIE

Des clauses insérées dans les marchés publics pour accompagner, former, et recruter des personnes éloignées de l'emploi.

**POUR LA
1^{ÈRE} FOIS
EN
CORSE**

> LAB 36A,

Bastia lance le 1^{er} chantier d'expérimentation dédié à la dépose et au réemploi de matériaux issus du BTP

un chantier d'expérimentation dédié à l'apprentissage de la dépose des matériaux issus de la démolition pour leur réutilisation et transformation.

- | Inciter les entreprises au réemploi
- | Former leurs salariés
- | Soutenir la création de filières dédiées au traitement et à la commercialisation de matériaux issus des déconstructions.



| Méthode et partenaires



D'AUTRES CHANTIERS À VENIR !

Cità di Bastia : coordination, montage et suivi de projet
Bellastock : études définissant les matériaux pouvant faire l'objet de réutilisation
AFPA : formation et encadrement de stagiaires + réception et stockage à Borgo des matériaux déposés dans l'attente d'une seconde vie
Mission Locale : 10 à 12 personnes mobilisées sur le chantier pour acquérir une attestation de compétences
DDETSPP : support technique
OPH : mise à disposition d'un local pour la formation et l'accueil des apprentis
Durée du chantier : 2 mois

4) Mise à disposition à la Maison des Quartiers Sud d'un registre dédié à ce projet sur lequel chacun pourra consigner ses observations ou suggestions

Quartiers Sud de Bastia - Nouveau Programme de Rénovation Urbaine

Cahiers des habitants – mai 2019 – Maison des Quartiers Sud



Observations - propositions - questions sur le projet NPRU

Coordonnées:
Nom - Prénom -
adresse - Téléphone

Date

27/09/19
HASTIN

Angelina HANGANO
Bt 31A
06.26.28.87.83

Question = * Bt 21 et 23 = concernant la transformation des
"comés en locaux d'activités (sur plan général du projet): Est-ce que cela va
& tenir? Est-ce que cela implique la suppression des comés (ma caisse est
utilisée et entretenu!). C'est que des locaux d'activités, et ce que l'on
voit grâce des nuances?
* Bt 24 et 25 = R+1 sur le 1^{er} floor, doit être
"transformation en locaux adaptés! C'est quoi les locaux adaptés?
L'and est-ce que ça pourrait être? L'impact sur l'impact en RDC
notamment, les accès?
* Actuellement le comon "intéressé" qui est le comon le comon
populaire qui dépende de qu'on en le comon (à 22) dans tous les sens
l'ensemble!

(Ne veut
pas qu'on
supprime
les comés
à 22/23)

28/05

MR ANDERUE
33A

où peut on consulter le plan officiel samedi en
matin?
Quelle est la nécessité de caisses est immeuble?
Quel est le projet général à la place de l'immeuble?

| Date | Coordonnées : Nom - Prénom - adresse - Téléphone | Observations - propositions - questions sur le projet NPRU |
|------------|--|--|
| 05/07/19 | M. Yohann BINAENE 07.87.16.60.28 | <p>À l'initiative de M. BINAENE pour faire état du problème des sachets de papier en établissement, à l'initiative de M. BINAENE Le Point Commercial " (Ex Avenir) ". Et de la nécessité d'un meilleur matériau des espèces caténiens, espèces vives, autour de son commerce (notamment suite à la coupe d'Arbece).</p> <p>Le magasin est le magasin qui est de ce point commercial. Il a été mis en relation avec nous par le biais d'une location de N° 41 (Location Saison).</p> |
| 31/07/2019 | Jackie Forget | <p>Que va-t-il être fait sur le terrain de la creuse centrale? Propose la création d'un " parc naturel" un lieu où la nature reprend ses droits?</p> |

| Date | Coordonnées: Nom - Prénom - adresse - Téléphone | Observations - propositions - questions sur le projet NPRU |
|-----------------------------|--|---|
| Semaine du 20 sept 2019. | M ^{me} CASANOVA Secours - F. Villeme PT: 42-37. | M ^{me} Casanova s'est rendue à la permanence du PT: 43 où il a rencontré C. Aquet (OEH2C). C. Aquet était "decevoir" de fait et d'ambition du PT: 33 et le ce fait était préoccupé sur l'avenir de la zone à PT: 33. M ^{me} Casanova était "insiste". |
| 16/09/19 | M ^{me} Casanova PT: 25. | "Vous allez installer des bornes vertes (autour du 4 ^{ème} avenue chemin ---), pourquoi pas à côté des champs les autres?" - J'ai expliqué à nouveau le projet en détail et le "grand projet" NPRU qui prendra en compte le matériel matériel. |

Observations - propositions - questions sur le projet NPRU

Coordonnées :
Nom - Prénom -
adresse - Téléphone

Date

07/06/13

Fitzwill
M. Boudon

Les 3 promoteurs, latifata, sont impliqués
 - Con la présente Com avait dit qu'elle
 avait pris de logements T4 dépendants dans
 l'immobilier. Une de ces promoteurs (M^{me} Boudon)
 à 40⁰⁰⁰ m² T4 avec M^{me} Boudon (sans
 et la m^{me} Boudon la candidate l'accès accordé
 elle achève.
 - Les 3 promoteurs subventionnés étaient avant
 1) James

M. Boudon 05 47 87 11 11

02/10/13

- Remarque info sur projet CDC - un peu plus de
 - Demande voir le plan avec SAS etc - L'Etat fait le
 une fois - 810

| Date | Coordonnées : Nom - Prénom - adresse - Téléphone | Observations - propositions - questions sur le projet NPRU |
|------------|--|---|
| 07/10/19. | M ^{me} PALAZZO B ^{is} 27B | Voulez voir M. Fromel pour signaler la présence à nouvelles vertues plantées en le parking et l'immobilier. Elle info tout les jours à la M ^{me} et à l'OLP & BCR. (Nottinck). |
| 07/10/20 | Soline - Ville / no Boulonnais B ^{is} 31 06.45.21.67.02 | Soline à contacter <D> pour voir les propositions de les 2 Acacias coupés pour Espes Verts Nantais - Depuis cette quinzaine, ces 2 arbres ne survivent pas l'été coupés en "font" - Surtout s'ils ont été coupés à la charnière express de sursis ? |
| 05/01/2021 | M ^{me} NANANI - 36A 06 91 00 95 00 | Souhait de trouver sur le quartier : un commercial pour services (thé, café...), lieu de sociabilité, petit jardin... Et pote de santé (infirmiers...) |

| Date | Coordonnées : Nom - Prénom - adresse - Téléphone | Observations - propositions - questions sur le projet NPRU |
|------------|--|---|
| 04/11/2022 | Mme BOUFA 32C - | Proposition d'amélioration de signalétique sur le quartier pour mieux se repérer. |

**5) Edition d'une lettre de quartier des Quartiers Sud spécifique
présentant le projet**



EN BREF

Dans cette lettre de quartier, retrouvez les grandes lignes du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine des Cités des Lacs, des Monts et des Arbres.

Nouveaux aménagements publics, rénovation de l'habitat, reprise des réseaux, offre de logements, de grands chantiers commencent cette année et se poursuivront jusqu'en 2030 pour proposer un nouveau cadre de vie aux habitants.

Pour en savoir + : retrouvez la présentation complète du projet en accès libre à la Maison des Quartiers Sud !

Un carnet d'observations est mis à votre disposition pour recueillir vos idées et remarques !

Maison des Quartiers Sud

Du lundi au vendredi 8H - 12H | 13H30-17H

☎ : 04 95 55 09 11

Depuis plusieurs années, la Ville de Bastia s'est engagée dans un ambitieux projet de rénovation des Quartiers Sud pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Composé d'une population souvent âgée, vulnérable et parfois isolée, le quartier des Cités des Lacs, des Arbres et des Monts souffre de son enclavement et de la dégradation généralisée des immeubles. Cette situation prolongée, malgré des travaux récurrents, a pu créer un sentiment d'abandon parmi ses habitants.

Grâce à un Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) **les Cités des Lacs, des Arbres et des Monts vont bénéficier d'un soutien sans précédent.** Avec l'Office Public de l'Habitat (OPH) et de nombreux partenaires (ANRU, CAB, CdC, Action Logement, Banque des Territoires...) ce projet vise à redonner un nouveau souffle aux trois Cités, avec une transformation durable prévue jusqu'en 2030.

> Un programme ambitieux pour un nouveau cadre de vie

Avec plus de 50 millions d'euros investis, ce projet répond à une vision d'avenir pour améliorer les conditions de vie dans votre quartier.

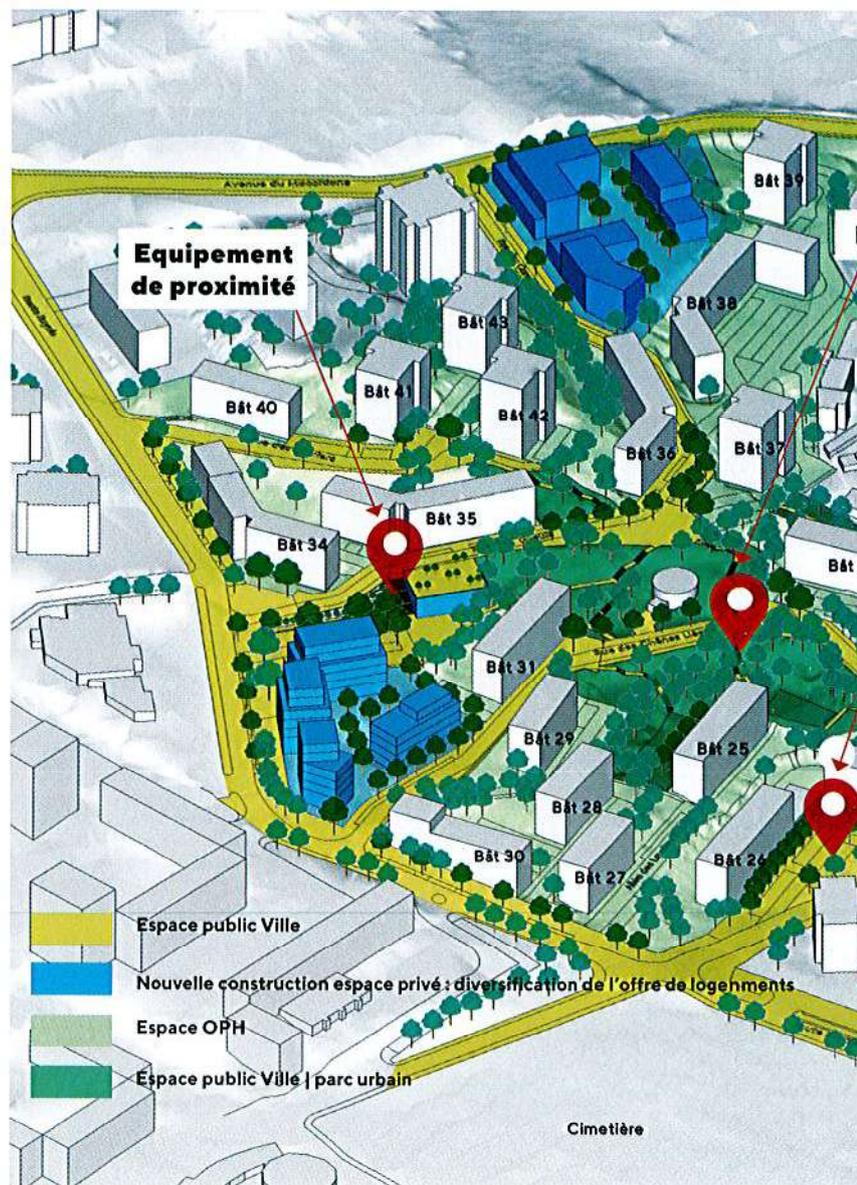
- **Une rénovation du bâti** : l'OPH pilote un vaste programme de rénovation des immeubles. Le programme prévoit aussi la «résidentialisation» de l'habitat, (ex : sécurisation des Halls, traitement qualitatif des pieds d'immeubles, ...) pour renforcer le caractère privé de l'espace.
- **Des espaces publics repensés** : circulation, stationnement et réseaux publics seront réorganisés pour contribuer au désenclavement du quartier et apporter une meilleure qualité de vie.
- **Des opérations structurantes** : un parc urbain et un espace de loisirs végétalisé verront le jour pour faire du quartier un endroit attractif et agréable pour toutes les générations.



Réunion du 2 décembre 2024



Réunion du 7 janvier 2025



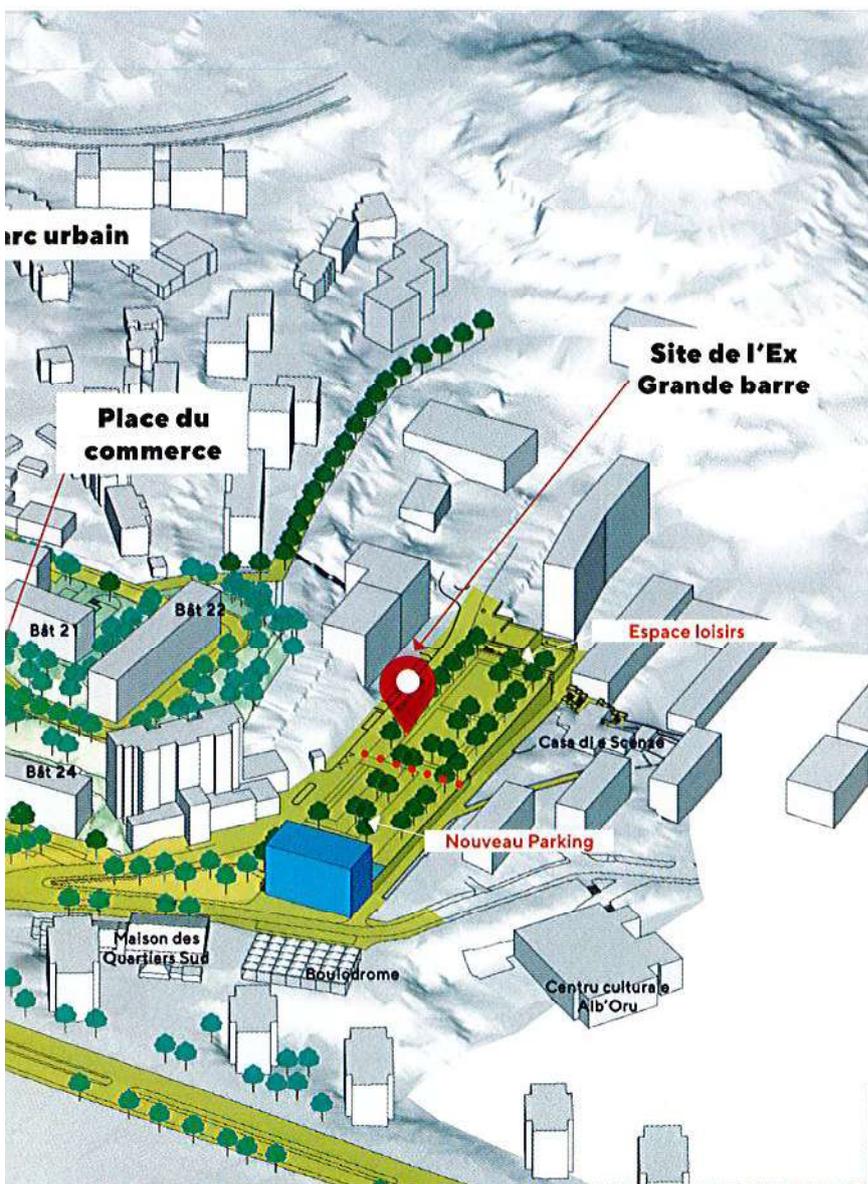
> Retour sur la réunion publique du 02 décembre 2024

Lors de cette réunion publique dédiée à la présentation du projet vous avez été nombreux à exprimer vos attentes et vos préoccupations, notamment concernant les mesures d'urgence comme l'isolation thermique des bâtiments, la propreté des espaces communs ou encore la sécurité. Ces doléances, déjà identifiées par nos équipes, ont été réaffirmées à travers vos interventions. Nous tenons à vous assurer qu'elles ont été entendues avec toute l'attention qu'elles méritent.

Les services de la Ville se mobilisent et travaillent en lien avec de nombreux partenaires pour résoudre les problématiques liées notamment à l'entretien des espaces, à la sécurité, à la vie de quartier... et s'engagent à maintenir un dialogue constant avec vous !

Certains sujets urgents appellent des interventions rapides et de profondes transformations.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet global de rénovation urbaine. Bien qu'il s'agisse d'un projet à moyen et long termes, il vise à transformer durablement votre quartier pour en améliorer la qualité de vie.



> Des avancées concrètes : ce qui a été fait

- **Relogement** : Grâce à un travail collectif et au travail au cas par cas réalisé par la chargée de mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui a analysé chaque besoin et souhait des résidents, les 91 ménages qui habitaient dans des bâtiments voués à la démolition ont été relogés et sont aujourd'hui satisfaits de leur nouveau lieu de vie.
- **Information autour des problématiques liées à la présence d'amiante** : la Ville encadre la mise en place de toutes les normes de sécurité nécessaires à la préservation de la santé publique et de celle des ouvriers, la Mairie mène un combat déterminé pour s'assurer que les surcoûts engendrés par les opérations de désamiantage ne compromettent pas l'avancement du projet global.
- **Le chantier « Lab 36A »** : lancé au bâtiment 36A, il a permis de former des apprentis au réemploi des matériaux issus du BTP. Une première en Corse qui marque le début d'une série d'expérimentations.

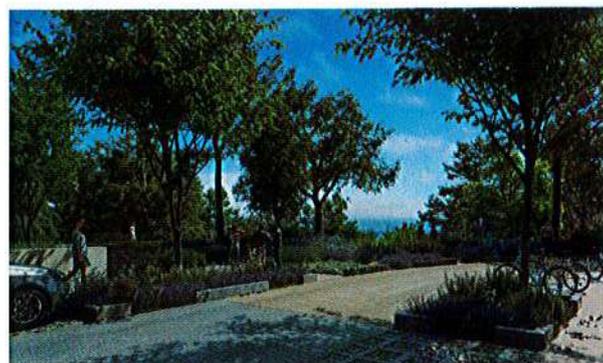
Les compétences de chacun :

- **L'OPH** est responsable des interventions sur les bâtiments, la rénovation des logements ou la sécurisation des halls d'entrée par exemple..
- **La Ville** intervient sur les espaces publics. Grâce au projet, certains espaces jusqu'ici privés deviendront publics, permettant ainsi à la municipalité d'en assurer l'entretien, la maintenance et l'animation.
- **La CAB** est responsable de la collecte et du traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés, de la prévention de la délinquance ...

> Focus sur les grandes opérations !

Voici quelques-unes des transformations majeures prévues :

- **Place du Commerce** : requalification de la place notamment au niveau des places de stationnement pour dynamiser les commerces
- **Site de l'Ancienne Grande Barre** : requalification en espace de loisirs végétalisé et création d'un parking de 45 places.
- **Un parc urbain** : aménagé au cœur des cités pour offrir un espace de détente et de rencontres.
- **Équipement de proximité** : il sera conçu avec et pour les habitants, afin de répondre aux besoins locaux.

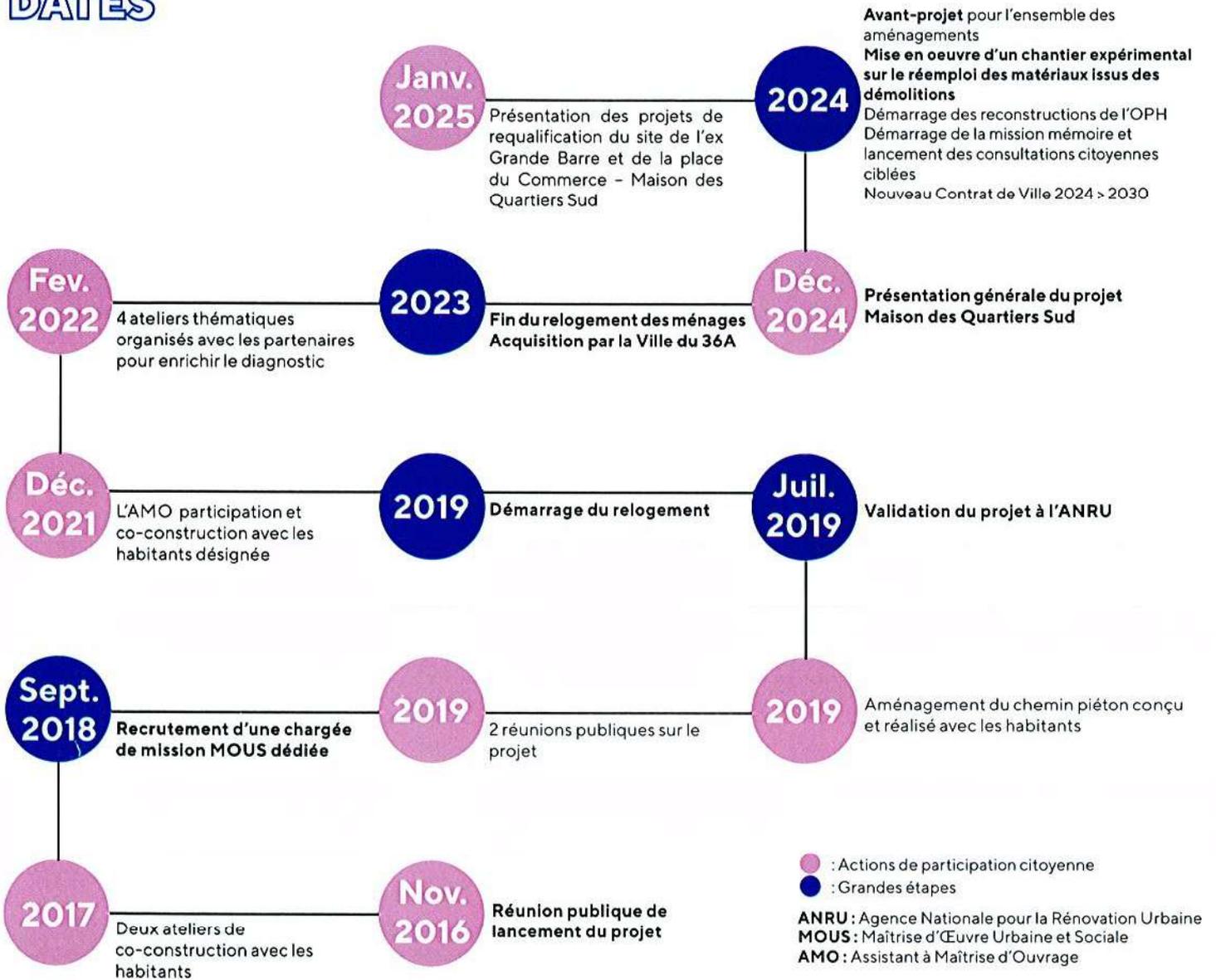


Perspective depuis la placette créée sur l'emplacement libéré à l'issue de la démolition du bâtiment 36a



Perspective depuis le talus situé sur le stationnement de la Grande Barre vers le belvédère du parc de loisirs de la Grande Barre

> LE NPRU EN QUELQUES DATES



> Une maison du projet

Pour suivre l'évolution du projet, poser vos questions ou transmettre vos doléances, retrouvez l'équipe dédiée à la Maison des Quartiers Sud. Ce lieu est ouvert à tous et conçu pour renforcer le lien entre les habitants et les porteurs de ce projet.

Maison des Quartiers Sud

Du lundi au vendredi 8H - 12H | 13H30-17H

☎ : 04 95 55 09 11

N'oubliez pas de contribuer à la Mission Mémoire en scannant le Qr Code.

Inscrivez un souvenir sur Lupinu ! Il sera recueilli et restitué par une équipe chargée de définir l'identité du quartier et d'en reconstruire le récit !



6) Mise en ligne sur le site de la ville des informations relatives à ce projet

ANTOINE GIANNINI
agiannini@corsematin.com

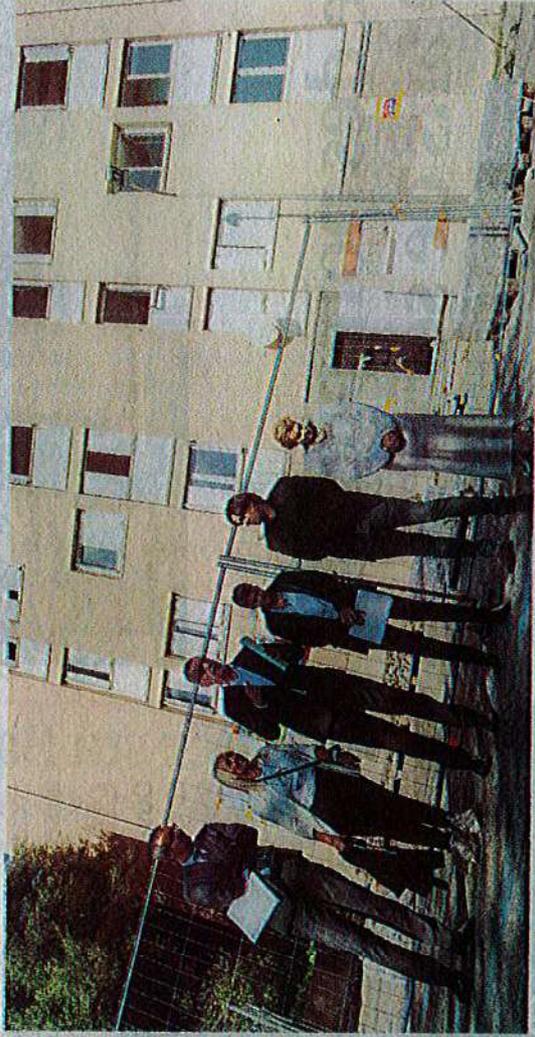
Tout allait très bien, jusqu'à la découverte d'amiante, début 2024, dans les bâtiments...

Face à la presse devant l'immeuble 36A de la cité des Monts dans les quartiers sud de Bastia, hier, Pierre Savelli, le maire de la ville, ne veut pas cacher ce « léger problème ». Un souci de taille qui vient fortement contrarier les chantiers de démolition des bâtiments 32, 33 et 36A de la cité des Monts, engagés dans le cadre du programme de requalification urbaine du quartier soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Si la présence d'amiante sur les différents sites n'est pas une nouveauté, une analyse des bétons de structure a changé la donne : « Début 2024, une observation des murs bétons, à la suite des décollements partiels des enduits de façade, a fait craindre la présence d'amiante, explique Juliette Ponzevera, directrice de l'office public de l'habitat. Si le ciment ne contenait pas d'amiante, le béton grossier présentait des galets suspects. Les investigations ont établi la présence de galets en serpentine dans les façades des bâtiments 32 et 33 alors

À la cité des Monts, les destructions sont contrariées par l'amiante

Le programme de requalification urbaine prévoyait de démolir les bâtiments 36A, 32 et 33. Les acteurs du dossier parlent à présent de « déconstruction » et reportent le calendrier de plusieurs mois.



Le site du bâtiment 36A de la cité des Monts, contient de l'amiante. Ce qui retarde sa démolition. Lisandra-Francescu Olmetta

Les sols du bâtiment 36A. À ce sujet, la législation française ne fait pas de différence. »

« Cette situation est inédite en Corse »
« Le traitement de ces déblais pose question »

Par conséquent, le démarrage du chantier est reporté de plusieurs mois. Si une première démolition était

est inédite en Corse, ajoute Emmanuelle de Gentili, première adjointe à la mairie de Bastia. Elle ne pouvait donc être anticipée et le traitement de ces déblais pose question. Aucun précédent n'a été relevé car il ne s'agit ni d'amiante bâtimentaire, ni d'amiante naturel ou d'amiante contenu dans les enrobés. »

Un surcoût qui pourrait dépasser les 10 millions d'euros

Les différents acteurs souhaitent mettre en place un plan de gestion pour traiter les 22 000 tonnes de déblais contenant des galets de serpentine, provenant des trois bâtiments : « Nous voulons prendre toutes les précautions en termes de santé publique afin de sécuriser les intervenants sur les chantiers et les résidents, assure Arnaud Millemann. Il faut trouver des solutions per-

l'île sont limitées. Réviser les délais liés à l'avancée des chantiers et prendre toute la mesure des surcoûts. »

Une mission d'expertise, composée de spécialistes de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et de la Direction générale des parcs et de l'architecture (DGPA), doit se rendre en Corse le 2 décembre, pour évaluer la situation et proposer des solutions. Les surcoûts éventuels liés à l'export des déchets amiantifères pourraient atteindre des montants astronomiques. Environ 500 000 euros pour le bâtiment 36A. Et environ 10 millions d'euros pour les immeubles 32 et 33 : « C'est une problématique que nous allons rencontrer sur d'autres chantiers, fait savoir Pierre Savelli. La réglementation doit pouvoir évoluer sur ce point. Même si le projet avance, la balle est

Un chantier école pour le réemploi des matériaux

Gilets jaunes sur le dos, les jeunes ouvriers en apprentissage font la visite du bâtiment 36A, aux élus, hier. Ces stagiaires participent à un chantier mérité visant à réemployer les matériaux issus de cet immeuble, hors amiante.



Vers une filière de réutilisation des matériaux

L'Alfa (agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) et la mission locale, agissent en partenariat avec la ville de Bastia et la coopérative d'architecture Bellastock, pour créer une filière unique dans l'île dédiée au traitement, au réemploi et à la commercialisation de matériaux de démolition.

Ici, les stagiaires ne traitent que les matériaux qui ne comportent pas d'amiante : « Le programme de renouvellement urbain avance malgré les contraintes », lance Pierre Savelli, le maire de Bastia.

Il n'est pas à l'arrêt. On ne recule pas mais on densifie et on réorganise. » Rayan Laabadi, âgé de 19 fait partie des ouvriers. Il a la particularité d'avoir habité l'immeuble pendant huit ans avec sa famille : « C'est un chantier comme un autre pour moi, confie le jeune homme. On enlève les marches d'escaliers, les éléments intérieurs et quincailleries des portes et fenêtres. J'espère travailler dans le BTP par la suite. »

Si le chantier est à l'équilibre grâce au soutien financier de la Collectivité de Corse, il a vocation à créer, à l'avenir une filière de réutilisation des matériaux qui pourraient s'étendre à d'autres sites de travaux.

A. G.

LUCCIANA Echos Téléthon : Concert I Campagnoli

Concert au profit du Téléthon, vendredi, avec I Campagnoli. L'événement aura lieu à la cathédrale de la Canonica à Lucciana.

Entrée : 15 euros et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Billets en vente sur place ou au 06 32 71 11 97 / 06 79 88 59 98.

Restauration sur place.

BASTIA

1^{er} festival de rap en Corse

Le 1^{er} festival de rap en Corse aura lieu les 11 et 12 avril 2025.

En attendant l'annonce de la programmation, la villa lance un grand jeu.

concours pour vous permettre de nommer ce festival qui recevra des grands noms du rap français.

A gagner deux places par concert pendant toute la durée du festival. Plus d'informations sur le site de la mairie de Bastia.

6^e édition de « 31 jours, 31 artistes, 31 dessins »

A partir de vendredi, l'Alb'Oru accueille la P'tite usine et son exposition « Inchiostobro » avec 31 œuvres des 31 artistes.

La marraine de l'édition Antea Perquis-Ferrandi nous fera voyager dans son monde lors de la soirée du Inchiostobro à l'Alb'Oru, un mur lui sera dédié.

L'exposition est à découvrir jusqu'au 29



SIGNATURE
KRAYS
A PARTIR DE
99€
LA MONTURE

Krays.com. Prix de vente TTC conseillé en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant le titre de marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialiste. 012/2023. Modèle pour : 0015402103 / 256 €. Crédit photo : Lucie Hugary - KDS/SPCS - Versailles 421 340 116.

Lieu-dit Precojo
Domaine du Levant - Borgo
Tél 04 95 47 17 06

Bastia • <https://www.bastia.corsica/>

- Partager leurs idées et attentes.

La Ville de Bastia souhaite inscrire cette initiative dans une démarche de concertation et de collaboration étroite avec les habitants du quartier.

Informations pratiques

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Maison des Quartiers Sud

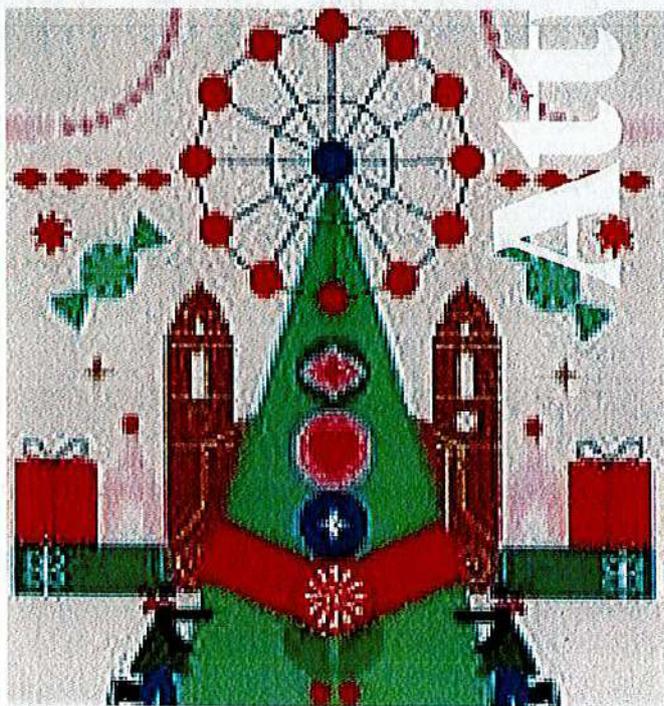
Adresse : 1 rue Saint-Exupéry, 20600 Bastia

Téléphone : 04 95 55 09 11

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La Ville de Bastia reste mobilisée pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et vous attend nombreux à cette réunion publique.

PARTAGER SUR



Natale * in Bastia 2024

Da u 6 à u 23 di dicembre

[\(https://www.bastia.corsica/blog/2024/11/28/natale-in-bastia-2024-u-prugramma-he-qui/\)](https://www.bastia.corsica/blog/2024/11/28/natale-in-bastia-2024-u-prugramma-he-qui/)

NATALE IN BASTIA 2024 : U PRUGRAMMA HÈ QUI

[\(HTTPS://WWW.BASTIA.CORSICA/BLOG/2024/11/28/NATALE-IN-BASTIA-2024-U-PRUGRAMMA-HE-QUI/\)](https://www.bastia.corsica/blog/2024/11/28/natale-in-bastia-2024-u-prugramma-he-qui/)

Intrate inde a magia di Natale in Bastia ! Da u 6 à u 23 di dicembre 2024, a cità s'illumineghja per offre vi un

Lire la suite » [\(https://www.bastia.corsica/blog/2024/11/28/natale-in-bastia-2024-u-prugramma-he-qui/\)](https://www.bastia.corsica/blog/2024/11/28/natale-in-bastia-2024-u-prugramma-he-qui/)

... com
/ill e/c
B CY /c
_B zf e./c
as 9v ba ita
tia) 1P EK OL M w di
) a.c or sti
a/ a/)
dp
or
pn
dF
Q)

(ht
tp
s:/
/
w
w
w.
yo
ut
ub
e.c
o
m
/c
ha
nn
i
(ht
tp
s:/
/
w
w
w.f
ac
eb
oo
k.c
gr
@a



NPRU E TRE CITÀ NOVE 2016 > 2030

Nouveau Programme de Renouvellement Urbain
pour les Cités des Lacs, des Arbres et des Monts

LUNDI 2
décembre 2024
17H

**Maison des
Quartiers Sud**

|| RÉUNION PUBLIQUE

Découvrez le projet
de rénovation de votre
quartier et discutez-en
avec vos élus



Objet:

TR: Capture d'écran . 2024-11-29 à 10.30.30

Tout Publications Personnes Reels Gros



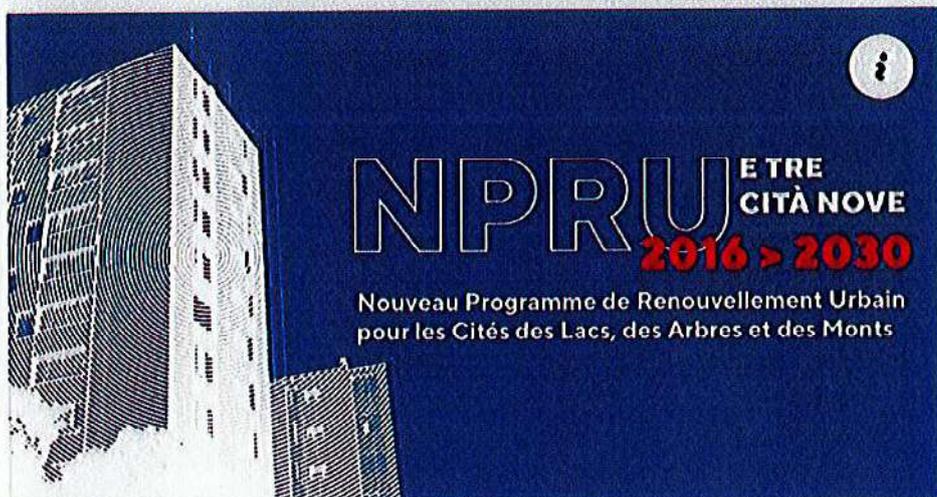
Cità di Bastia

1j ·



La Ville de Bastia convie les habitants du quartier de Lupinu à une réunion publique qui se tiendra lundi 2 décembre 2024, à 17h, à la Maison des Quartiers Sud

Lors de cette rencontre, les élus, parmi lesquels le Maire de Bastia, la Présidente de l'Office Public de l'Habitat et le Président de la Cumunità d'Agglomerazione di Bastia détailleront un projet ambitieux destiné à transformer les cités des Monts, des Lacs et des Arbres.



BASTIA.CORSICA

Réunion publique à Lupinu : présentation du projet de rénovation urbaine dédié aux cités de...

Bastia  (https://www.bastia.corsica)



POINT D'ÉTAPE NPRU, GRAND PROJET DE RÉNOVATION DE CITÉ DES LACS, DES MONTS ET DES ARBRES – PROCHAINE ÉTAPE : LA CONSULTATION DE LA PLACE DU COMMERCE.

Publié le 12 décembre 2024

Découvrez l'ensemble du projet en cliquant ici
(https://www.calameo.com/read/0048204251... 96d6c7)

En partenariat avec plusieurs partenaires, dont l'État, la Communauté d'Agglomération de Bastia, la Collectivité de Corse, l'Etat et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Ville de Bastia s'engage résolument dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) pour transformer les Cités des Lacs, des Monts et des Arbres. Ce projet ambitieux vise à améliorer le cadre de vie des habitants et à revitaliser cet espace au cœur des quartiers Sud.

(ht
tp
s:/
/
w
(ht
tp (ht
s:/ tp
/
s:/
ut w /
ub



NPRU
2016 > 2030

LA RÉNOVATION DES CITÉS DES LACS, DES MONTS ET DES ARBRES

C'EST LA REVALORISATION DU QUARTIER ET L'ENGAGEMENT D'OFFRIR UN MEILLEUR CADRE DE VIE À TRAVERS

> UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS

- | La création de nouveaux logements
- | La réhabilitation des anciens bâtiments
- | La résidentialisation des espaces

> DES ESPACES PUBLICS REPENSÉS

- | Le désenclavement du quartier
- | Des déplacements plus fluides et sécurisés
- | Du stationnement reorganisé
- | Des réseaux publics renoués

> DES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

- | La friche de l'ancienne Grande Barre requalifiée
- | La place du Commerce réaménagée
- | La création d'un équipement de proximité
- | L'aménagement d'un parc urbain

> DES CITOYENS ENGAGÉS

- | Le soutien et l'accompagnement des commerçants
- | Une équipe à l'écoute des habitants
- | L'implication des habitants et des associations tout au long du projet
- | Une maison de projet pour accueillir les initiatives citoyennes et répondre aux sollicitations des riverains

Il s'agit essentiellement de la transformation d'une cité privée appartenant à l'OPH en un quartier parcouru d'espaces publics gérés directement par la Ville de Bastia. Les accès seront réorganisés, les réseaux entièrement rénovés et les résidences continueront d'être gérées par le bailleur qui prévoit également une rénovation de son parc

Des services de la Ville pourront intervenir directement sur les voiries, la tranquillité publique et la propreté. Une transformation radicale qui réinvente le cadre de vie pour le rendre plus fonctionnel et agréable.

Rappel des grandes étapes parcourues et celles à venir :

Conférence de presse du 4 novembre 2024 : relever le défi de l'amiante



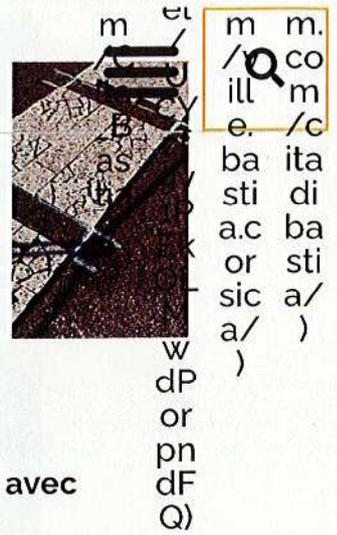
Le 4 novembre dernier, une conférence de presse s'est tenue au pied de l'immeuble 36A pour aborder le défi majeur de la présence d'amiante détectée lors des premières phases de travaux. Cette découverte inattendue a engendré des surcoûts et des retards, mais la municipalité reste déterminée à poursuivre les travaux en garantissant la sécurité des habitants et en respectant les normes en vigueur.

Présentation du LAB36A : une initiative innovante



Bastia

Lors de cette même conférence, le projet LAB36A a été dévoilé. Le laboratoire expérimental se consacre au réemploi des matériaux de construction issus des démolitions, s'inscrivant dans une démarche durable et innovante. Cette initiative vise à réduire les déchets et à promouvoir des pratiques écologiquement responsables dans le secteur du bâtiment. Une initiative partenariale de la **Ville de Bastia**, l'**OPH2C**, l'**AFPA**, la **Mission Locale** et la **Coopérative d'architecture Bellastock**.



Réunion publique du 2 décembre : un dialogue constructif avec les habitants



Le 2 décembre, l'assemblée publique s'est tenue à la Maison de la Culture de G. ers Sud, offrant aux habitants l'opportunité d'échanger directement avec les élus sur le NPRU et les premières actions à venir. Cette rencontre a permis de recueillir les avis et suggestions des résidents, renforçant ainsi la participation dans le processus de transformation de leur quartier.

Prochaine consultation publique le 7 janvier 2025 : focus sur la Place du Commerce

La Ville de Bastia invite tous les citoyens à participer à la prochaine consultation publique prévue le 7 janvier 2025, pour le projet de réaménagement de la Place du Commerce. Cette rencontre sera l'occasion de présenter les plans détaillés et de recueillir les suggestions des habitants pour façonner un espace public qui répond à leurs attentes et besoins.

(ht
tp
s:/
/
w
w (ht
w. tp (ht
yo s:/ tp
ut / s:/
ub w /



m et m m.
/ / /
ita ill m
- CY e. /c
as zf ba ita
tia 9v sti di
) 1P Ek a.c ba
) OL M or sic a/
w dP or a/)
pn
dF
Q)

> Plan des grandes étapes de 2024 et au-delà

L'année 2024 sera marquée par plusieurs jalons clés, notamment la finalisation des diagnostics techniques, le lancement de premiers chantiers sur les voiries et espaces publics, ainsi que la création de nouveaux accès sécurisés. La consultation publique du 7 janvier constituera une étape déterminante pour concrétiser le projet de la place du commerce. Les habitants seront régulièrement informés et invités à contribuer à chaque phase importante du NPRU : espace de vie sur le site de la friche de la grande barre, nouvel équipement public au cœur du quartier...

Le NPRU de Bastia est une démarche collective visant à améliorer le quotidien des habitants, à renforcer le vivre-ensemble et à valoriser nos quartiers. La participation active de chacun est essentielle pour assurer le succès de ce projet transformateur.

PARTAGER SUR



(ht
tp
s:/
/
w (ht
w tp (ht
w. s:/ tp
yo / s:/
ut w /
ub

NPRU ETRE CITÀ NOVE 2016 > 2030

Nouveau Programme de Renouvellement Urbain
pour les Cités des Lacs, des Arbres et des Monts

MARDI 7
Janvier 2025
11H

**Maison des
Quartiers Sud**



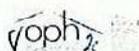
CONSULTATION DES RIVERAINS

Présentation des projets
de requalification de la
place du Commerce et
du site de l'Ancienne
Grande Barre

**En présence des élus et
des services de la Ville**

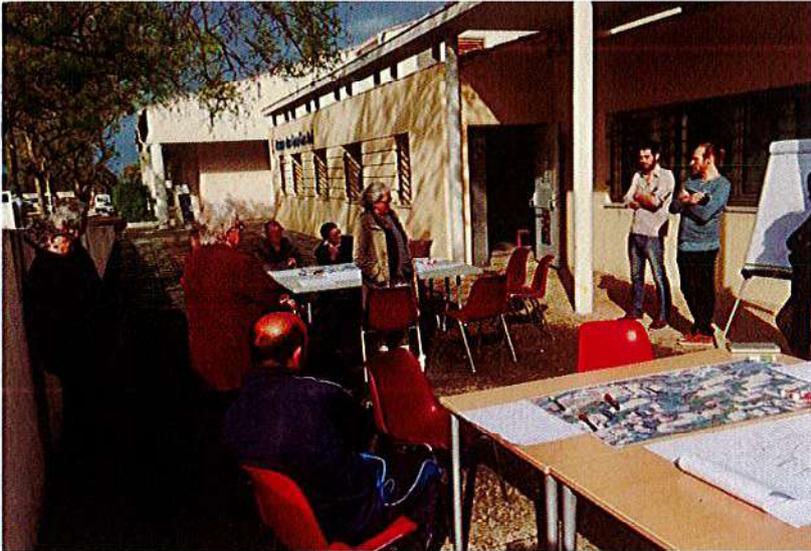


COMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA



A) 2016-2019, une phase importante de concertation avec les études de préfiguration qui ont aidé à calibrer le programme définitif



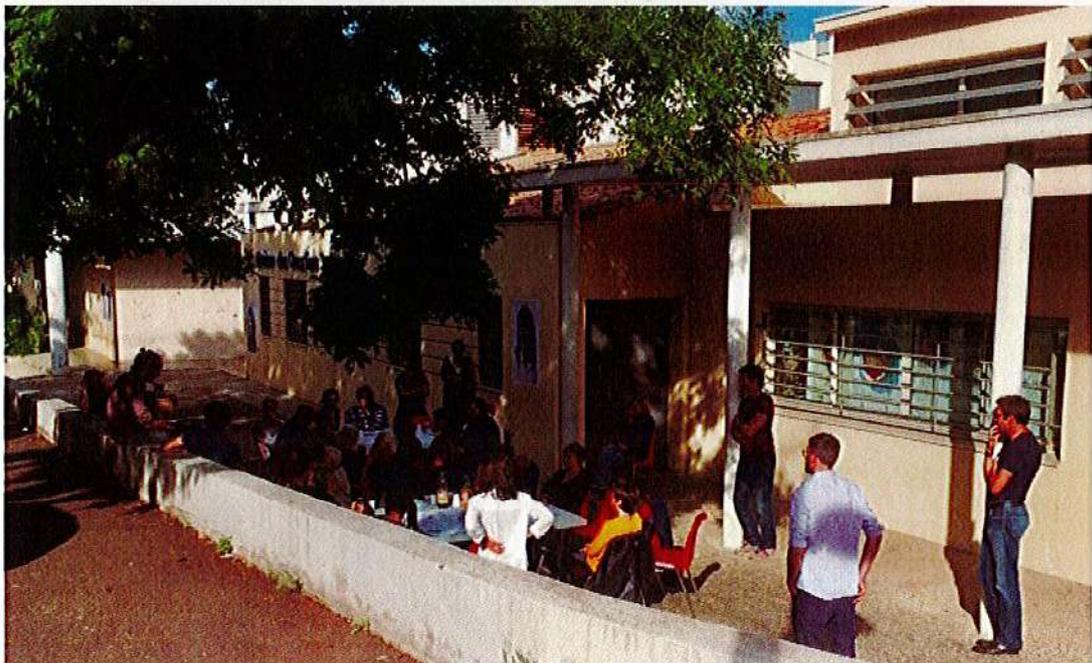


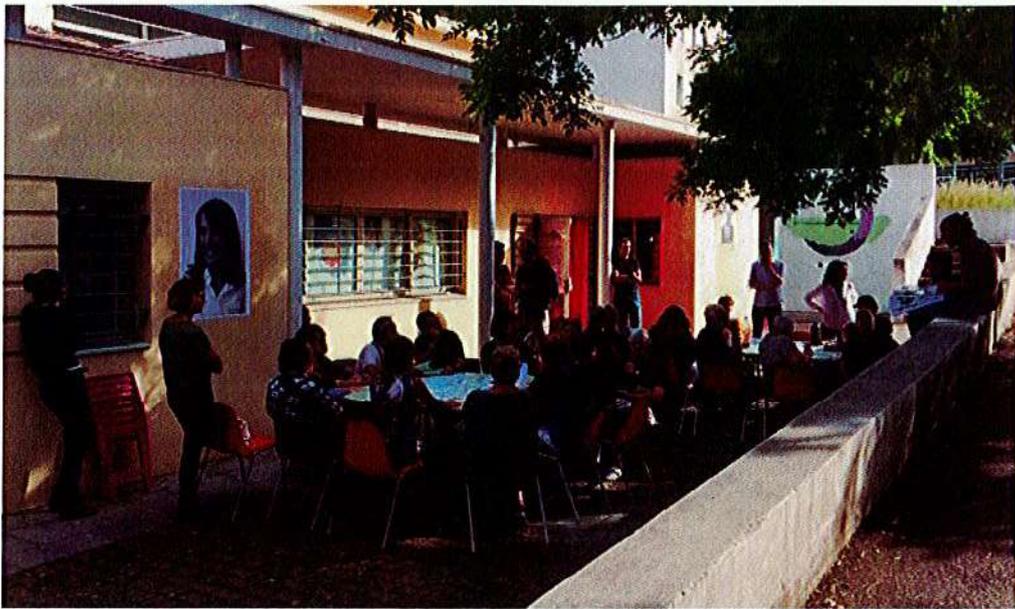




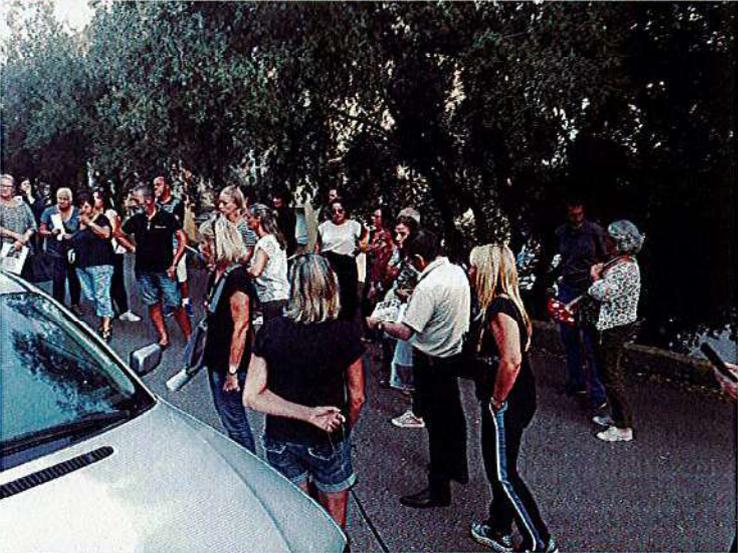


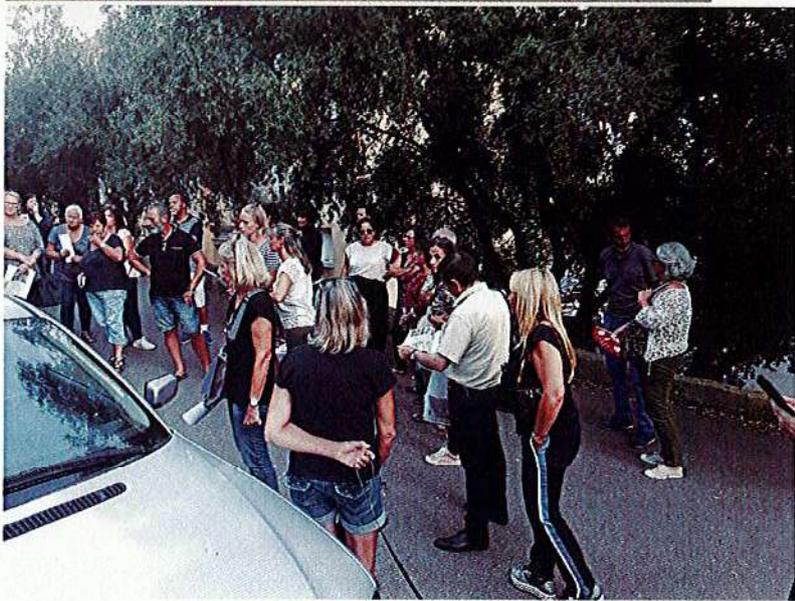
ATELIER PARTICIPATIF 5 JUIN 2018

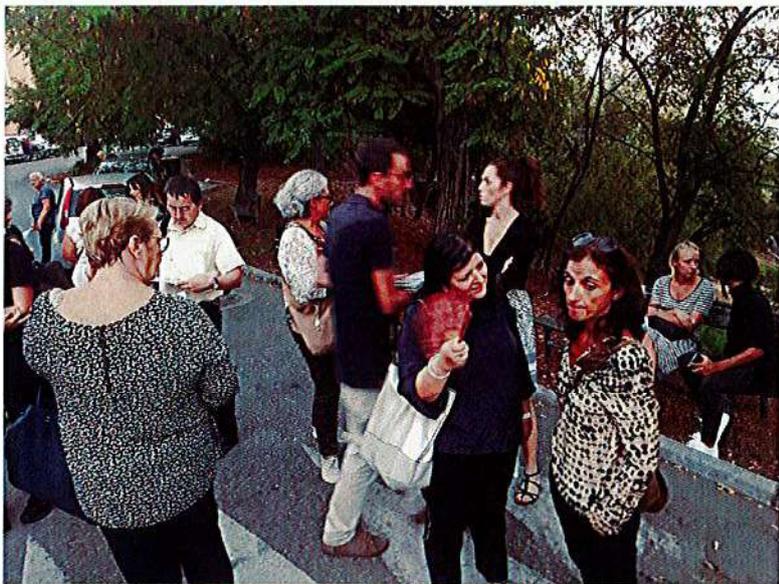














Bastia

Retour de l'atelier de concertation du 20 Septembre 2018

Mission de Maîtrise d'Œuvre et artistique pour la conception et
la réalisation d'un cheminement piéton à Lupino.

Cités des Lacs, des Monts et des Arbres | BASTIA



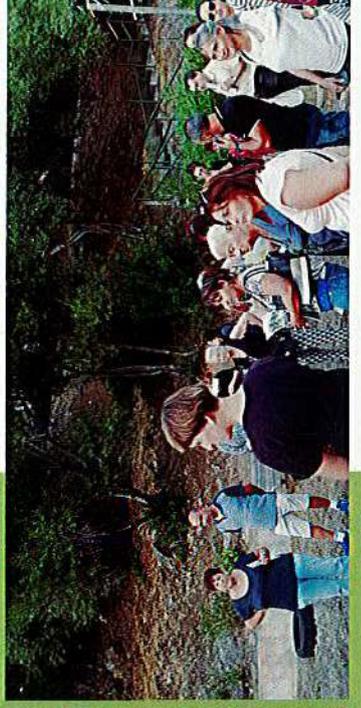
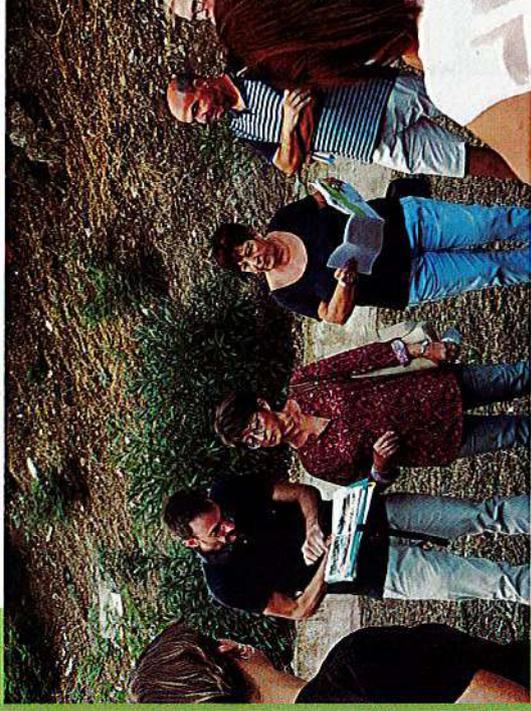
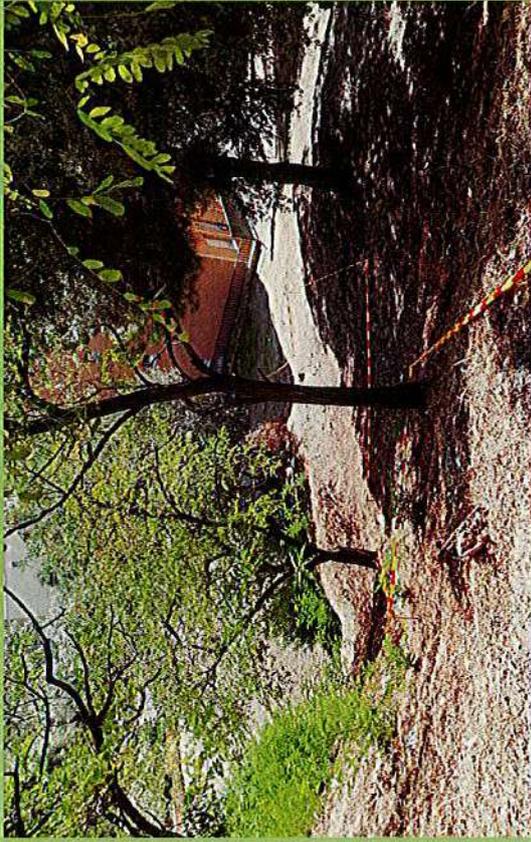
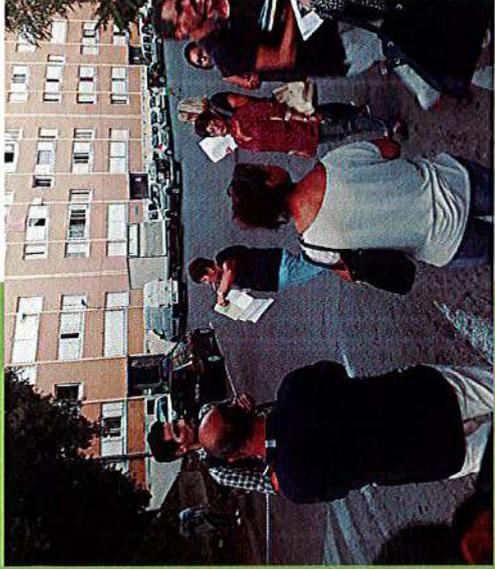
SAFRAN
CONCEPTIONS
URBAINES



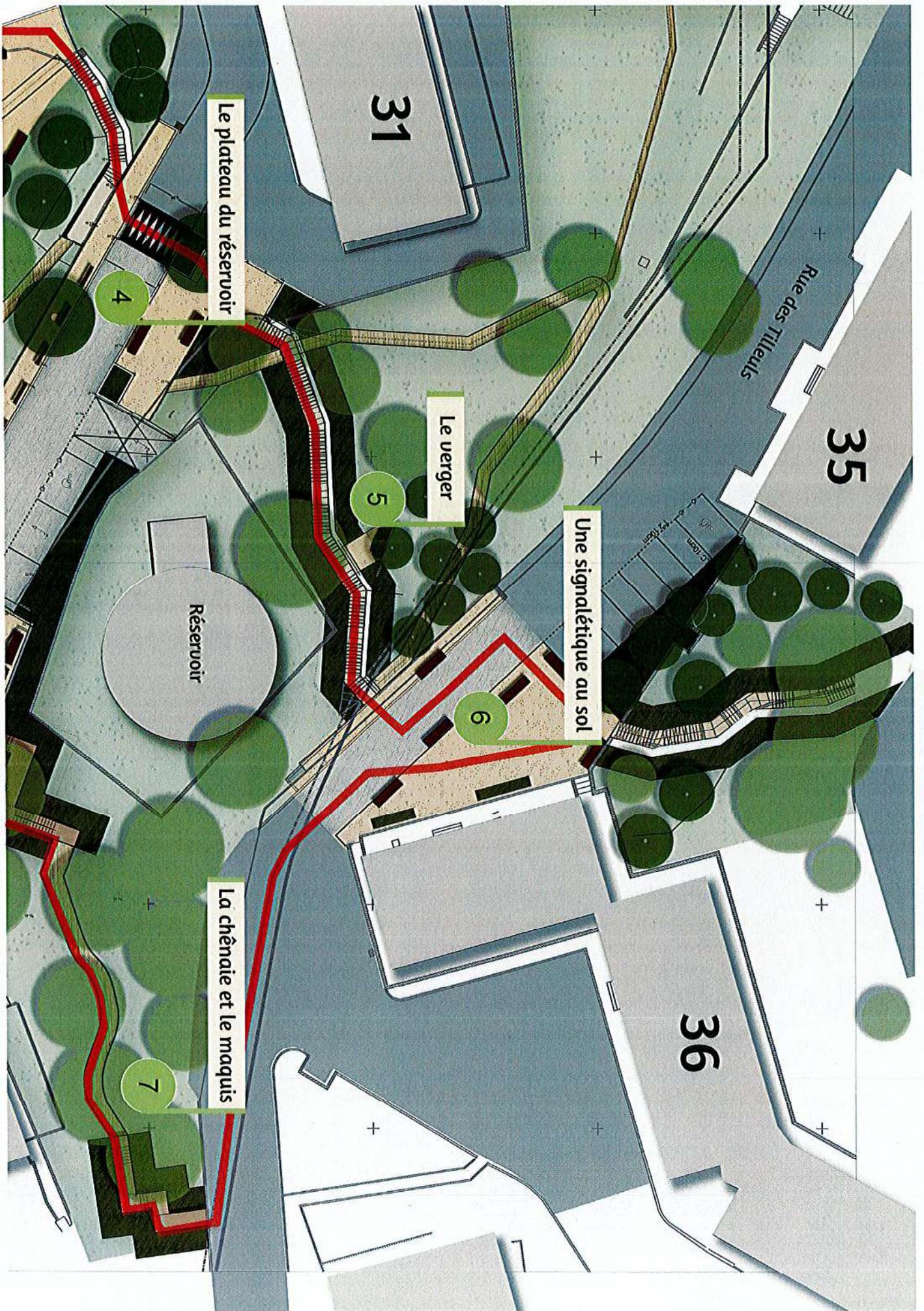
collectif**etc**

DESSINE- MOI UN PARC CHEMIN

RETOUR DU
CARNET DE MARCHÉ



Atelier du 20 septembre 2018
dans le quartier de Lupino



Le plateau du réservoir

31

4

Rue des Tilleuls

35

Le verger

5

Une signalétique au sol

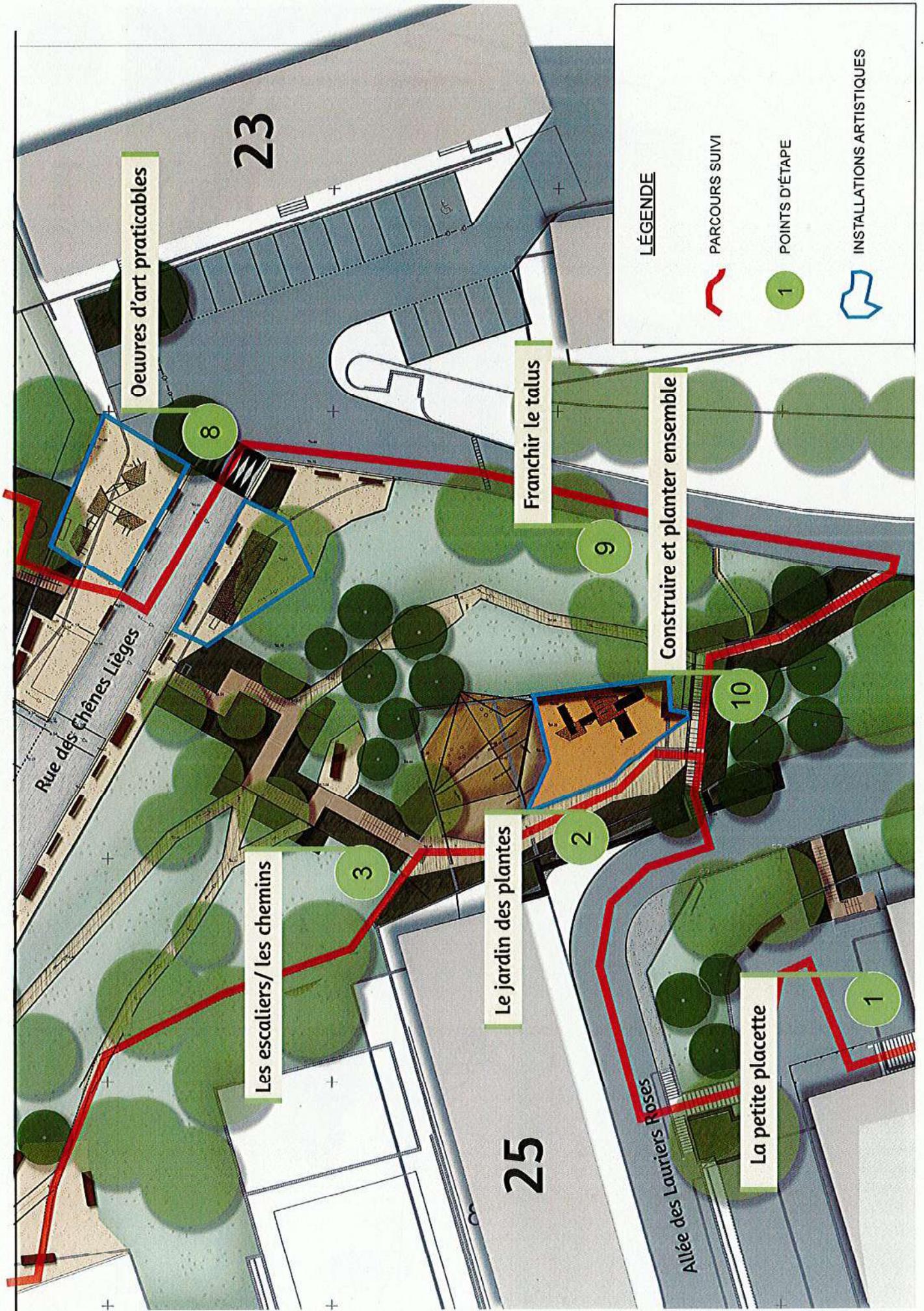
Réservoir

6

La chânaie et le maquis

7

36



Oeuvres d'art praticables

23

Franchir le talus

Construire et planter ensemble

Le jardin des plantes

La petite placette

Allée des Lauriers Roses

Rue des Chênes Lièges

Les escaliers/ les chemins

LÉGENDE

PARCOURS SUIVI

POINTS D'ÉTAPE

INSTALLATIONS ARTISTIQUES



8

9

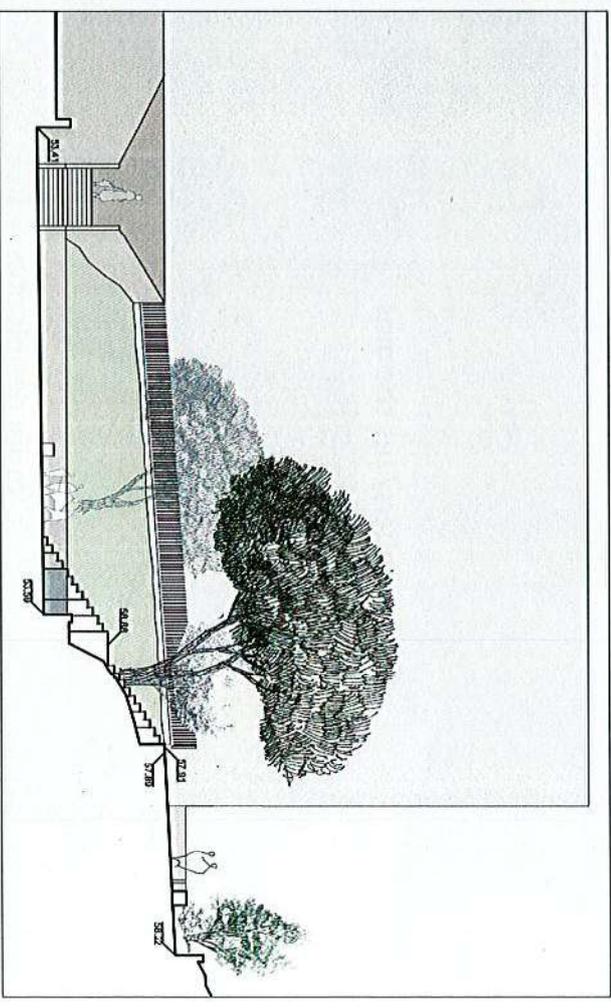
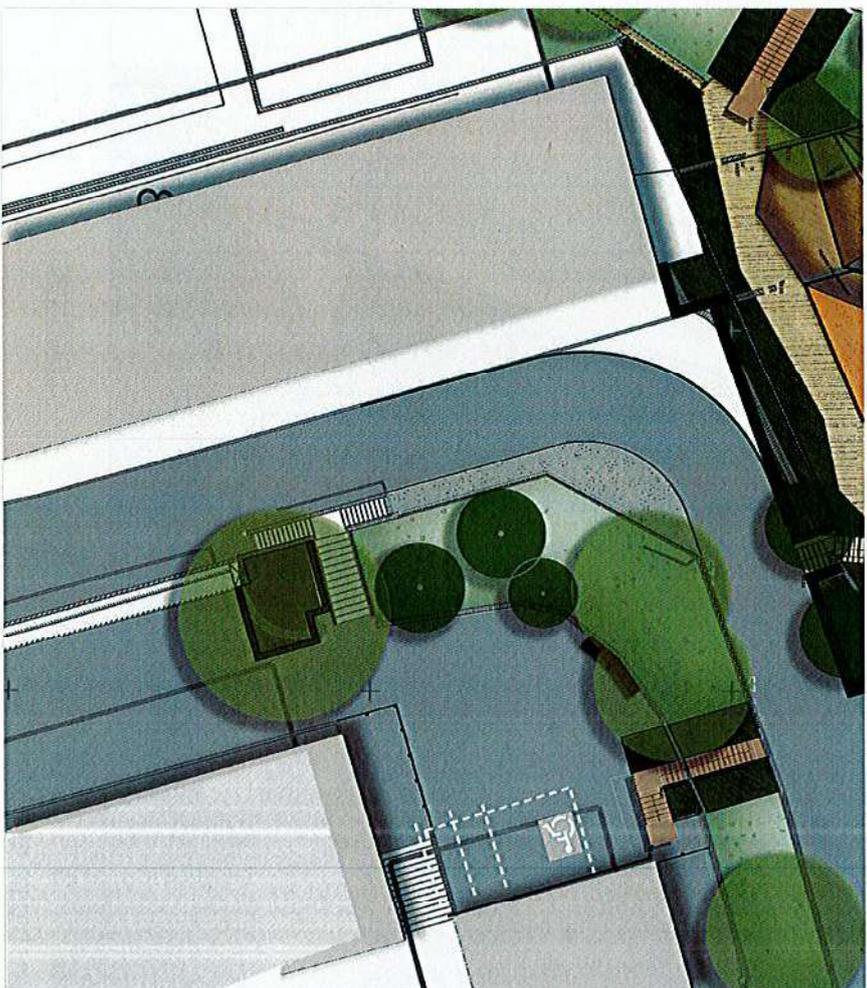
10

2

3

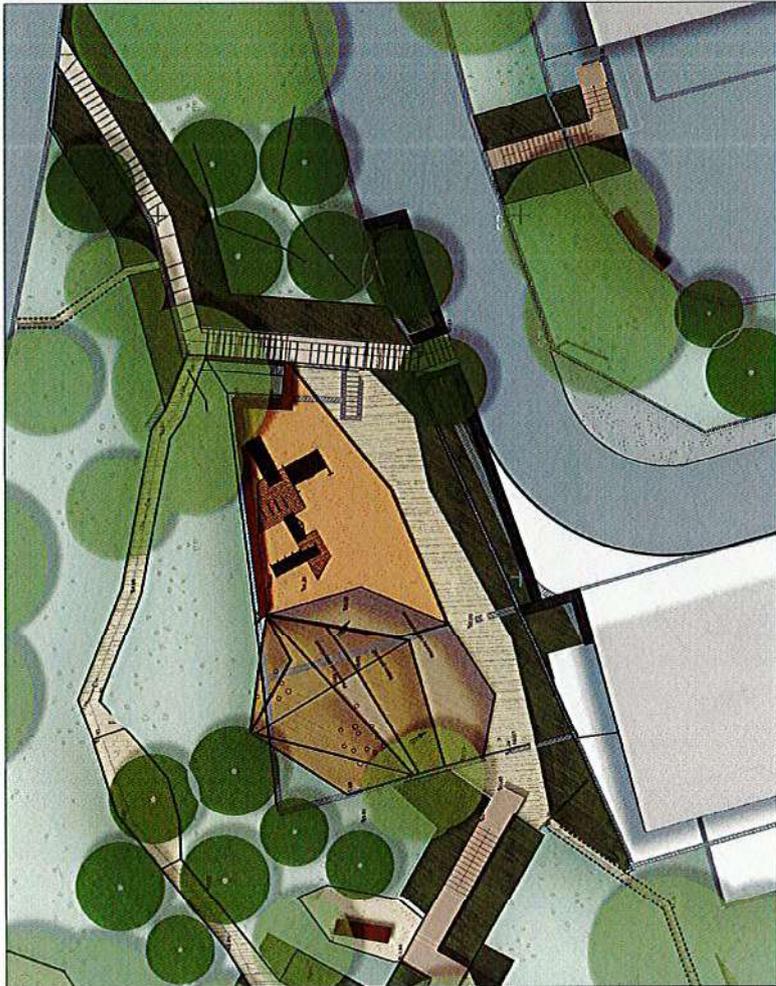
1

1 La petite placette



L'idée de créer un nouvel escalier sur la place basse, mitoyenne à la place du commerce, a été validée par les participant.e.s, avec quelques points de vigilance sur son emplacement. Par ailleurs, les participant.e.s ont fait état de leur souhait de conserver les deux bancs existants sur cette place...

Si ces derniers ne bénéficient pas «*d'un emplacement idéal*», comme en témoigne une participante, **leur usage et leur utilité s'avèrent bien réels**, répondant à des pratiques existantes. Ainsi, l'arrivée du nouvel escalier ne devra pas porter atteinte à ce mobilier et devra, dans la mesure du possible, venir conforter son usage.



L'aménagement de cet espace a fait largement consensus parmi les présent.e.s. Le traitement du sol, la délimitation du chemin existant, la création d'une oeuvre d'art praticable, la mise en place des plantations arborées pour donner une intimité et de l'ombre au site... **nombreuses sont les idées qui ont suscité l'adhésion de la part des participant.e.s.**

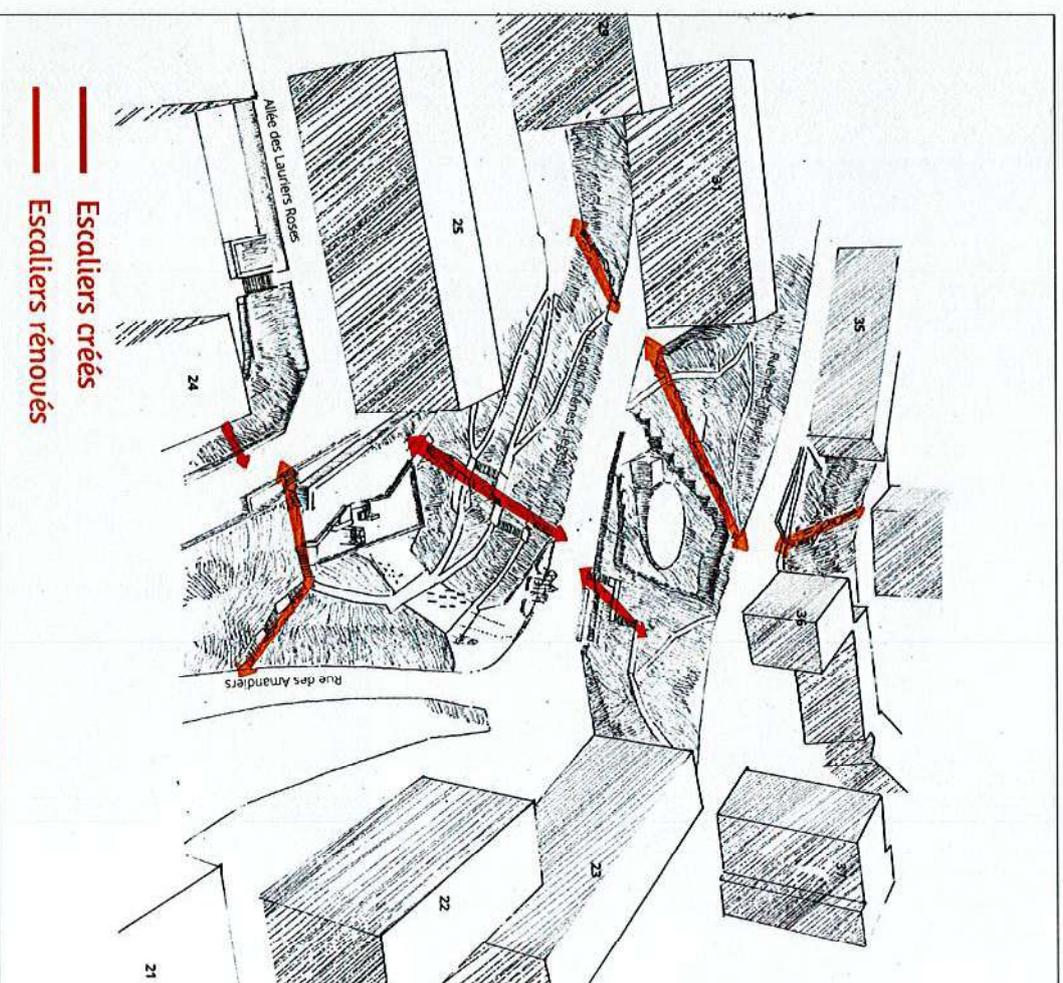
Par ailleurs, la question de la gestion et de l'entretien de cet espace a largement fait débat. A cet égard, un participant a rappelé **qu'une gestion adéquate constitue la condition sine qua non de la réussite du projet**, sans quoi tout le travail d'amélioration conçu ne pourra pas aboutir. Ces remarques devront être intégrées dans la présentation du projet final, et ce pour **assurer sa pérennité et sa durabilité dans le temps.**



La proposition d'aménager un nouvel escalier traversant le talus a fait l'unanimité parmi les participant.e.s. Ils et elles ont toutefois partagé leurs inquiétudes par rapport à l'éclairage prévu sur cet escalier...en rappelant que ceux qui existent à présent ne sont pas satisfaisants en matière d'éclairage.

Ainsi et afin de ne pas reproduire les dysfonctionnements du passé, **les participant.e.s ont donc demandé de prévoir un éclairage fonctionnel et simple sur cet escalier.** Cet éclairage devra, si possible, être en capacité à jouer sur l'intensité lumineuse en fonction des passages et des heures de la journée, dès lors que, comme l'explique une participante lors de la balade, «ça ne servirait à rien qu'il soit en fonction 24h/24...voudrait mieux mettre des bornes lumineuses...avec des détecteurs, surtout pour la nuit!».

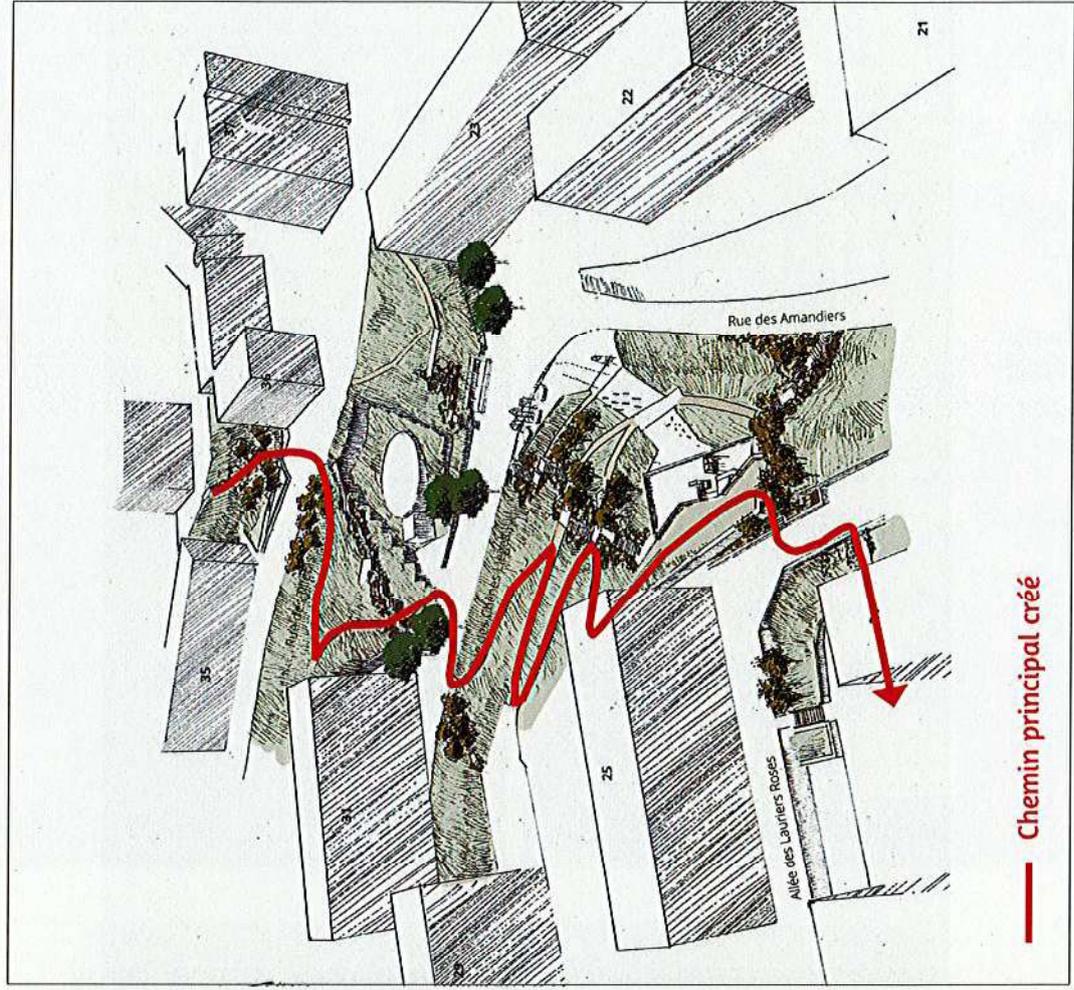
Si la question de l'éclairage devra être traitée sur l'ensemble du périmètre, cet espace a été considéré comme prioritaire et méritant une intervention rapide.



3 Les Chemins

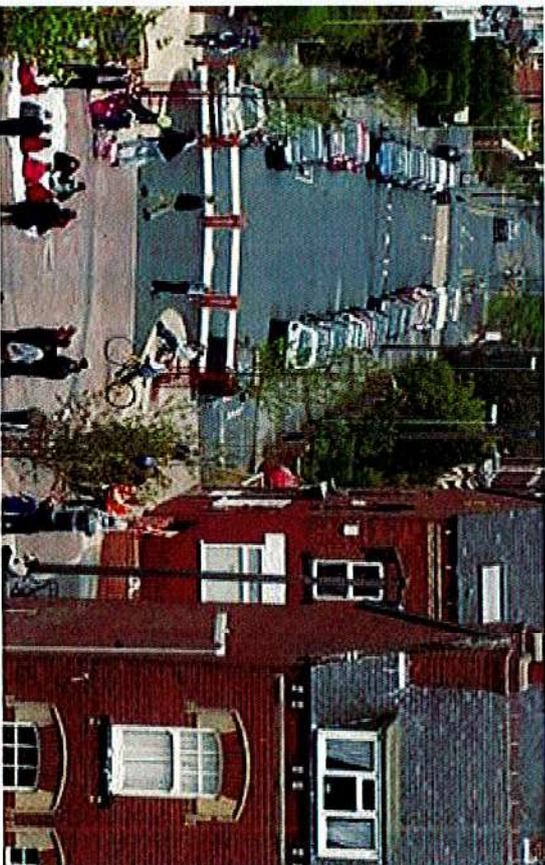
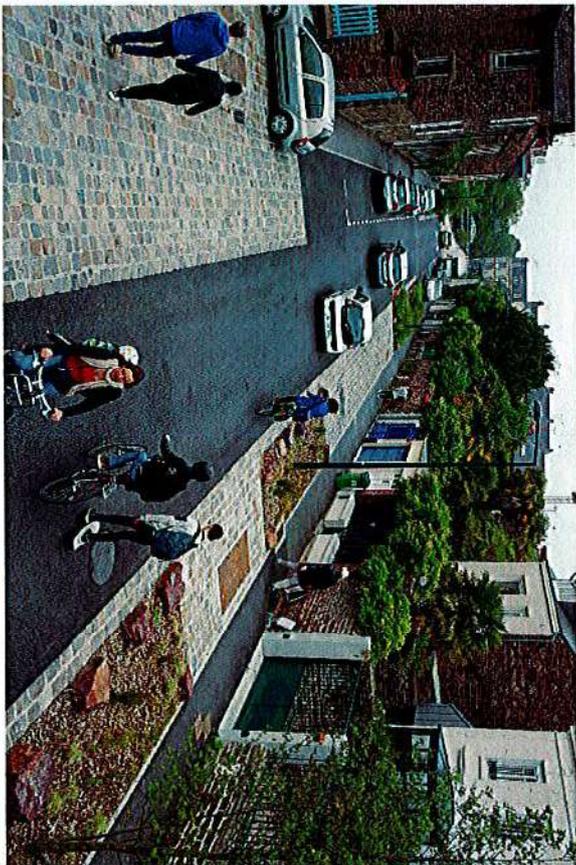
Dans le même registre que pour les nouveaux escaliers, **l'aménagement et la localisation du nouveau chemin**, traversant le talus en parallèle du terrain synthétique, **a été validé par les participant.e.s.** Ce chemin fait le consensus car perçu comme **«praticable» et permettant de mieux relier et franchir** des espaces qui actuellement ne le sont pas... ou du moins pas facilement. Une demande plus précise a été formulée à propos de la présence ou non de garde-corps et d'amélioration des conditions d'accessibilité...

Si les participant.e.s ont compris que le cheminement ne sera pas 100% accessible pour des personnes à mobilité réduite (système de rampes), **ils et elles ont insisté sur la nécessité de garantir des normes d'accessibilités minimales.** Ainsi, des précisions à l'égard du revêtement qui sera utilisé ont été demandées, en sachant que celui-ci devra, à minima, **faciliter le parcours et l'usage du cheminement.** Par ailleurs, les participant.e.s ont fait état de leur souhait de voir un chemin *«bien défini et surtout bien délimité»*, le constat aujourd'hui étant qu'il se camoufle dans la nature, et que demain il devra être visible et surtout praticable, ce qui pose la question de la gestion déjà soulevée.



Le plateau du réservoir

La rue des chênes lièges, un espace dédié aux piétons



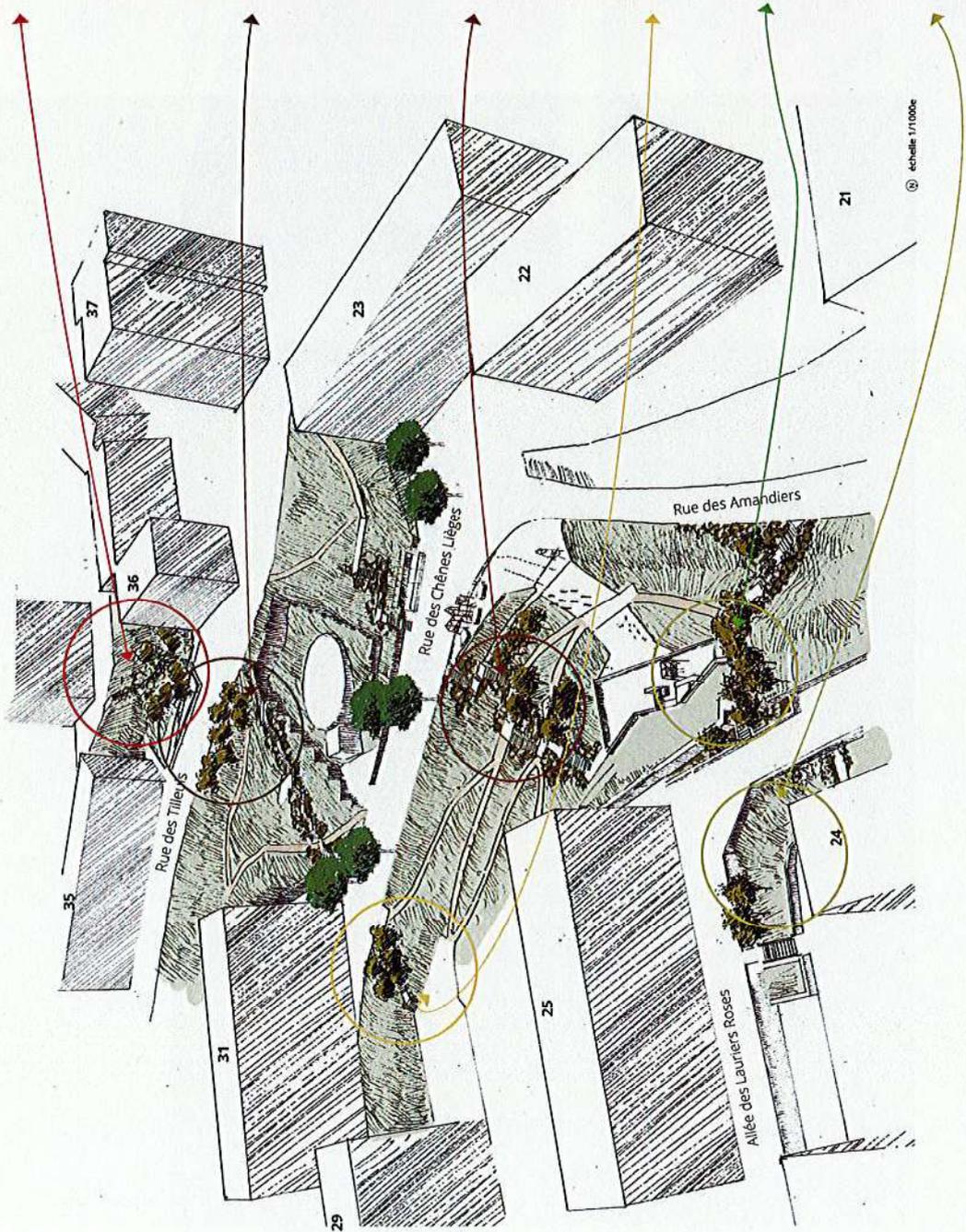
Pour cette zone de rencontre, les participant.e.s ont validé certains des aménagements envisagés et notamment ceux proposant des solutions opérationnelles aux problématiques de sécurité et de dangerosité liées aux passages automobiles. Ainsi, nous avons obtenu une validation pour ce qui est l'aménagement des ralentisseurs sur cet espace et pour la réalisation d'un travail de signalétique au sol (inspiré du jeu de Morra).

Par ailleurs, l'idée du (ré)aménagement du stationnement, induisant une diminution des places existantes, a du être rediscutée...les participant.e.s souhaitant garder un nombre de places proche de l'actuel.

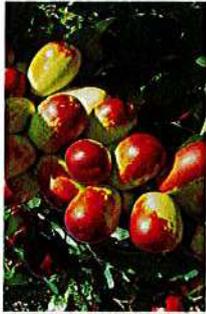
Suite à des échanges «in situ» avec les participant.e.s, deux modifications ont pu être actées et validées: d'une part, le maintien presque identique du nombre de places de stationnement actuel; d'autre part, la mise en place d'un trottoir bordant le talus et confortant des pratiques de mobilité plus douces.

Le verger

Un jardin productif ouvert à tous



Grenadier



Jububier



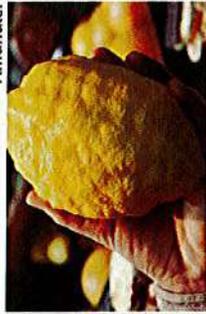
Arbousier



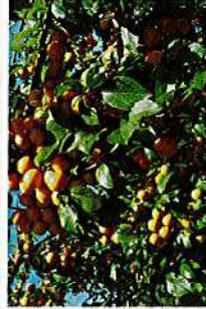
Prunier Mirobolan



Amandier



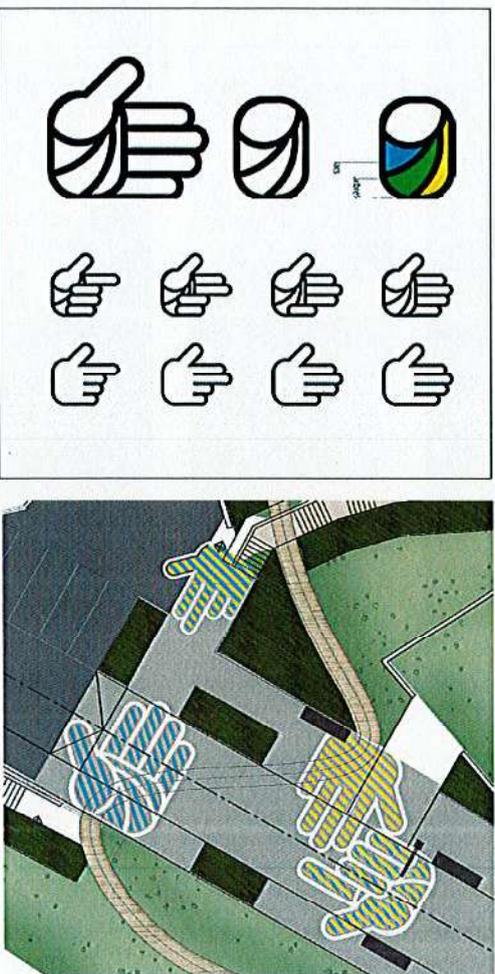
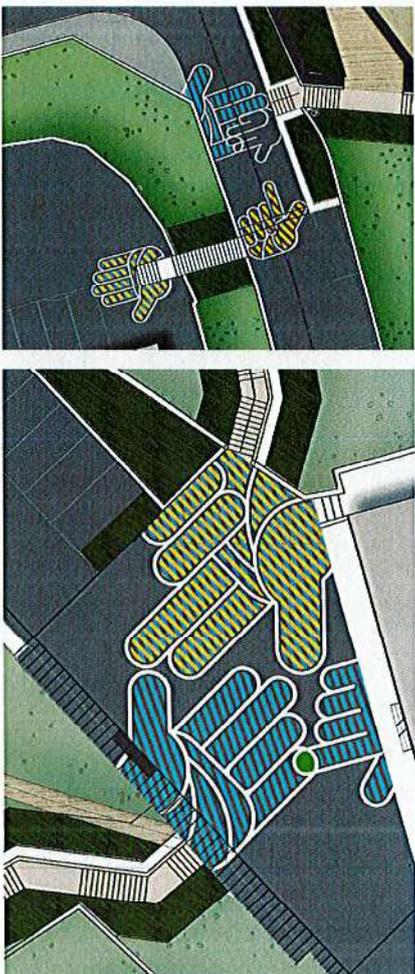
Cédrat



Une signalétique au sol

Inspirée du jeu de la Morra

Signalétique validée

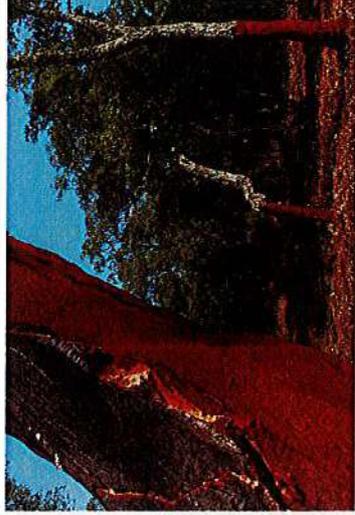
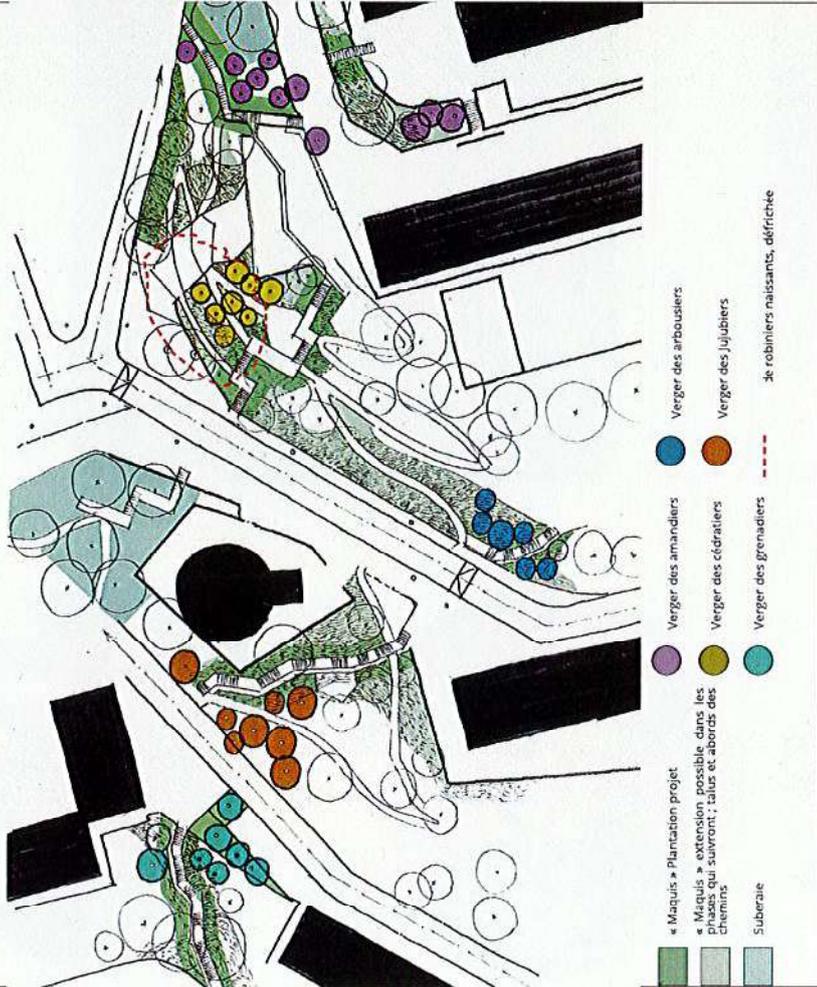


Le travail de signalétique au sol, inspiré du jeu Corse de Morra, a largement fait consensus. Au-delà de son caractère esthétique et ludique, cette signalétique est **perçue comme un aménagement permettant de surigner les zones de rencontres.** Sa fonction d'alerte visuelle et de ralentissement a suscité la validation des présent.e.s.

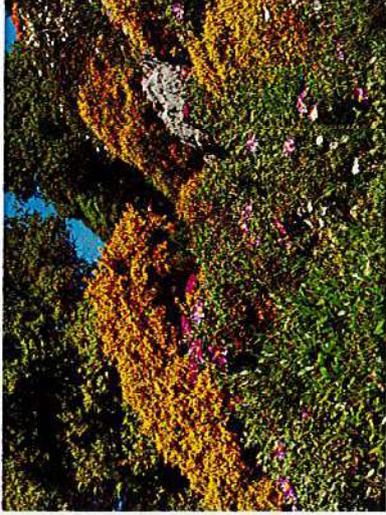
Malgré ce retour positif, **ils et elles ont partagé leur souhait de voir aussi une signalétique verticale** dans le quartier. Celle-ci, qui viendrait compléter celle du sol, permettrait en l'occurrence **d'indiquer certains parcours** (les distances, les directions, etc.), voire certains bâtiments (à cet égard, un participant nous a expliqué à quel point le système numérique actuel est compliqué à comprendre pour des personnes extérieures au quartier).

La chênaie et le maquis

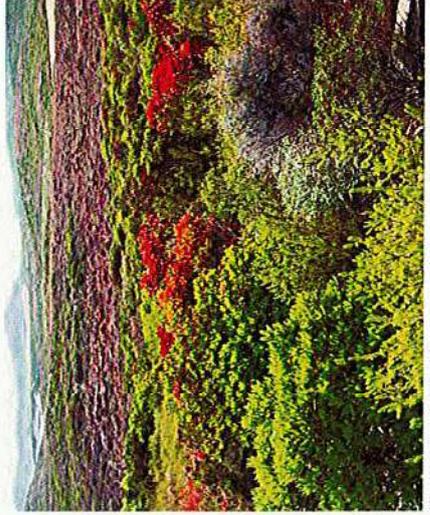
Schéma de stratégie pour les plantations lors de ce projet de cheminement : tester les espaces et les moyens de gestion.



Culture de l'écorce de liège en Corse (source : Costasqua)



Maquis élevé : cistaie - Jèrre vert



Maquis bas : premier plan intéressant, la bruyère (second plan) ne convient pas à un espace trop fréquenté

Maquis littoral

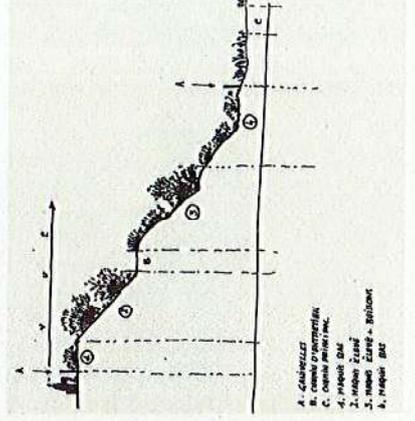
- ▶ Arbousier, *Arbutus unedo* L., *Arbitru*
- ▶ Pistachier lentisque, *Pistacia lentiscus* L., *Listincu*
- ▶ Myrte commun, *Myrtus communis* L., *Morta*
- ▶ Oléastre, *Olea europea*, *Ogliastru*
- ▶ Romarin officinal, *Rosmarinus officinalis* L., *Rosumarinu*

Maquis élevé

- ▶ Viorne tin, *Viburnum tinus*
- ▶ Nerprun alaterne, *Rhanus alaternus* L., *Alaternu*
- ▶ Filaire à feuilles étroites, *Phillyrea angustifolia* L., *Litarnu*

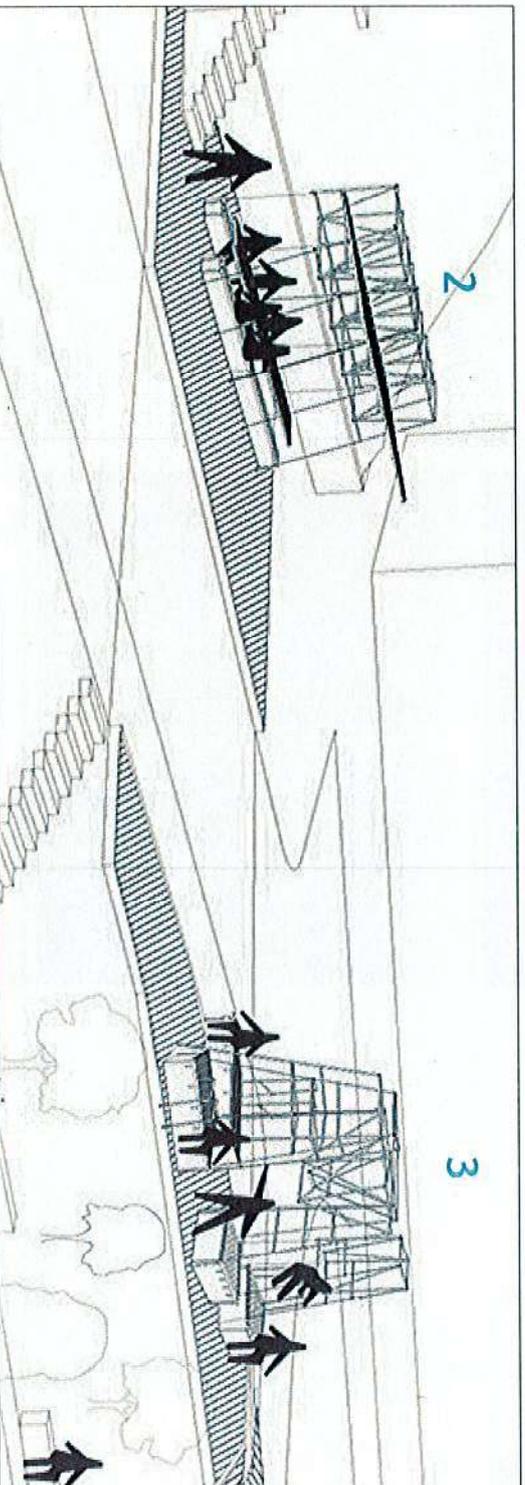
Cistaie

- ▶ Ciste de Montpellier, *Cistus monspeliensis*, *Muchju*
- ▶ Ciste à feuilles de sauge, *Cistus salvifolius*, *Muchju*

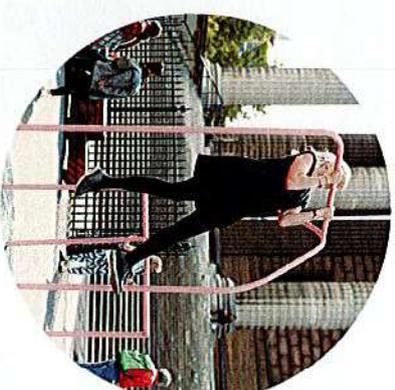


Les participant.e.s se sont montré.e.s vivement **satisfait.e.s vis-à-vis des «objets» qui seront fabriqués**, puis installés par le collectif etc. L'attachement des participant.e.s à ces **objets réside notamment dans leur envie collective de créer des lieux de convivialité** et de rencontrer au sein du quartier. Si ces objets ne suffiront pas à (re)tisser et à (re)lancer les «liens» entre les résident.e.s, **ils constitueront un premier levier d'action dans cette direction.**

L'ensemble des objets a été validé par les présent.e.s, qui ont toutefois évoqué deux choses: d'une part, leur souhait d'intervenir les emplacements de la grande tablee et de la «contemplation musculaire»; et d'autre part, leurs inquiétudes autour des questions d'entretien et de gestion de ces objets.

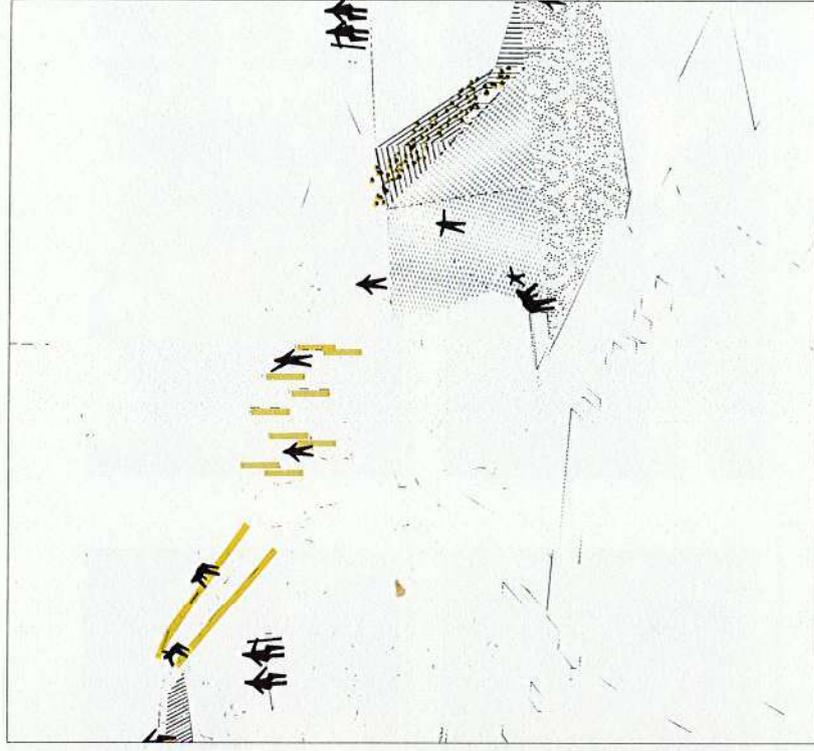
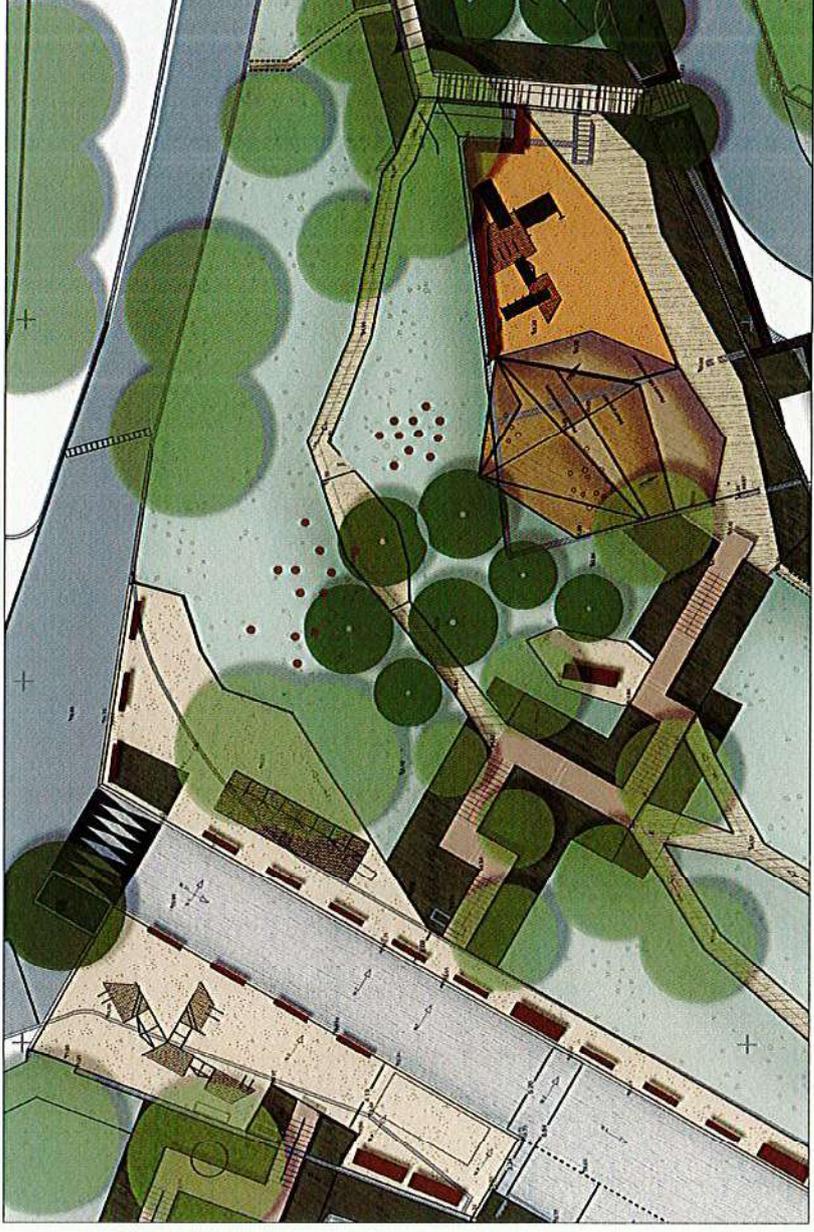


Références

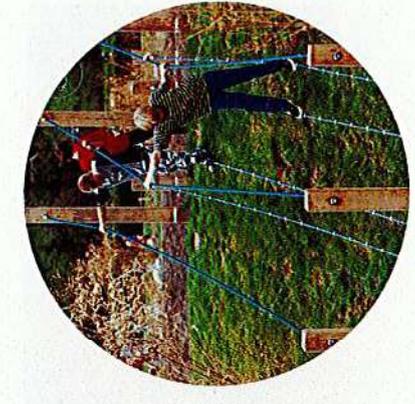
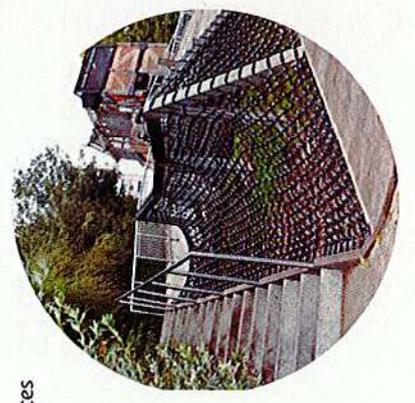


Franchir le talus

Hypothèses

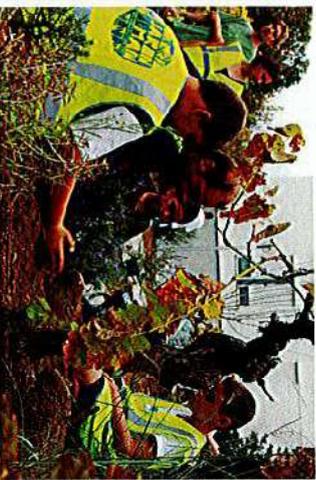


Références



Construire et planter ensemble

CALENDRIER DES TRAVAUX



Atelier de participation au pied des immeubles d'une quartier de Montpellier, Cooco.



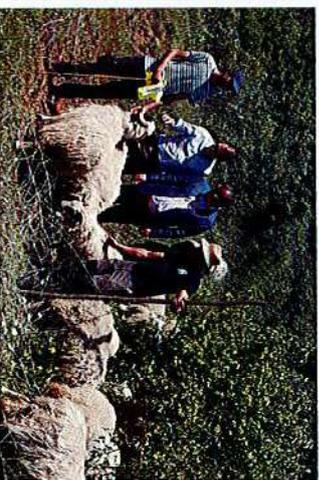
Atelier ouvert sur le dessin des ouvrages, Collectif Etc. Marseille.

JANVIER

FÉVRIER

CHANTIER
« GROS OEUVRE »

Escaliers,
voirie,
éclairage,
étaillage....



Olivier Marcoujou, berger sans terre, s'invite dans les espaces urbains pour proposer une gestion différente. (Source : Gaël Fajgaël).



Ateliers de construction bois ouverts à tous, Collectif Etc. Miamus.

MARS

AVRIL

ATELIERS
OUVERTS
AUX HABITANTS
DU QUARTIER

Constructions,
et plantations

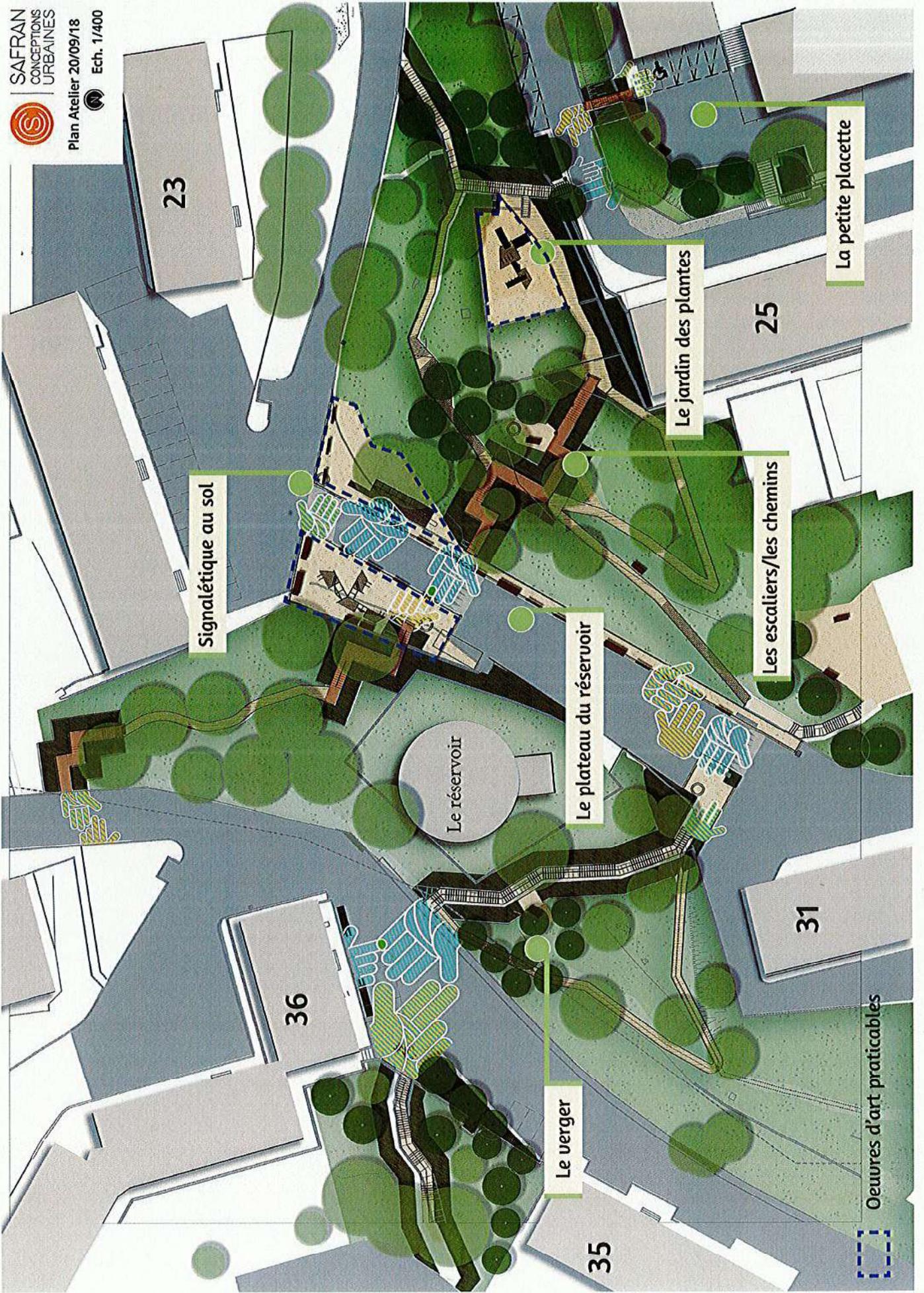


Cueillette d'abricots dans des vergers partagés : l'évènement qui réunit.



Chantier éducatif, Collectif Etc. Marseille.





Signalétique au sol

23

Le réservoir

Le plateau du réservoir

Le jardin des plantes

Les escaliers/les chemins

25

La petite placette

36

Le verger

31

35

Oeuvres d'art praticables





Bastia

Mission de Maîtrise d'Œuvre et artistique pour la conception et
la réalisation d'un cheminement piéton à Lupino.

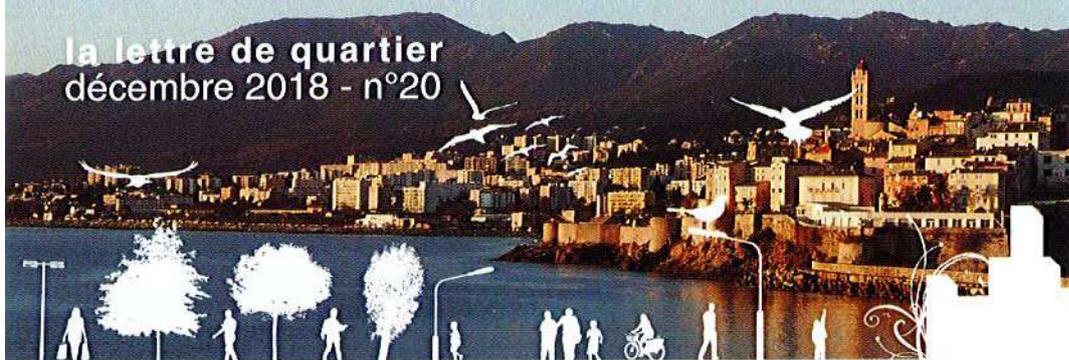
Cités des Lacs, des Monts et des Arbres | BASTIA



SAFRAN
CONCEPTIONS
URBAINES



collectif**ets**



Quelques réflexions d'habitants ayant participé aux ateliers

Oui, mais il faut aussi penser aux personnes âgées ...
Y'en a elles ne peuvent plus monter tellement c'est raide !

Le réaménagement du chemin,
il doit prendre en compte tous les publics,
les enfants, les vieux, les parents, les handicapés,
les adultes, les sportifs, les gens qui promènent leur chien ...

Moi, j'aime bien cette idée de tables,
de bancs ...
on peut y pique-niquer,
Les enfants faire les devoirs,
les jeunes discuter,
les vieux aussi d'ailleurs.

Ce serait bien qu'il y ait des équipements sportifs...
il y a de plus en plus de gens qui font du sport,
de la course, comment ils appellent ça ... du trail !
Ce secteur, il me paraît bien adapté, pour s'entraîner !

En fait, le quartier
il est beau
mais on ne le voit
même plus !

Les escaliers,
c'est sûr on ne pourra pas y échapper !
Mais, il faudrait un truc un peu comme
ça, un escalier pas fatigant !

Ces escaliers,
c'est pleins de souvenirs :
j'ai appris à compter
à ma petite fille en comptant
les marches de tous les chemins
et escaliers !

Beaucoup de gens font le tour
par la Route Royale,
même pour aller à l'école...
Si tu as une poussette, obligé !

Ce chemin,
il devrait permettre
de recréer du lien,
physiquement
mais aussi entre les gens.

Quand on descend
fait être hyper vigilante !

U chjassu e a pedaniola

© Cità di Bastia

La réalisation du chemin piéton qui relie le bâtiment 42 à la place du commerce sera la « première pierre » du futur nouveau programme de rénovation urbaine, en cours d'élaboration. Ce projet permettra d'améliorer l'actuel chemin piéton : des marches plus confortables, un parcours lisible, de l'éclairage, des rampes... Il s'agira également d'aménager sommairement un sentier plus doux, et de réaliser, sur trois espaces, des aménagements ludiques et de convivialité choisis et construits avec vous. Une expérience innovante, qui permet de tisser des liens, de comprendre les lieux et leur histoire, de faire des choix concertés et pragmatiques, et surtout d'engager une dynamique de projet et la volonté de faire mieux tous ensemble.

En attendant les « grands travaux » pour le quartier abritant les bâtiments 21 à 43 de la Cité Aurore, les habitants, l'OPH et la Ville ont décidé de lancer une première opération : la réfection du chemin piéton. Cette action est à la fois nécessaire, originale, car elle repose sur une mobilisation et une implication forte de tous, et elle est symbolique car elle permettra de mieux relier les quartiers, et favorisera les échanges. Une nouvelle façon de travailler ensemble, et au-delà des grands discours, du concret ! Merci à tous pour cette belle énergie collective, cette envie de faire et de construire ensemble. Soyons de plus en plus nombreux à nous impliquer dans nos quartiers, si vous ne le faites pas déjà, venez nous rejoindre car l'avenir se construit avec vous !

Quelques chiffres :

- Escaliers et chemins :
450 mètres de long
1.5 mètre de large en moyenne
- 54 arbres plantés
882 plants pour les massifs
- 3 installations conçues et réalisées avec les habitants

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

Da u terranu

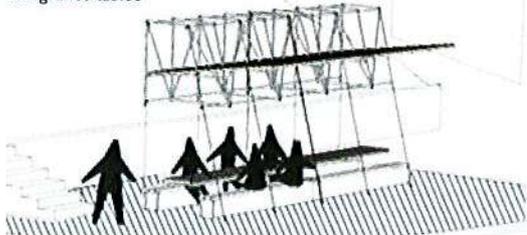


Des installations artistiques praticables à construire ensemble !

3 œuvres artistiques vont jalonner le parcours. Début mai 2019, jeunes et adultes habitant le secteur vont construire ces œuvres avec l'aide du collectif d'architectes-constructeurs ETC dans une ambiance festive puisque des moments conviviaux sont prévus autour de repas, d'activités diverses ou d'un bal.

Ces œuvres seront installées sur les chemins ; une est destinée aux enfants, l'autre aux adolescents et la dernière aux adultes.

Exemple d'une installation : une grande tableée



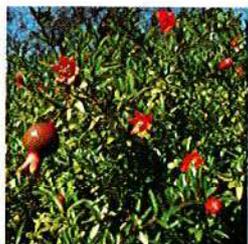
© Safran (groupe Safran, Etc, l'Adéus, ICA)

Un chemin au cœur de la nature !

La plantation de plusieurs vergers de jujubiers, grenadiers, amandiers, arbousiers et cédratiers viendra enrichir la végétation existante et sera réalisée avec les habitants.

Des essences du maquis telles que cistes, myrtes et romarins, seront également plantées.

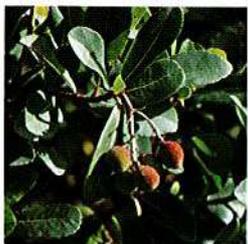
Certains arbres seront coupés et remplacés par des arbres fruitiers. Au final, 25% des arbres du quartier seront des fruitiers.



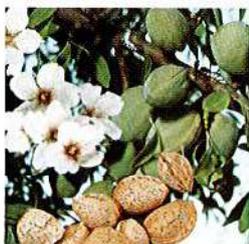
grenadier



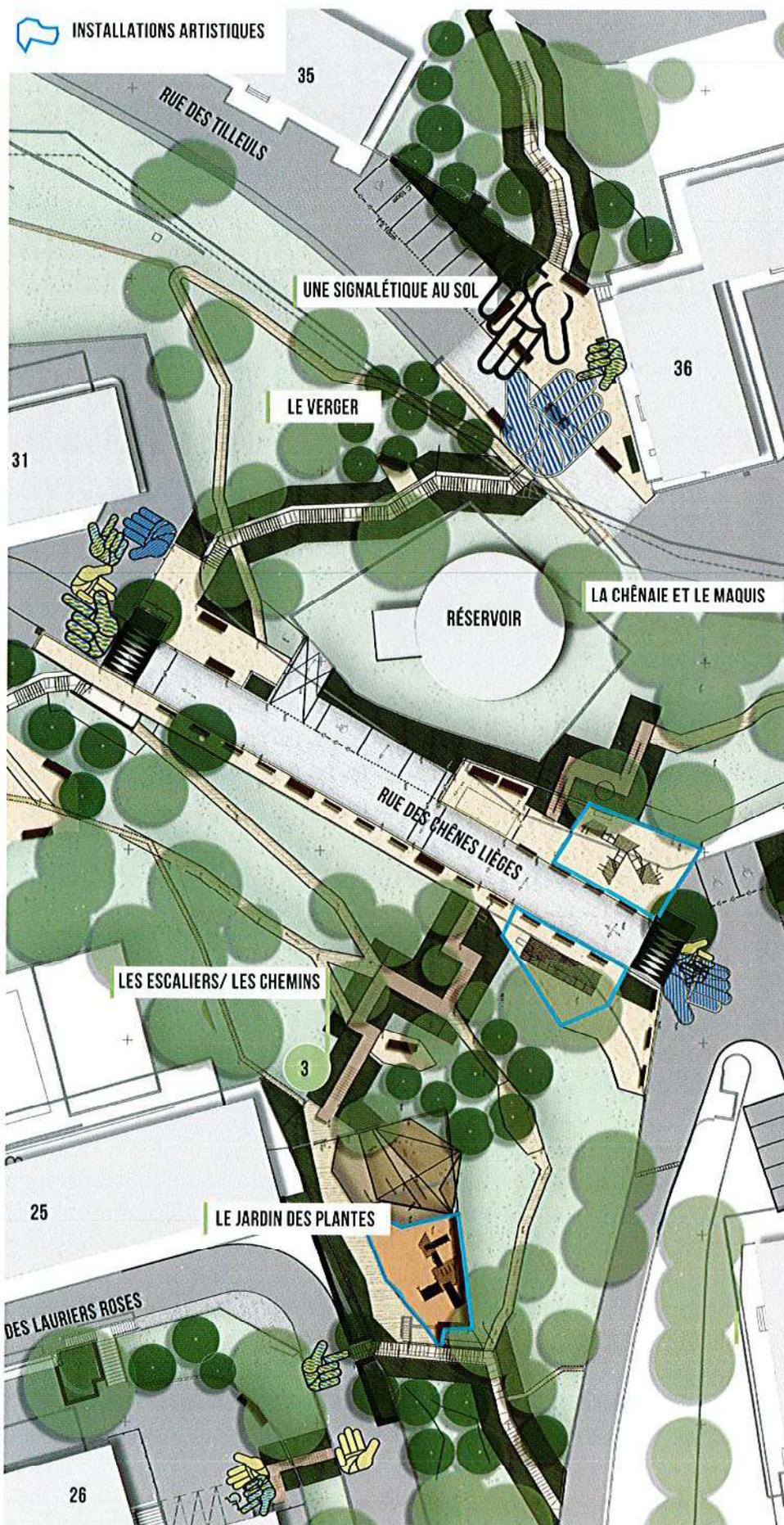
jujubier



arbousier



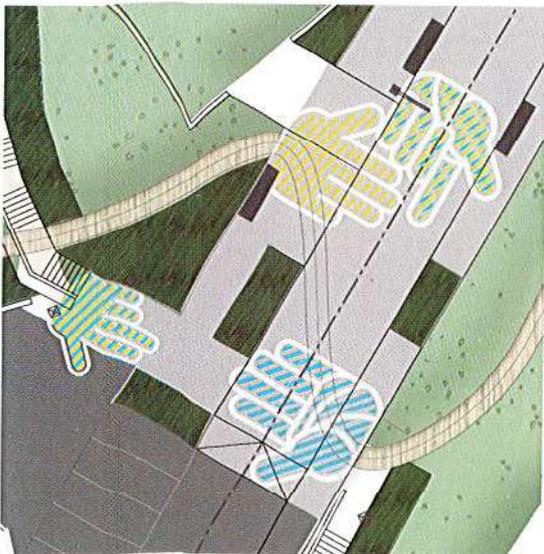
amandier



© Safran (groupe Safran, Etc, l'Adéus, ICA)

Une signalétique accueillante et valorisante !

Au sol, une signalétique inspirée du jeu A Morra marquera les traversées des rues par le chemin et, par effet visuel, incitera les automobilistes à ralentir. Elle viendra compléter la signalétique réglementaire. Plus tard, et avec vous, une signalétique bilingue sera installée sur tout le site ; elle indiquera les immeubles, les noms des lieux et des rues ainsi que l'origine de ces noms, le nom et les caractéristiques de chaque espèce d'arbres. Elle informera également sur les parcours du quartier, leur direction, leur distance et le temps du trajet.



Une réflexion collective et constructive !

Plusieurs habitants du quartier ont formulé idées et points de vigilance lors des ateliers participatifs avec, en tête, un seul objectif : **concevoir un chemin à la fois confortable, créateur de rencontres et beau !**

Les préoccupations ont porté sur le maintien du lien social, la création de sentiers de promenade, de lieux pour se reposer, lire, se détendre, discuter... mais aussi sur la gestion et l'entretien, la solidité des matériaux, le budget, la végétation, la circulation des piétons et des véhicules, le stationnement.

La sécurité des piétons a largement été évoquée : l'installation de garde-corps, le type de revêtement du chemin, l'éclairage public.

Tout comme la réalisation d'un chemin accessible à tous : jeunes, seniors, personnes avec poussette...

Pour le mobilier et les éléments du chemin, le choix s'est orienté vers des matériaux nobles proches de la nature (le bois, la pierre).

Leur connaissance des lieux et des habitudes de vie a également été très précieuse pour créer un cheminement qui s'intègre dans le quartier.



3 mai 2018, repérage des lieux

© Cité di Bastia



4 juin 2018, atelier de conception

© Cité di Bastia

Construire et planter ensemble

Participez à la création de ces chemins et **rejoignez-nous** pour :

- réaliser une des œuvres d'art,
- organiser des actions festives, créatives ou de partage
- planter des arbres, raconter l'histoire

Selon votre envie, n'hésitez pas à vous inscrire à un ou plusieurs de ces ateliers en appelant

Marine Franchini, chargée de mission Maîtrise d'Oeuvre Urbain et Sociale, au **06 22 76 34 56**

Un chemin imaginé par et pour les habitants !

Résultat des ateliers : un cheminement piéton original et multifonction qui s'intègre au site et dans le quotidien de tous les habitants du quartier et visiteurs.

Deux chemins ont ainsi été imaginés et permettront de relier le haut et le bas du quartier et d'accéder aux équipements tels que l'école Charles Andrei, le Centre culturel Alb'oru, la Maison des Quartiers Sud, la Maison des Services Publics, le bureau de poste, les commerces...

U chjassu : un chemin doux, le chemin principal, facilitera la déambulation du piéton et la promenade : faible pente, peu d'escaliers, éclairage public de qualité, garde-corps et barreaudage, revêtement en terre-pierre, passerelle en bois...

A pedaniola : un chemin pentu, équipé d'escaliers de marches en bois et de paliers, de garde-corps et barreaudage, d'éclairage public, passerelle en bois réduira le temps du trajet mais demandera plus d'efforts physiques.

Un parcours sportif et ludique longera ce chemin.

Des lieux de repos et de rencontres aménagés de bancs, de tables, de praticables pour enfants permettront de faire des pauses le long du chemin.

Aux croisements chemins-rues, une signalétique spécifique est prévue pour symboliser le passage et permettre aux automobilistes de ralentir : des mains évoquant le jeu A Morra seront dessinées sur le sol.

Des portions de trottoirs sont également créées pour sécuriser la marche, des places de stationnement sont conservées et matérialisées au sol.

Une MOUS à votre écoute :

En poste depuis le 1er septembre 2018, Marine FRANCHINI, chargée de mission Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale, interviendra sur les cités des Monts, des Lacs et des Arbres du parc de l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse, secteur du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine.

Son rôle consistera à identifier les besoins et les problèmes liés au cadre de vie, et plus particulièrement au logement, à envisager des solutions individuelles ou collectives pour améliorer les conditions de vie au quotidien, puis les mettre en œuvre et les évaluer dans un cadre partenarial.

Sur le plan individuel, elle aidera les ménages à améliorer leur situation, à cerner leurs besoins, à rechercher des solutions adaptées et à anticiper les transformations à venir.

Sur le plan collectif, vis-à-vis des habitants et de l'ensemble des acteurs locaux, il s'agira de rendre plus lisibles et coordonner les actions publiques, et de faciliter la relation entre les publics et les organisations, améliorer le vivre ensemble dans le quartier.

Son bureau est situé à la Maison des Quartiers Sud. Dans quelques semaines, elle pourra également accueillir les habitants des Cités des Monts, des Arbres et des Lacs au rez-de-chaussée du bâtiment 33.

Contact : 06 22 76 34 56
du lundi au vendredi



© V.Rouyer/CMP

Agenda

Jusqu'au 23 décembre

Marché de Noël

Place du marché de Bastia
Contact : service animation
04 95 55 96 00

Lundi 31 décembre

Festa di Capu d'Annu

Salle polyvalente de Lupino ou Théâtre de Bastia
Inscription obligatoire à effectuer les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h
Contact : Centre Communal de l'Action Sociale
04 95 55 95 49

Jusqu'au 6 janvier 2019

Patinoire sur la Place Saint Nicolas

 patinoire - cità di Bastia
Contact : 06 72 82 70 15

Du mardi 2 au samedi 5 janvier 2019

Semaine Ciné Tim Burton

Découverte de l'œuvre de Tim Burton réalisateur à l'imaginaire débordante
Centre Culturel Alb'Oru à 14h30
A partir de 6 ans
Contact : 04 95 47 47 00

Et bientôt, l'équipe de la Maison des Quartiers Sud vous accueillera dans ses locaux relookés.

cuntatti

La Maison des Services Publics

Lundi et mercredi : 8h00 - 17h00
Mardi, mercredi et jeudi : 8h00 - 12 h00 et 13h30 - 17h00
Tél. : 04.95.34.58.00

La Maison des Quartiers Sud

du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Tél. : 04.95.55.09.11/12

L'espace Cyber-base

Maison des Quartiers Sud
du lundi au vendredi : 8h15 - 12 h00 et 13h45 - 17h00
Tél. : 04.95.55.09.13
JPGaspard@bastia.corsica

Le Centre Culturel Alb'Oru

du mardi au vendredi : 9h - 18h
Soirs de spectacle
Tél. : 04.95.47.47.00

La Médiathèque (Alb'Oru)

Mardi, mercredi, vendredi : 11h - 18h
Jeudi de 9h - 12h
Samedi de 9h - 12h, le 1er samedi du mois de 9h - 16h
Tél. : 04.95.47.47.00

Le local de la MOUS

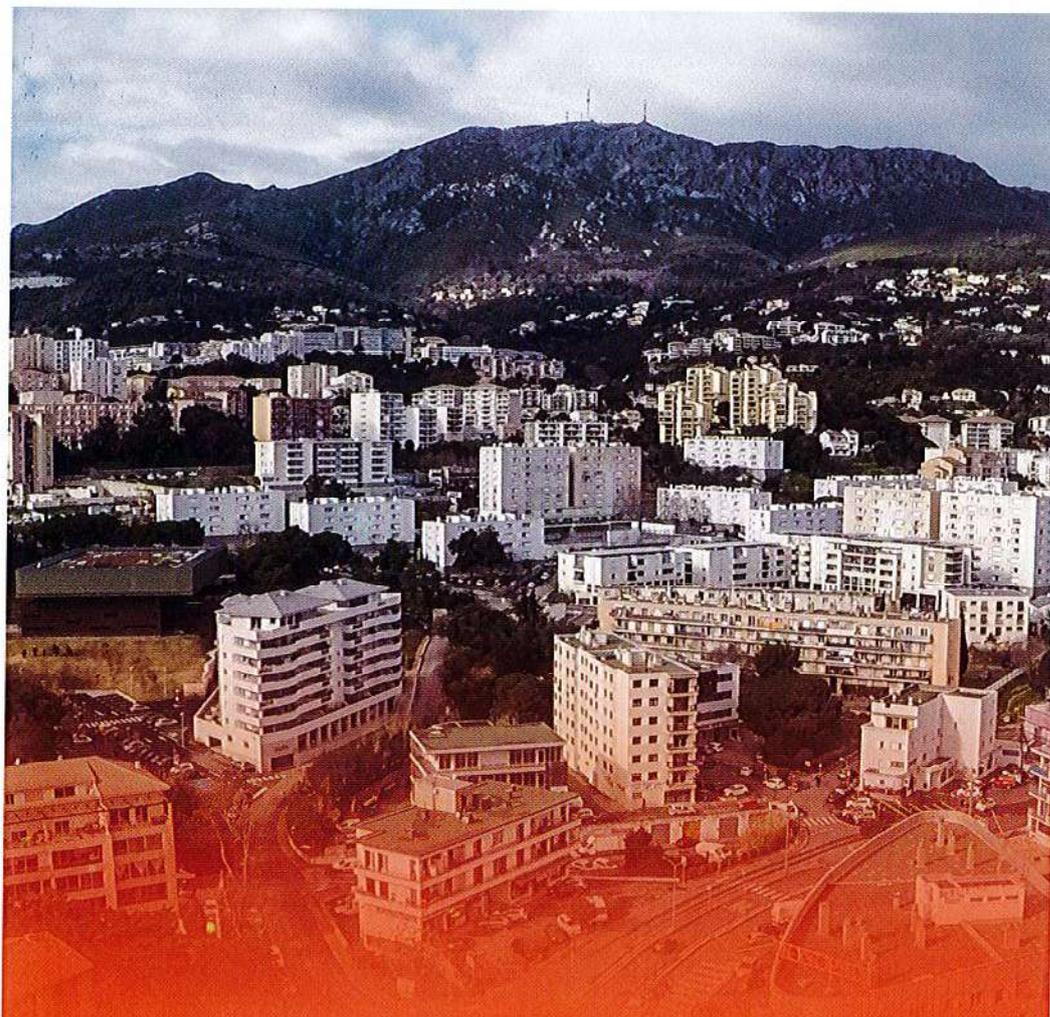
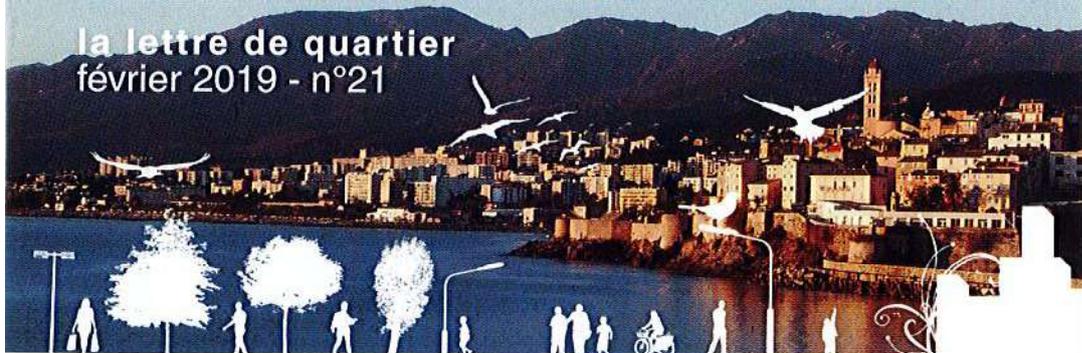
Bât 33A - Rez-de-chaussée
du lundi au vendredi
Tél. : 06.22.76.34.56

Directeur de la publication : Pierre Savelli
Réalisation : DRUCS - CREAB DESIGN
Impression : AZ Diffusion
4 000 exemplaires sur papier recyclé
Diffusion : sarl GS Bastia

Suivez l'actualité sur www.bastia.corsica

 Cità di bastia  Cità_Bastia

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !



... 2008 - 2018 ...

© DR

Cette dernière lettre d'information du Programme de Rénovation Urbaine des Quartiers Sud présente en quelques pages les principaux événements et réalisations intervenus dans votre quartier ces 10 dernières années. Impossible de tout dire et de tout montrer, mais pour autant il est nécessaire de faire un petit retour en arrière pour constater à quel point le quartier a changé et il est important aussi de savoir comment il vit désormais : une large place est ainsi accordée à l'image et l'avis des usagers dans ce numéro. Même si le programme s'achève dans les mois qui viennent, l'investissement de tous doit se poursuivre afin de consolider le travail accompli et de prolonger au quotidien le bien vivre ensemble, le respect et la solidarité.

10 ans de réunions, d'études, de travaux pour améliorer le cadre de vie et le fonctionnement de votre quartier ; les résultats sont là : nouveaux équipements, logements neufs ou réhabilités, espaces de qualité, ... même si tout n'est pas encore achevé, un grand pas a été fait, et Aurore joue un rôle important dans la dynamique bastiaise. Si ce vaste projet a été rendu possible, c'est bien évidemment grâce aux partenaires, mais c'est aussi grâce à vous et avec vous. Bon nombre d'habitants se sont impliqués dans cette transformation, ont fait preuve de patience et de compréhension, ont proposé des solutions pour améliorer le projet, pour faire en sorte que chacun vive mieux, au quotidien, et pour redonner à l'élan collectif et citoyen tout son sens. Un grand merci à tous !

Emmanuelle de Gentili,
Première Adjointe au Maire.

10 ans
100 millions investis
10 000 habitants concernés

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

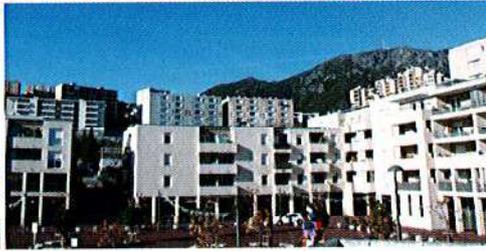


Piazza Claude Papi

inaugurée le
17 mai 2017



AVANT



Piazza Claude PAPI
Ghjucatore di ballò
(1949 - 1983)

Aménagée au cœur du quartier Aurore, la Piazza Claude Papi est la première place publique piétonne créée dans les Quartiers Sud.

Son aménagement a été conçu pour favoriser la convivialité, les moments de détente, les échanges : installation de bancs en arrondi, plantation d'arbres pour créer des zones ombragées, ...

Elle est bordée de commerces, de services et de nouveaux logements construits par l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse.

La dénomination de cette place a été décidée avec les habitants ; ils ont retenu Piazza Claude Papi parmi les 54 propositions qu'ils avaient formulées lors d'une consultation.



Les Cafés-chantier

Autour de 6 cafés-chantier, les habitants, les techniciens de la Ville de Bastia, de la SEM Bastia Aménagement et des entreprises ont pu échanger régulièrement sur les travaux et leur impact dans le quartier pendant toute la durée du chantier.

Café-chantier organisé par la Ville et l'association Alpha le 16 juin 2016

L'avis et la vie des usagers

« L'ensemble des réalisations a transformé le quartier positivement. Avoir une place publique est une plus-value. Enfants et parents se sont emparés du lieu. Les parents s'installent sur les bancs, discutent et regardent les enfants qui en font leur terrain de jeux ».

Danielle MATTEI, association ALPHA



Le Centre Culturel Alb'Oru

inauguré le
25 septembre 2015



L'entrée, la cafétéria, les expositions

L'espace Accueil informe sur toutes les activités du Centre culturel, sur la programmation culturelle de la Ville de Bastia et, est un point de vente des billets des spectacles organisés au Centre culturel et au Théâtre municipal de Bastia. Cet espace propose également sur ses murs des expositions d'œuvres photographiques, de peintures, de dessins.

La salle de spectacles

312 places assises ou 648 debout

Sont programmés des pièces de théâtre, des concerts de musique actuelle, des spectacles de danse, ... ainsi que des séances de cinéma pour la jeunesse pendant les vacances scolaires.

Info et billetterie : www.bastia.corsica

La médiathèque

La médiathèque offre un choix important et diversifié de livres, e-book, CD, DVD, ... à consulter sur place ou à emporter.

Des activités gratuites sont organisées tout au long de l'année : des conférences, des ateliers de lecture, d'initiation aux pratiques artistiques, ...

Un espace multimédia avec accès Internet.

Modalités d'inscription au 04 95 47 47 00

Le théâtre de verdure

accueille également aux beaux jours des spectacles.

Les studios de répétition

4 studios de répétition entièrement équipés de matériel et d'instruments de musique (batteries, guitares, claviers, ...) peuvent être loués aux musiciens amateurs ou professionnels.

Réservation obligatoire au 04 95 47 47 08

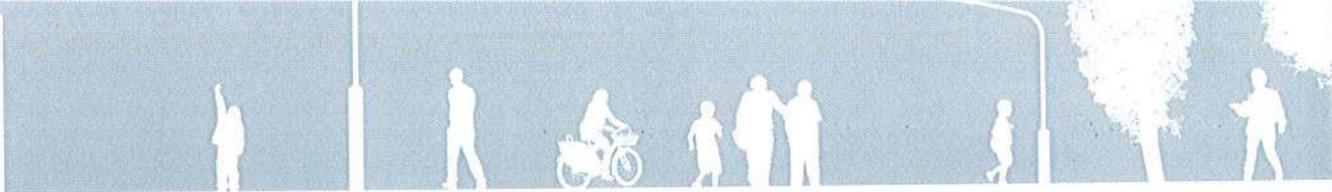
L'avis et la vie des usagers

« Le Centre culturel Alb'Oru est un équipement de proximité de qualité. Au quotidien, nous créons les conditions pour encourager nos différents publics, enfants, adolescents, adultes, seniors à fréquenter ce lieu ».

Danielle MATTEI, association ALPHA

« C'est un beau bâtiment. J'y vais pour me rendre à la bibliothèque et pour rencontrer des gens ».

A.L., habitant du quartier



L'École Charles Andrei



10 ans bientôt que la nouvelle école Charles Andrei a été inaugurée.

Le bâtiment de l'ancienne école était devenu trop vétuste ; l'école a donc été détruite et reconstruite un peu plus loin au cœur du quartier. Elle accueille des classes maternelles, des classes élémentaires, une cantine, une classe ULIS, une classe d'allophones et une salle de motricité pour la gymnastique des tout petits. 260 élèves fréquentent l'école.

17 mai 2010, journée d'émotions puisque une fête a été organisée pour célébrer l'entrée dans la nouvelle école Charles Andrei.

Pour faire le lien entre l'ancienne école et la nouvelle, le cortège a déambulé dans les rues au son de la fanfare et des rires des élèves impatients de découvrir leur nouvelle école.

Et pour ne rien oublier du passé, un mur de près de 600 photographies prêtées par les habitants et représentant les instants de vie de l'école des années 60 à nos jours, a été installé dans la cour de l'école.

Tout au long du parcours du cortège, des mots d'élèves recueillis par la Compagnie Théâtre Alibi ont été exposés sur des bâches.



L'avis et la vie des usagers

« Mon souvenir le plus marquant est cette émotion des enfants qui était palpable quand ils ont franchi le portail de l'école: Un « OH!! » immense a retenti.

Les élèves se sont de suite plus dans cette école, et se sont sentis valorisés, contents d'être dans cet endroit tout neuf.

Je pense que les habitants du quartier sont heureux de cette nouvelle école qui a un abord convivial. De nombreuses mamans passent du temps à discuter sur les bancs devant l'école.

Les enseignants apprécient les meilleures conditions de travail. »

Nicole BARSENI,
directrice de l'école Charles Andrei.

La Maison des Sciences : un équipement au service de l'excellence

La Maison des Sciences est en cours de construction. Son ouverture est prévue début 2020.

Cet équipement de 460 m² est entièrement dédié aux technologies du futur. Son contenu pédagogique traitera en priorité les thèmes de l'Eau et de la Terre.

Il est composé d'un amphithéâtre pouvant accueillir 60 personnes, de salles pédagogiques ultra-connectées, de salles d'exposition, ...

Il est destiné aux scolaires et au grand public.



Le siège de l'OPHCC



L'accueil et la réception des locataires sont effectués dans de nouveaux locaux plus adaptés.

Le RAM et A Cioccia



Le Réseau Municipal d'Assistantes Maternelles et la Crèche Familiale A Cioccia ont été réinstallés dans des locaux accueillants et confortables de Terralbore.

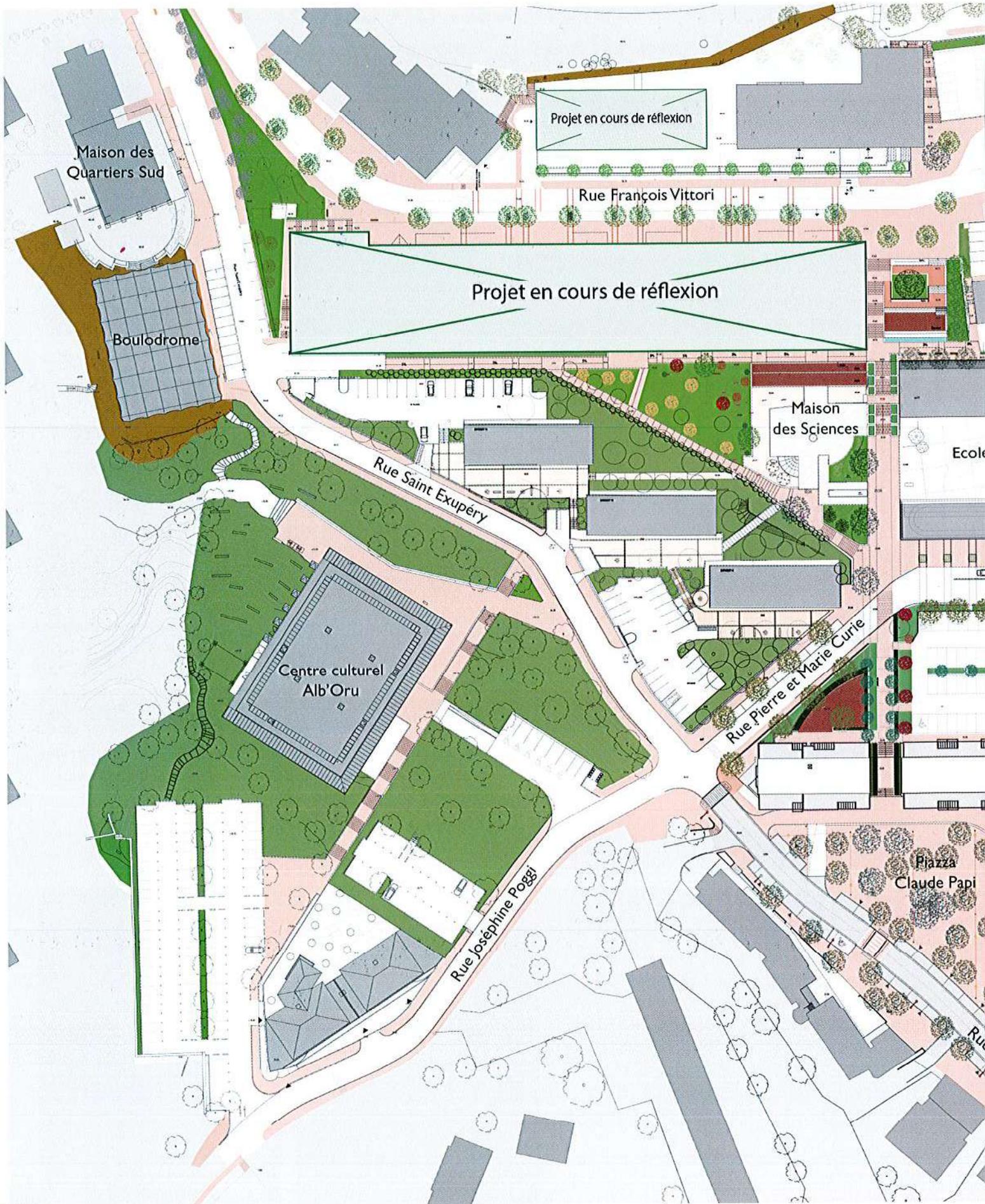
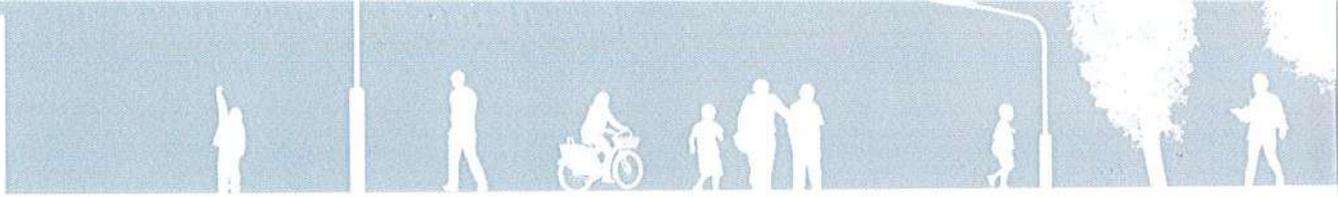
Favoriser la circulation et les déplacements

Le piéton a retrouvé sa place dans le quartier : la Piazza Claude Papi et la rue Pasteur lui sont, notamment entièrement réservées.

Les rues Saint Exupéry, Pierre et Marie Curie, Vittori ont été réaménagées et embellies : réfection des trottoirs et des chaussées, création de passages piétons, installation de l'éclairage public, plantation d'arbres, matérialisation de places de stationnement notamment pour PMR et aire de livraison, mobilier urbain.

Une rue a été créée pour désenclaver le quartier : la rue Joséphine Poggi.







Les partenaires

- AGENCE NATIONALE POUR LA RENOVATION URBAINE
- ETAT
- COLLECTIVITE DE CORSE
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA
- VILLE DE BASTIA
- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
- OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COLLECTIVITE DE CORSE
- SA ERILIA
- SA LOGIREM
- LOGIS CORSE
- SEM BASTIA AMENAGEMENT
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
- ASSOCIATIONS DE QUARTIER
- EUROPE

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

250 nouveaux logements

Créer une offre de logement diversifiée et équilibrée a nécessité constructions et démolition d'immeubles.

Objectifs : favoriser la mixité sociale, permettre aux habitants locataires de rester dans leur quartier ou de devenir propriétaires.



Résidence Charles Rocchi

© Cité di Bastia

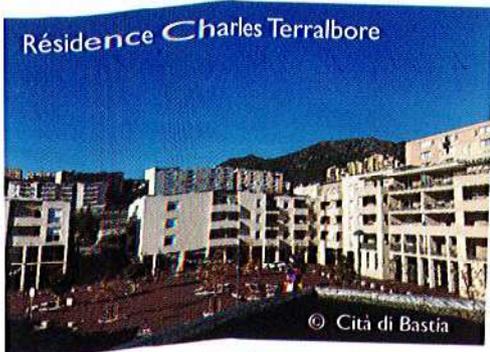
60 logements locatifs sociaux
OPH de la Collectivité de Corse



Résidence Ortulana

© CMP

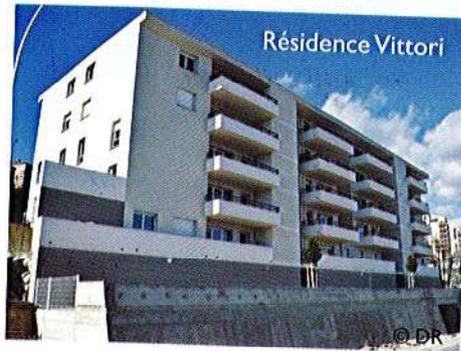
50 logements locatifs sociaux
OPH de la Collectivité de Corse



Résidence Charles Terralbore

© Cité di Bastia

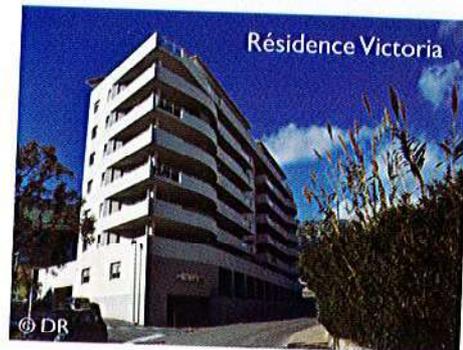
66 logements locatifs sociaux
OPH de la Collectivité de Corse



Résidence Vittori

© DR

36 logements accession sociale à la propriété
Logis Corse



Résidence Victoria

© DR

38 logements en accession privée
Promoteur privé

La Grande Barre : démolir mais ne pas oublier le passé

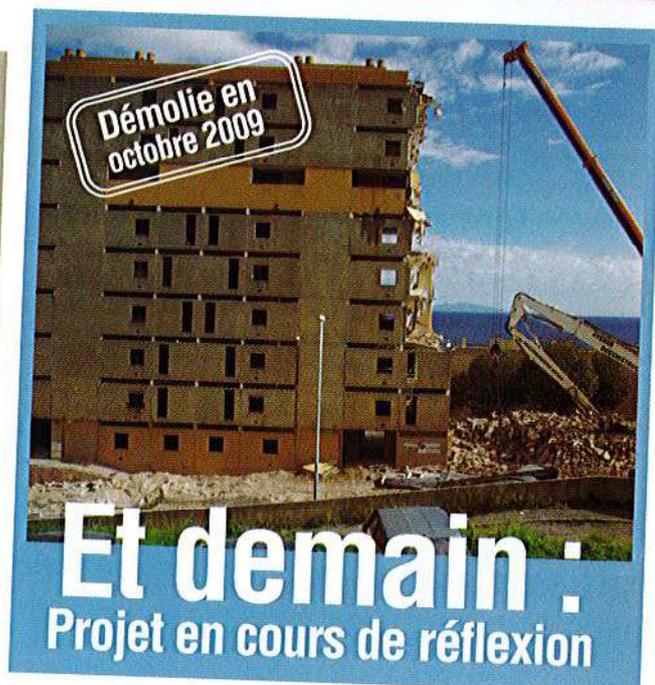
Dès 2006, dans le cadre de la Mission Escapes de Mémoires, plusieurs familles de la Grande Barre ont été rencontrées pour recueillir des instants de vie.

Dans le livre « La Grande Barre », Jérôme Camilly (écrivain) et Jean-François Joly (photographe) ont rassemblé des témoignages et des portraits émouvants d'habitants.

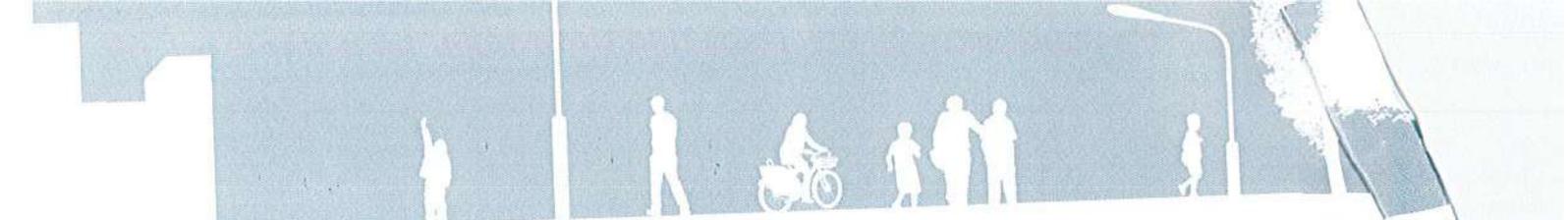
Des portraits d'habitants et des calligraphies de leurs paroles ont également été réalisés par Eva Grüber (peintre) et Joseph Diacoyannis (plasticien).



J'ai été relâché en novembre dans un hôpital...
Anne-Marie



Et demain :
Projet en cours de réflexion



La Maison des Quartiers Sud



L'espace médiation

Lieu de convivialité, de dialogue, d'initiatives, cet espace est dédié à l'écoute, l'information et l'orientation ; missions assurées par les médiateurs sociaux et le chargé de mission cohésion sociale de la Ville.

Il est également la base de pilotage et de suivi de la démarche partenariale de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité qui contribue, au quotidien, à assurer un cadre de vie agréable en organisant une veille technique et sociale dans les quartiers.
Contact : 04 95 55 09 11/12

La Maison de projets

La Maison des Quartiers Sud est le lieu d'information sur les projets urbains menés dans les Quartiers Sud.

Réunions publiques, ateliers participatifs, ... y sont régulièrement organisés pour favoriser l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Contact : 04 95 55 09 11/12

Le bureau des permanences des associations

Des consultations gratuites à destination des habitants sont programmées : accompagnement à la création d'entreprise, droit des familles et des femmes, et d'autres à venir.

L'Espace Cyber

Des ateliers d'initiation et de découverte des outils et usages de l'informatique et du numérique sont organisés toute l'année et sont assurés par un médiateur numérique.

Un accès libre est également proposé pour les personnes autonomes.

Contact : 04 95 55 09 13

L'espace Exposition

Des expositions de photographies, de peinture, ... font découvrir les œuvres des habitants du quartier.

Le bureau de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale du NPRU Contact : 06 22 76 34 56

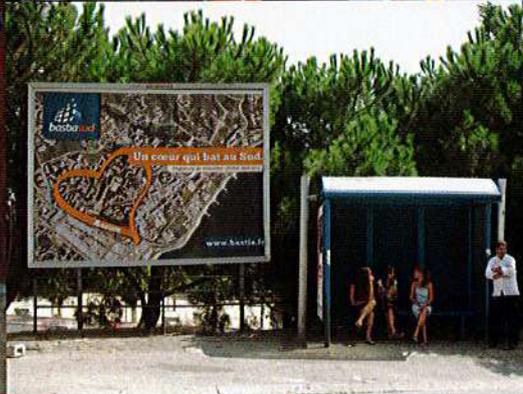
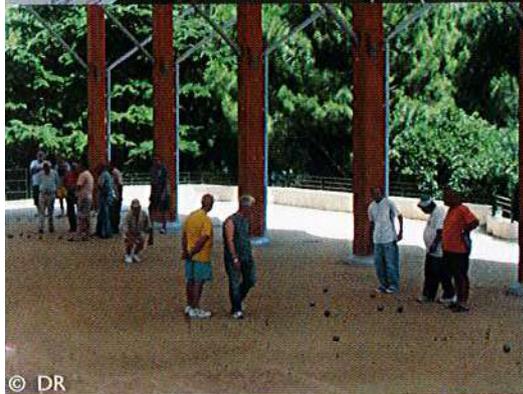
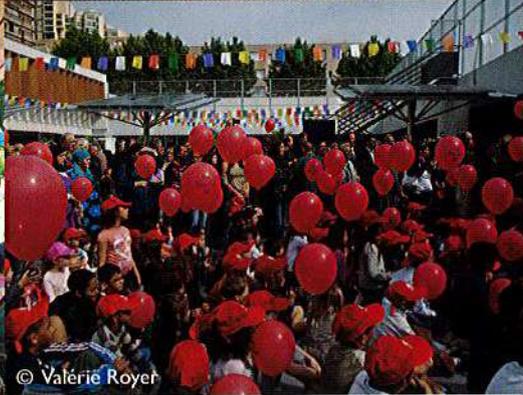
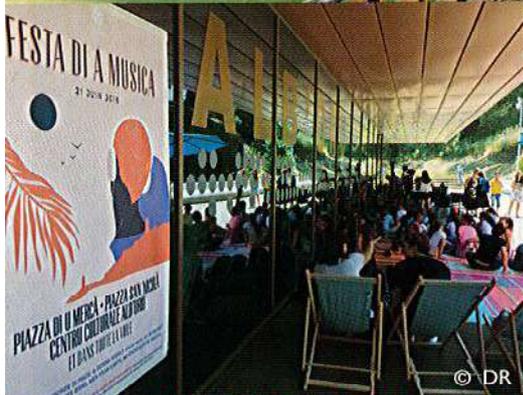
L'avis et la vie des usagers

« Les nouveaux locaux sont confortables, accueillants et insonorisés. Un véritable petit cocon qui nous permet d'apprendre à utiliser l'ordinateur dans de bonnes conditions ».

Daniel, Dominique Baldi, Nanie Abrino et Marie, adhérents de l'espace Cyber



La vie dans le quartier



...2019-2029... demandez le programme !

Le PRU est donc désormais en phase de clôture, même si des événements importants tels que l'ouverture de la Maison des Sciences ou la fin des travaux de la rue Vittori, sont attendus pour 2019. Restera ensuite, à concrétiser les projets immobiliers sur le site de l'ancienne grande barre et à côté de l'immeuble de la Poste.

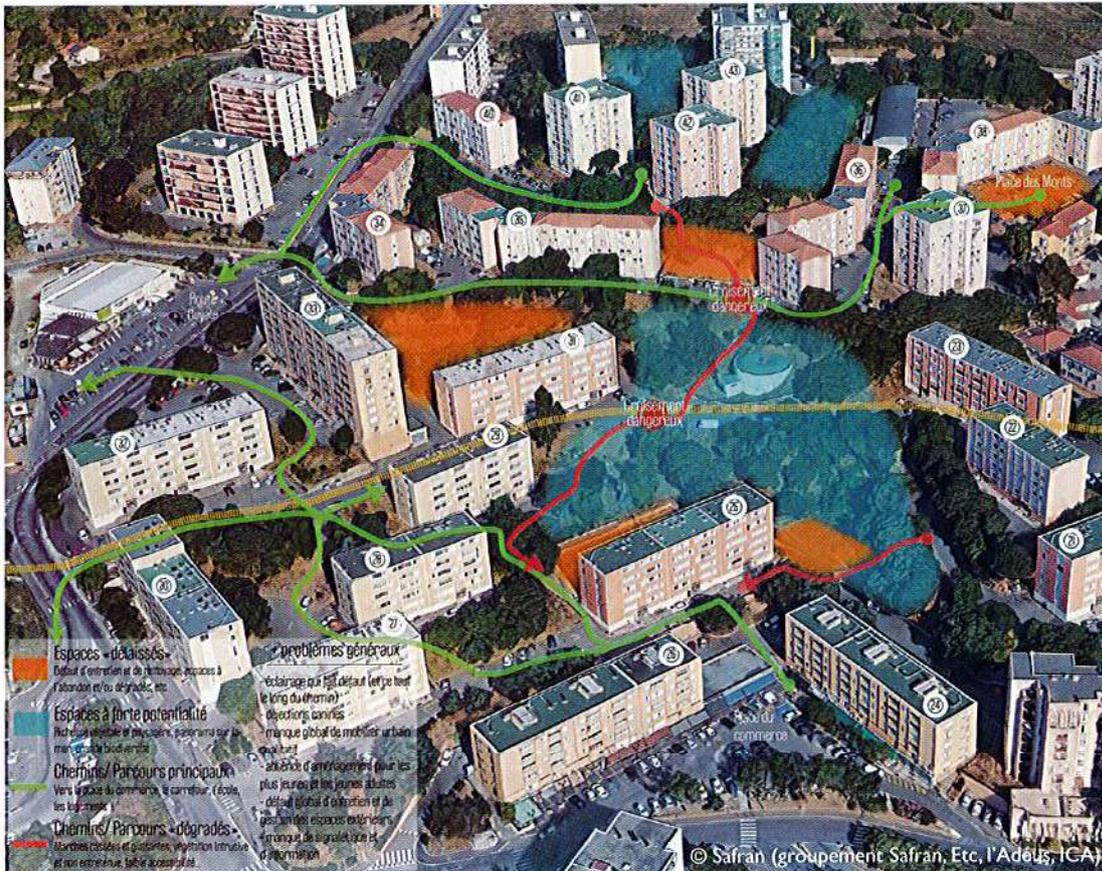
Cette lettre d'information est la dernière du PRU, mais l'écoute, le dialogue et la communication avec les habitants et les usagers continuent : les équipes de la Maison des Quartiers Sud, des services et équipements publics, les bailleurs sociaux et les acteurs associatifs sont là pour échanger, partager, proposer, innover... à vos côtés. La démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, elle aussi se poursuit pour mieux vivre au quotidien et s'approprier son quartier.

Et après le PRU, vient le nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU), qui concerne les 750 logements des bâtiments 21 à 43 de l'Office Public de l'Habitat.

Il devrait être contractualisé courant 2019 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour les 10 ans qui viennent.

Ce nouveau programme est pensé et sera mis en œuvre pour vous et avec vous : **vosre mobilisation et vosre implication sont donc attendues sur de multiples sujets** : logements, aménagements, équipements, gestion et vie de quartier, espaces de convivialité, ... mémoire, savoir-faire, fêtes et bonne humeur ! A prestu.

Ateliers participatifs février et mars 2017



Suivez l'actualité sur www.bastia.corsica

[Cità di bastia](#) [Cità_Bastia](#)

Directeur de la publication : Pierre Savelli
Réalisation : DRUCS - CREAB DESIGN
Impression : AZ Diffusion
4 000 exemplaires sur papier recyclé
Diffusion : sarl GS Bastia

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

PROGRAMME

DU 24 JUIN AU 5 JUILLET 2019

Lundi 24 juin à 18h rencontre de lancement du chantier collectif

Toutes les activités sont gratuites et sont ouvertes à toutes et à tous

LUNDI 24 JUIN

17 h
RENCONTRE DE LANCEMENT
Rendez-vous au dessus du bâtiment 25, à côté du City Stade

L'équipe en charge du projet reviendra sur les étapes de la démarche d'implication, puis vous présentera le principe de la copro. Vous serez conviés, avant de vous proposer une discussion.

19 h
APERTIF & RECOLTE D'ANECDOTTES
Partagez un souvenir, une expérience, pour alimenter une grande carte collective de votre quartier.

DU LUNDI 24 AU MERCREDI 26 JUIN
Bureaux de rue filtrants dans le quartier.

MARDI 25 JUIN

10 h
INITIATION À «A MORRA»
Rendez-vous à côté du bâtiment 24 en haut des escaliers de la Place du Commerce

14 h
GIUSTRÀ DI MORRA
Place du Commerce

17 h
ATELIER TOPONYMIE
Tour du Commerce
Les noms des immeubles, lieux et cheminements du quartier
La langue Corse sera à l'honneur.



DU MARDI 25 AU VENDREDI 28 JUIN PUIS DU LUNDI 1er AU VENDREDI 5 JUILLET

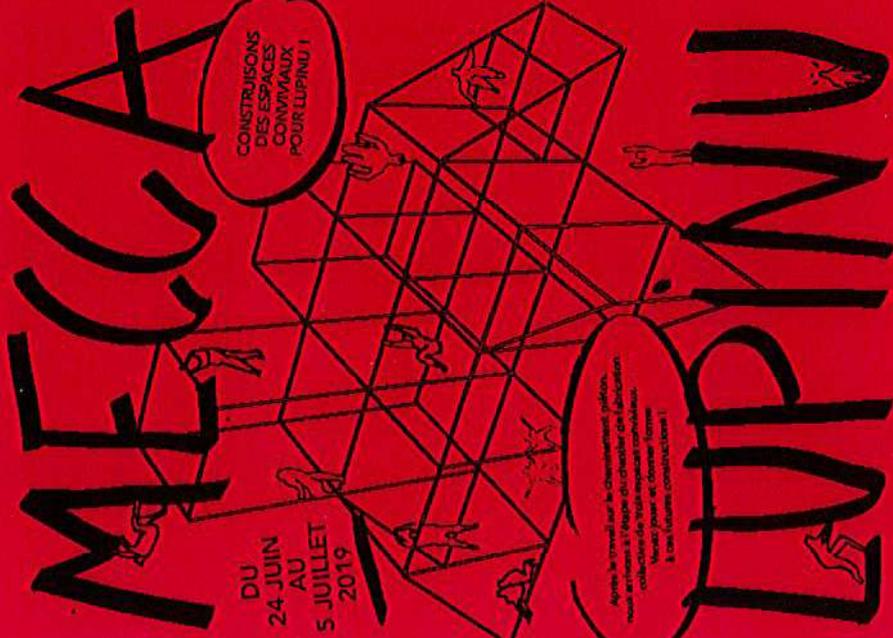
De 9 h à 18 h
CHANTIER OUVERT
Vous avez envie d'aider à construire les futurs espaces conviviaux de votre quartier? Inscrivez-vous auprès de la Maison des Quartiers Sud!

MERCREDI 26 JUIN ET 3 JUILLET

12h
ATELIERS CARTE ENFANTS
Avec le centre ARA ALIHI Callon

VENDREDI 5 JUILLET

18h
FIN DE CHANTIER
Avec le centre ARA ALIHI Callon
A côté du bâtiment 23
Venez découvrir la carte et les constructions terminées!



DU 24 JUIN AU 5 JUILLET 2019

Après le travail sur le développement public, nous arrivons à l'étape de l'élaboration de la consultation collective du quartier et de son inscription dans les documents d'urbanisme.



Date :

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| NOM du titulaire du bail : | PRENOM : |
| Si différent du bail : | |

LES OCCUPANTS :

| Nom Prénom | Numéro de téléphone | Age | Sexe | Lien de parenté | Présence sur le bail ? |
|------------|---------------------|-----|------|-----------------|------------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Sur/Sous occupation :

Décohabitation à prévoir :

SITUATION ECONOMIQUE :

| Occupant | Emploi | Type de contrat | Revenus mensuels | Prestations CAF |
|----------|--------|-----------------|------------------|-----------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

VOTRE LOGEMENT ACTUEL :

Numéro de Bâtiment : Portail : Etage : Porte : Type :

Date d'entrée :

Cave (définir le mode d'occupation) :

| | Loyer | Charges | Electricité | Gaz | EAU | Assurance Habitation | Taxe d'habitation |
|-----------------|-------|---------|-------------|-----|-----|----------------------|-------------------|
| Montant mensuel | | | | | | | |

Présence d'une dette locative ?

Si oui : 1 mois 2 à 3 mois 4 mois et +

Les aménagements réalisés (préciser) :

Cuisine équipée/ incorporée :

Réfection des sols :

Climatisation/ mode de chauffage :

Salle de douche :

Autres :

Les dysfonctionnements principaux de votre logement :

LA DEMANDE EN LOGEMENT :

NUD en cours de validité :

Type :

Secteurs :

- choix 1 :

- choix 2 :

- choix 3 :

Ascenseurs

Etage max :

Etage mini :

Cave

LES AIDES A PREVOIR :

Eligibilité au FUL ? Oui

Non

QF :

Montant : prêt€

subvention.....€

Besoins aménagements médicaux :

Besoins mobiliers :

Besoins d'accompagnement spécifique :

SITUATION SOCIALE (liens à préserver, service de proximité essentiels.....)

.....
.....
.....

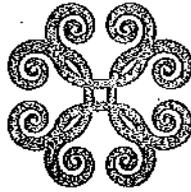
OBSERVATIONS/ QUESTIONNEMENT DES OCCUPANTS :

.....
.....
.....

AUTRES :

.....
.....
.....

B) 2019-2021, information et concertation fréquentes liées aux évolutions majeures du projet aboutissant à la convention avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires



Bastia

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02B-212000935-20201229-2020011208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2020

Affichage : 29/12/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 18 décembre 2020

Objet : Nouveau Programme de Rénovation Urbaine : approbation du projet et de la convention pluriannuelle avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et l'ensemble des partenaires

Date de la convocation : 11 décembre 2020

Date d'affichage de la convocation : 11 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 18 décembre à 16h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni au centre culturel l'Alb'oru, en séance ordinaire, sous la présidence de Pierre SAVELLI.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'assemblée : | 43 |
| Nombre de membres en exercice : | 43 |
| Quorum : | 22 |
| Nombre de membres présents : | 38 |

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Etai^{ent} présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame GONZALEZ-COLOMBANI Carulina ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame Leslie PELLEGGRI ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur de CASALTA Jean Sébastien ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etai^{ent} absents : Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur DALCOLETTA François ; Madame Lauda GUIDICELLI.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame VESPERINI Françoise à Monsieur François TATTI.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la rénovation urbaine,

Vu le Décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2014 portant approbation du règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine relatif au nouveau programme national de renouvellement urbain en vue de la signature par l'ANRU des contrats de ville et des protocoles de préfiguration des projets ;

Vu la délibération n°2015-JUIL-01-18 en date du 28 juillet 2015 portant approbation du contrat de ville de l'agglomération de Bastia ;

Vu la délibération n°2016-JANV-02-23 en date du 26 janvier 2016 portant approbation de l'engagement d'études pour la définition et mise en œuvre du nouveau programme national pour la rénovation urbaine pour la période 2014-2024 ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aménagement de l'espace urbain en date du 15 décembre 2020 ;

Considérant l'engagement d'une réflexion partenariale sur les Cités des Lacs, des Arbres et des Monts dans les Quartiers Sud, au regard des objectifs et priorités du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) ;

Considérant la formalisation de cette décision dans le cadre d'un protocole de préfiguration, lequel a permis d'engager des études pré opérationnelles sur les volets urbain, économique et social du quartier concerné et de définir un projet en vue de sa contractualisation dans le cadre du NPNRU ;

Considérant que le quartier « cités des Lacs, des Monts et des Arbres » fait partie du quartier prioritaire de la Ville « Bastia Quartiers Sud » issu du décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 ;

Considérant qu'il jouxte le quartier Aurore, qui a bénéficié du premier programme de rénovation urbaine ;

Considérant qu'il regroupe près de 750 logements locatifs sociaux construits entre 1966 et 1970 sur un foncier, propriété quasi exclusive du bailleur, l'OPH2C ;

Considérant les études pré opérationnelles qui ont permis d'établir un diagnostic précis du quartier :

- Sur le plan humain, le quartier du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) est caractérisé par une précarité sociale certaine, et se singularise par l'importance des ménages âgés, le poids des ménages d'une seule personne, ainsi que le nombre important de ménages en sous-occupation. Par ailleurs 30 % des ménages sont présents dans leur logement depuis plus de 30 ans et sont très attachés à leur quartier.
- Les habitants souffrent également d'un sentiment d'abandon, de déficit de présence humaine, et de l'absence d'un élément attracteur au sein du quartier.
- Sur le plan du fonctionnement urbain, le quartier dispose d'atouts certains : la forte pente permet de fractionner ce grand ensemble en différentes unités, et d'offrir des vues sur le grand paysage. Le site, dispose d'un patrimoine végétal riche et diversifié, est facilement accessible et bien desservi par le bus.

Considérant toutefois que le quartier qui s'étend sur 7.5 ha, est intégré à un îlot plus vaste de 15,5 hectares, lequel est très difficilement traversable et desservi par un réseau chaotique de voies privées en impasse ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20201229-2020011208-DE

Considérant les déplacements piétons peu aisés et peu sécurisés ;

Accusé certifié exécutoire

Considérant la topographie générant aussi un grand nombre de **délaissés et talus difficiles** à gérer et entretenir par le bailleur ;

Réception par le préfet : 29/12/2020
Affichage : 29/12/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

Considérant les interventions successives mais fragmentaires en matière de **réhabilitation** du bâti ne permettent pas d'avoir un habitat aux normes de confort. Certains bâtiments sont particulièrement dégradés et le manque de diversification en matière d'habitat confère au quartier un caractère disqualifiant ;

Considérant les porosités avec l'habitat privé environnant, composé de copropriétés présentant des signes de fragilité tangibles et de qualité architecturale très moyenne, sont quasi-inexistantes, ce qui ne favorise pas le vivre-ensemble et la notion de « quartier » ;

Considérant, sur le plan économique, que le secteur du NPRU comprend la place du Commerce, qui, dotée d'une dizaine de commerces constitue un pôle commercial attractif et ce malgré l'absence de signalétique, les difficultés de stationnement, le manque d'animations...

Considérant que les autres activités économiques sont très peu développées sur le quartier ;

Considérant, sur la base de ces constats, plusieurs scénarios ont été élaborés, et c'est le scénario « de l'ouverture et de l'innovation » qui a été retenu pour élaborer un projet d'ensemble basé sur des intentions simples et claires, à savoir :

- mettre en œuvre une véritable démarche participative et implicative ;
- s'inscrire dans une logique intégrée combinant l'urbain, l'humain et l'économique ;
- mener une réflexion à « géométrie » variable qui part du quartier, puis intègre la dimension communale, intercommunale et celle du bassin de vie ;
- partir des besoins du quartier et les traduire en projet, puis en déclinaisons opérationnelles ;
- respecter et faire converger les fondamentaux de l'ANRU, les contraintes de l'OPH2C et de la Ville, les ambitions intercommunales et régionales, et bien entendu les attentes des usagers.

Considérant que le projet envisagé, détaillé dans la convention telle que figurant en annexe, constitue une réponse globale, concertée et cohérente avec les dysfonctionnements recensés, les atouts à valoriser, les besoins de la population et du territoire à différentes échelles spatiales et temporelles ;

Considérant que son calibrage et son phasage ont été définis en fonction des attentes des usagers, de la capacité à faire de l'OPH2C et de la Ville, de la mobilisation financière des partenaires, et des contraintes opérationnelles ;

Considérant, de manière synthétique, les principaux éléments de la convention pluriannuelle du NPRU de Bastia peuvent ainsi être résumés :

Principaux enjeux et objectifs majeurs du NPRU:

- Améliorer le quotidien des usagers du quartier et leurs conditions de vie, renforcer le vivre ensemble, et le bien-être.
- Ouvrir le quartier sur l'extérieur, l'inscrire dans une dynamique pour passer d'un mode de fonctionnement en « cités » vers une volonté de « faire quartier ».
- Valoriser le quartier, ses habitants, ses commerçants, son image.
- Promouvoir l'insertion par le logement, économique et sociale.

- Redonner au paysage toute sa place et tout son sens.
- Apaiser les relations et rétablir des connections urbaines, sociales, économiques.
- Placer l'habitant au cœur du changement.
- Innover et moderniser.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20201229-2020011208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par la préfecture : 29/12/2020

MAIRIE de Bastia

Préfecture de Corse - Autorité compétente par délégation

Considérant les objectifs du projet intégrant les fondamentaux de l'habitat et les politiques d'agglomération ou communale (PLH, PLU, PADD) et les objectifs du NPRU sont cohérents

Considérant les facteurs clés de réussite, identifiés et guidant l'acte au long de la mise en œuvre du NPRU :

- La participation, mais surtout l'implication des habitants, des acteurs de terrain et de l'ensemble des partenaires dans le processus de transformation du quartier sur les trois temps : avant – pendant – après.
- Le travail méticuleux et respectueux à mettre en place pour le relogement des habitants des bâtiments voués à la démolition.

Considérant les objectifs d'excellence du projet de renouvellement urbain :

- Le travail de mémoire qui constitue un socle pour comprendre, apprendre, proposer, et agir, et qui permet de conserver une trace précieuse du passé, d'avoir une approche respectueuse du présent, et d'autoriser à se projeter sereinement et collectivement vers l'avenir.
- La place du végétal, les points de vue du site qui constituent des « points forts » et doivent être soigneusement considérés dans l'approche opérationnelle.

Considérant le programme du NPRU : l'intervention envisagée repose sur :

- La démolition de 104 logements locatifs sociaux sur site (94 logements de bâtiments 32 et 33 par l'OPH2C, et 10 logements au bâtiment 36A par la Ville dans le cadre de l'opération d'aménagement) ;
- La reconstruction sur site d'une soixantaine de logements mixtes permettant une diversification de l'habitat dans le quartier, en entrée de quartier ;
- La résidentialisation de 22 bâtiments de l'OPH2C (21 immeubles du site ainsi que le Mantinum), comprenant 693 logements locatifs sociaux ;
- La réhabilitation de 214 logements de l'OPH2C sur le site (rénovation importante des bâtiments 37-39-41-42 et 43, et requalification des façades des bâtiments 24 et 26). Par ailleurs, et au-delà du NPRU, le bailleur envisage pour tous les autres bâtiments du périmètre d'engager des travaux de réparations dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens liant l'OPH2C et la Collectivité de Corse ;
- La réalisation d'aménagements et la clarification des domanialités : acquisition du foncier pour la création de voies de désenclavement, pour la réfection des voiries, trottoirs, ou réseaux de l'ensemble du site, pour requalifier de la place du commerce et pour créer un parc urbain d'environ 0.7 ha, au cœur du quartier ;
- La création d'un équipement de proximité d'environ 335 m² sur une emprise foncière d'environ 2 100 m² acquise auprès de l'OPH2C, dont la vocation et le mode de gestion seront définis en impliquant les habitants et les acteurs de quartier ;
- La création d'environ 1030 m² de surfaces d'activité dont 500 m² en pieds d'immeubles de l'OPH2C (réhabilitation) et 530 m² en pieds d'immeuble des programmes neufs ;

- La mise en place d'une ingénierie spécifique et d'une équipe de projet dédiée.

Considérant la reconstitution prévisionnelle de l'offre locative sociale par ailleurs envisagée ainsi :

- 6 logements PLUS sur place, au 1er étage des bâtiments 24 et 25
- 33 logements locatifs sociaux en Centre Ancien, en lien avec le programme Action Cœur de Ville.
- 30 logements sur le site dit « terrain Raffalli », sur la commune de  Furiani, jouxtant le QPV Quartiers Sud.
- 35 logements sur un terrain actuellement maîtrisé par l'agglomération en frange de la ZAE d'Erbaghjolu et en limite de la commune de Furiani.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20201229-2020011208-DE

Accusé certifié exécutoire
Révisé par le préfet
Programme Action Cœur de Ville
Pour l'autorité compétente par délégation

Considérant le partenariat avec Action Logement :

Les **contreparties foncières** pour le groupe Action Logement visent à favoriser la mixité et la diversité de l'habitat en amenant une population nouvelle de salariés et réduire ainsi les inégalités dans le QPV visé par le NPRU.

Le projet immobilier de reconstruction – en lieu et place des bâtiments 32 et 33, qui devra être précisé avec l'engagement du projet, permettra de réaliser une opération de diversification d'une soixantaine de logements sur site ; l'opérateur qui sera retenu par la Ville pour ce programme sera tenu de céder en VEFA 1500 m² de SDP à Foncière Logement avec une charge foncière vendue à l'euro symbolique.

Par ailleurs, Action Logement disposera de **contreparties en droits de réservation** de logements locatifs sociaux, estimées à 9 logements locatifs sociaux pour 30 ans.

Considérant la stratégie de relogement :

Le travail de relogement ne consiste pas uniquement à identifier des possibilités spatiales de relogement, mais bien à trouver des solutions « sur mesures » qui devront intégrer les blocages ou difficultés éventuelles des ménages, préalablement et soigneusement identifiées par la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS).

Les solutions de relogement doivent constituer un « mieux-vivre » pour les habitants, être humainement acceptables, et financièrement soutenables : le maintien des liens sociaux, l'histoire et la mémoire des familles, devront être respectés, les questions de restes à charge ou de pertes de surfaces devront être maîtrisées, les adaptations de logements ou mises en place de services spécifiques devront être anticipées.

Le relogement du NPRU concerne prioritairement les familles occupant les 104 logements voués à la démolition et repose sur des principes clairs, concrets et partagés, à savoir :

- des enquêtes individuelles précises identifiant en outre les souhaits, les besoins et points de blocages éventuels des ménages concernés
- des informations précises, sur l'offre de logements disponible,
- des éléments quantitatifs, mais aussi qualitatifs,
- des moyens, une méthode et des outils dédiés,
- un partenariat solide, mobilisé, réactif, qui a une parfaite connaissance des priorités et se doit de respecter des engagements qui auront été définis dans le plan de relogement.

Une charte de relogement, annexée à la convention pluriannuelle, et cohérente avec les principes énoncés dans les documents cadres à l'échelle de l'agglomération (CIL, CIA, PPGDLSID), définit les principes de relogement pour le NPRU et l'engagement de chacun dans ce processus.

Considérant la gouvernance et la mise en œuvre opérationnelle du NPRU :

La gouvernance du projet se partage entre la Communauté d'Agglomération de Bastia et la Ville, dans la logique du Contrat de Ville de l'agglomération.

Des comités de pilotage (élargi et restreint) seront mis en place, avec pour objectif de s'assurer du respect des engagements pris à l'égard de la population et des partenaires de veiller à la bonne exécution de la convention pluriannuelle et de garantir l'articulation et la mise en cohérence du NPRU avec les politiques de droit commun et les dispositions spécifiques.

Un comité technique, copiloté par la Ville et l'Agglomération, est d'ores et déjà constitué pour le suivi du projet.

Un comité technique spécifique au relogement, a également été mis en place et s'appuie sur les travaux de la cellule de relogement qui se réunit autant que de besoin depuis mi 2019.

Pour la conduite de projet, une équipe dédiée a été mise en place au sein de la Direction du Renouvellement Urbain et de la Cohésion Sociale de la Ville de Bastia. Elle est composée de 9 personnes et traitera tant des aspects transversaux, urbains, sociaux ou économiques du NPRU.

Enfin en termes de maîtrise d'ouvrage :

- L'OPH2C s'est organisé afin d'assurer la conduite des opérations de démolition ; de réhabilitation, de résidentialisation, de reconstitution de l'offre locative sociale, et d'une opération d'ingénierie du NPRU (évolution typologique des logements)
- La Ville assurera pour sa part les opérations d'aménagement, d'équipements et d'ingénierie du programme (missions mémoire, participation et co-construction avec les habitants et AMO urbaine et paysagère) et mobilisera une équipe projet dédiée. Cette équipe projet est d'ores et déjà déployée, notamment pour le montage du dossier NPRU et sur la mise en œuvre du relogement qui a débuté mi-2019.

Considérant les coûts et plan de financement du NPRU :

Le coût prévisionnel du NPRU (base de financement prévisionnel retenue), toutes opérations confondues c'est-à-dire financées ou non par l'ANRU et incluant le programme de reconstitution des 104 logements pour l'OPH2C est de 44 834 063.41 € ainsi décomposés :

| LIBELLÉ DE L'OPÉRATION | MO | COUT RETENU |
|---|-------|----------------------|
| 14 - ETUDES ET CONDUITE DE PROJET | | |
| <i>Etudes, expertises et moyens d'accompagnement du projet</i> | VILLE | 45 000,00 |
| <i>Conduite opérationnelle du projet</i> | VILLE | 774 700,00 |
| <i>Etude sur évolution des typologies de logement</i> | OPH2C | 1 000,00 |
| Sous Total 14 - ETUDES ET CONDUITE DE PROJET | | 2 234 400,00 |
| 21 - DEMOLITION LLS | | |
| <i>Démolition Bâtiments 32 et 33</i> | OPH2C | 21 105,78 |
| Sous Total 21 - DEMOLITION LLS | | 21 105,78 |
| 24 - AMENAGEMENTS DE PROXIMITE | | |
| <i>Amenagements d'ensemble de la cité des Arbres, des Lacs et des Monts</i> | VILLE | 8 887 867,51 |
| Sous Total 24 - AMENAGEMENTS DE PROXIMITE | | 8 887 867,51 |
| 31 - RECONSTITUTION 104 LLS | | |
| <i>30 Logements terrain Raffalli hors QPV</i> | OPHCC | 4 105 500,00 |
| <i>6 logements adaptés sur site</i> | OPHCC | 621 000,00 |
| <i>35 logements Erhajolu hors QPV</i> | OPHCC | 5 285 400,00 |
| <i>Action Cœur de Ville / 6 logements 2 Mulets</i> | OPHCC | 848 968,23 |
| <i>Action Cœur de Ville / 10 logements Colle</i> | OPHCC | 1 672 144,52 |
| <i>Action Cœur de Ville / 9 logements Letteron 1</i> | OPHCC | 1 401 285,26 |
| <i>Action Cœur de Ville / 8 logements Letteron 2</i> | OPHCC | 1 242 692,11 |
| Sous Total 31 - RECONSTITUTION 104 LLS | | 15 176 990,12 |
| 33 - REQUALIFICATION | | |
| <i>Réhabilitation de 7 bâtiments</i> | OPHCC | 3 691 500,00 |
| Sous Total 33 - REQUALIFICATIONS | | 3 691 500,00 |
| 34 - RESIDENTIALISATION | | |
| <i>Résidentialisation en 6 unités</i> | OPHCC | 7 830 000,00 |
| Sous Total 34 - RESIDENTIALISATION | | 7 830 000,00 |
| 37 - EQUIPEMENTS | | |
| <i>Equipement de proximité</i> | VILLE | 2 087 200,00 |
| Sous Total 37 - EQUIPEMENTS | | 2 087 200,00 |
| 38 - IMMOBILIER A VOCATION ECONOMIQUE | | |
| <i>Locaux à usage d'activités</i> | OPHCC | 805 000,00 |
| Sous Total 38 - IMMOBILIER A VOCATION ECONOMIQUE | | 805 000,00 |
| | | 44 834 063,41 |

Le plan de financement de l'ensemble du programme NPRU, (opérations ou non financées par l'ANRU et opérations de reconstitution de l'offre locative sociale de 104 logements), fait apparaître les contributions des partenaires ou recettes suivantes :

| | contributions | dont prêts |
|---|---------------|--------------|
| Ville de Bastia | 4 745 551,52 | |
| EPCI : Communauté d'Agglomération de Bastia | 3 831 003,38 | |
| OPH2C | 7 490 713,61 | 6 054 061,00 |
| Action Logement | 2 285 752,00 | 1 069 176,50 |
| Collectivité de Corse | 13 223 152,41 | 1 101 210,21 |
| Etat (FNAP, DPV...) | 803 780,00 | |
| Valorisation foncière | 1 383 140,00 | |
| ANRU | 11 070 970,49 | |

Considérant la date prévisionnelle de fin opérationnelle de la dernière opération fixée au 31 décembre 2027.

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle de Gentili,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur de CASALTA Jean Sébastien; Madame FRAZZANI SAATCHI Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE FLEURY Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean Madame ALBERTELLI Viviane Monsieur MORGANTI Julien ayant voté contre..

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212000325-20201228-2020011208-DF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2020

Archivé le 29/12/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Article 1 :

- Approuve les enjeux et objectifs, les facteurs clés de réussite et objectifs d'excellence, le contenu du programme et l'ensemble des opérations qui le compose, l'organisation de la gouvernance et de la conduite de projet du NPRU, la répartition des maîtrises d'ouvrages du NPRU élaboré pour la Cités des Lacs, des Arbres et des Monts dans les Quartiers Sud à Bastia.

Article 2 :

- Approuve le coût total du programme qui – toutes opérations confondues - s'établit sur la base du « coût retenu » à 44 834 063.41 €.

Article 3 :

- Approuve le plan de financement et contributions de chacun.

Article 4 :

- Approuve le montant de la participation de la Ville qui s'établit à 4 745 551.52 €.

Article 5 :

- Approuve les termes et contenus de la convention pluriannuelle et de ses annexes.

Article 6 :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements identifiés dans la maquette financière.

Article 7 :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle et tous les documents se rapportant à ce programme.

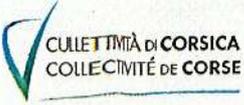
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli



Bastia



VENNARI U 30 DI LUGLIU DI U 2021

Signature de la convention Nouveau Programme de Rénovation Urbaine



DOSSIER DE PRESSE

Un projet basé sur un diagnostic du quartier de la Cité des Monts, des Lacs et des Arbres

Sur le plan humain, le quartier du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) est caractérisé par une précarité sociale certaine, et se singularise par l'importance des ménages âgés, le poids des ménages d'une seule personne, ainsi que le nombre important de ménages en sous-occupation. Par ailleurs 30 % des ménages sont présents dans leur logement depuis plus de 30 ans et sont très attachés à leur quartier.

Les habitants souffrent également d'un sentiment d'abandon, de déficit de présence humaine, et de l'absence d'un élément attracteur au sein du quartier.

Sur le plan du fonctionnement urbain, le quartier dispose d'atouts certains : la forte pente permet de fractionner ce grand ensemble en différentes unités, et d'offrir des vues sur le grand paysage. Le site, dispose d'un patrimoine végétal riche et diversifié, est facilement accessible et bien desservi par le bus.

Toutefois le quartier qui s'étend sur 7.5 ha, est intégré à un îlot plus vaste de 15,5 hectares, lequel est très difficilement traversable et desservi par un réseau chaotique de voies privées en impasse. Les déplacements piétons sont peu aisés et peu sécurisés. La topographie génère aussi un grand nombre de délaissés et talus difficiles à gérer et entretenir par le bailleur.

Les interventions successives mais fragmentaires en matière de réhabilitation du bâti ne permettent pas d'avoir un habitat aux normes de confort; certains bâtiments sont particulièrement dégradés et le manque de diversification en matière d'habitat confère au quartier un caractère disqualifiant.

Les porosités avec l'habitat privé environnant, composé de copropriétés présentant des signes de fragilité tangibles et de qualité architecturale très moyenne, sont quasi-inexistantes, ce qui ne favorise pas le vivre-ensemble et la notion de « quartier ».

Sur le plan économique, le secteur du NPRU comprend, la place du Commerce, qui, dotée d'une dizaine de commerces constitue un pôle commercial attractif et ce malgré l'absence de signalétique, les difficultés de stationnement, le manque d'animations... Hormis ce pôle les autres activités économiques sont très peu développées sur le quartier.

Sur la base de ces constats, **plusieurs scénarios ont été élaborés, et c'est le scénario « de l'ouverture et de l'innovation » qui a été retenu pour élaborer un projet d'ensemble** basé sur des intentions simples et claires, à savoir :

- Mettre en œuvre une véritable **démarche participative et implicative** ;
 - S'inscrire dans une **logique intégrée combinant l'urbain, l'humain et l'économique** ;
 - Mener une réflexion à « géométrie » variable qui part du quartier, puis intègre la dimension communale, intercommunale et celle du bassin de vie ;
 - Partir des **besoins du quartier** et les traduire en projet, puis en déclinaisons opérationnelles ;
 - Respecter et **faire converger les fondamentaux de l'ANRU, les contraintes de l'OPH2C et de la Ville, les ambitions intercommunales et régionales, et bien entendu les attentes des usagers.**
-

Ainsi, le projet envisagé, détaillé dans la convention objet du présent rapport, constitue une réponse globale, concertée et cohérente avec les dysfonctionnements recensés, les atouts à valoriser, les besoins de la population et du territoire à différentes échelles spatiales et temporelles.

Son calibrage et son phasage ont été définis en fonction des attentes des usagers, de la capacité à faire de l'OPH2C et de la Ville, de la mobilisation financière des partenaires, et des contraintes opérationnelles.

Principaux enjeux et objectifs du NPRU

- **Améliorer le quotidien des usagers** du quartier et leurs conditions de vie, renforcer le vivre ensemble, et le bien-être.
- **Ouvrir le quartier sur l'extérieur**, l'inscrire dans une dynamique pour passer d'un mode de fonctionnement en « cités » vers une volonté de « faire quartier ».
- **Valoriser le quartier**, ses habitants, ses commerçants, son image.
- Promouvoir l'**insertion par le logement**, économique et sociale.
- Redonner au paysage toute sa place et tout son sens.
- Apaiser les relations et **rétablir des connexions urbaines, sociales, économiques**.
- Placer l'habitant au cœur du changement.
- Innover et moderniser.

Les objectifs du projet intègrent les fondamentaux de l'ANRU et sont cohérents avec les politiques d'agglomération ou communale (PLH, PLU, PADD).

Facteurs clés de réussite, identifiés et guidant l'action tout au long de la mise en œuvre du NPRU :

- La participation, mais surtout l'implication des habitants, des acteurs de terrain et de l'ensemble des partenaires dans le processus de transformation du quartier sur les trois temps : avant - pendant - après.
 - Le travail méticuleux et respectueux à mettre en place pour le relogement des habitants des bâtiments voués à la démolition.
 - Objectifs d'excellence du projet de renouvellement urbain
 - Le travail de mémoire qui constitue un socle pour comprendre, apprendre, proposer, et agir, et qui permet de conserver une trace précieuse du passé, d'avoir une approche respectueuse du présent, et d'autoriser à se projeter sereinement et collectivement vers l'avenir.
 - La place du végétal, les points de vue du site qui constituent des « points forts » et doivent être soigneusement considérés dans l'approche opérationnelle.
-

L'intervention envisagée dans le cadre du NPRU

L'intervention envisagée repose sur :

- La **démolition de 104 logements locatifs sociaux** sur site (94 logements de bâtiments 32 et 33 par l'OPH2C, et 10 logements au bâtiment 36A par la Ville dans le cadre de l'opération d'aménagement) ;
- La **reconstruction sur site d'une soixantaine de logements mixtes permettant une diversification de l'habitat dans le quartier**, en entrée de quartier ;
- La **résidentialisation de 22 bâtiments de l'OPH2C** (21 immeubles du site ainsi que le Mantinum), comprenant 693 logements locatifs sociaux ;
- La **réhabilitation de 214 logements de l'OPH2C** sur le site (rénovation importante des bâtiments 37-39-41-42 et 43, et requalification des façades des bâtiments 24 et 26). Par ailleurs, et au-delà du NPRU, le bailleur envisage pour tous les autres bâtiments du périmètre d'engager des travaux de réparations dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens liant l'OPH2C et la Collectivité de Corse ;
- La **réalisation d'aménagements et la clarification des domanialités** : acquisition du foncier pour la création de voies de désenclavement, pour la réfection des voiries, trottoirs, ou réseaux de l'ensemble du site, pour requalifier de la place du commerce et pour créer un parc urbain d'environ 0.7 ha, au cœur du quartier ;
- La **création d'un équipement de proximité d'environ 335 m²** sur une emprise foncière d'environ 2 100 m² acquise auprès de l'OPH2C, dont la vocation et le mode de gestion seront définis en impliquant les habitants et les acteurs de quartier ;
- La **création d'environ 1030 m² de surfaces d'activité dont 500 m² en pieds d'immeubles de l'OPH2C** (réhabilitation) et 530 m² en pieds d'immeuble des programmes neufs ;
- La **mise en place d'une ingénierie spécifique** et d'une équipe de projet dédiée.



La reconstitution prévisionnelle de l'offre locative sociale est par ailleurs envisagée ainsi :

- 6 logements PLUS sur place, au 1er étage des bâtiments 24 et 26, place du commerce.
- 33 logements locatifs sociaux en Centre Ancien, en lien avec le programme Action Cœur de Ville.
- 30 logements sur le site dit « terrain Raffalli », sur la commune de Bastia, jouxtant le QPV Quartiers Sud.
- 35 logements sur un terrain actuellement maîtrisé par l'agglomération en frange de la ZAE d'Erbajolo et en limite de la commune de Furiani.

Le partenariat avec Action Logement

Les contreparties foncières pour le groupe Action Logement visent à favoriser la mixité et la diversité de l'habitat en amenant une population nouvelle de salariés et réduire ainsi les inégalités dans le QPV visé par le NPRU.

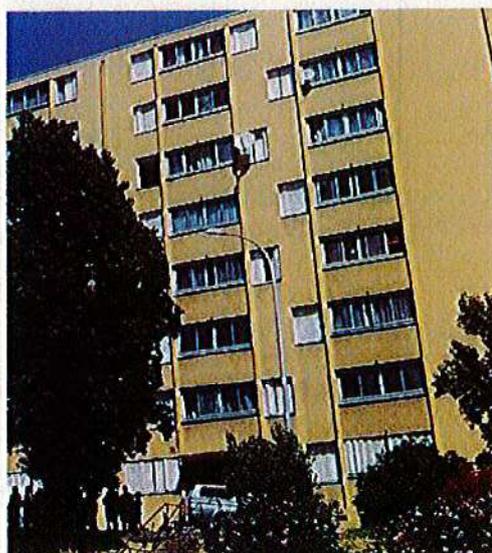
Le projet immobilier de reconstruction – en lieu et place des bâtiments 32 et 33, qui devra être précisé avec l'engagement du projet, permettra de réaliser une opération de diversification d'une soixantaine de logements sur site ; l'opérateur qui sera retenu par la Ville pour ce programme sera tenu de céder en VEFA 1500 m² de SDP à Foncière Logement avec une charge foncière vendue à l'euro symbolique.

Par ailleurs, Action Logement disposera de contreparties en droits de réservation de logements locatifs sociaux, estimées à 9 logements locatifs sociaux pour 30 ans.

Une stratégie ambitieuse de relogement

Le travail de relogement ne consiste pas uniquement à identifier des possibilités spatiales de relogement, mais bien à trouver des solutions « sur mesures » qui devront intégrer les blocages ou difficultés éventuelles des ménages, préalablement et soigneusement identifiées par la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS).

Les solutions de relogement doivent constituer un « mieux-vivre » pour les habitants, être humainement acceptables, et financièrement soutenables: le maintien des liens sociaux, l'histoire et la mémoire des familles, devront être respectés, les questions de restes à charge ou de pertes de surfaces devront être maîtrisées, les adaptations de logements ou mises en place de services spécifiques devront être anticipées.



Le relogement du NPRU concerne prioritairement les familles occupant les 104 logements voués à la démolition et repose sur des principes clairs, concrets et partagés, à savoir :

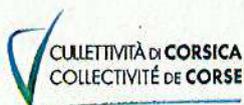
- Des enquêtes individuelles précises identifiant en outre les souhaits, les besoins et points de blocages éventuels des ménages concernés
- Des informations précises, sur l'offre de logements disponible,
- Des éléments quantitatifs, mais aussi qualitatifs,
- Des moyens, une méthode et des outils dédiés,
- Un partenariat solide, mobilisé, réactif, qui a une parfaite connaissance des priorités et se doit de respecter des engagements qui auront été définis dans le plan de relogement.
- Une charte de relogement, annexée à la convention pluriannuelle, et cohérente avec les principes énoncés dans les documents cadres à l'échelle de l'agglomération (CIL, CIA, PPGDLSID), définit les principes de relogement pour le NPRU et l'engagement de chacun dans ce processus.

Coût et plan de financement

| LIBELLÉ DE L'OPÉRATION | MO | COUT RETENU |
|---|-------|----------------------|
| 14 - ETUDES ET CONDUITE DE PROJET | | |
| <i>Etudes, expertises et moyens d'accompagnement du projet</i> | VILLE | 425 000,00 |
| <i>Conduite opérationnelle du projet</i> | VILLE | 1 774 400,00 |
| <i>Etude sur évolution des typologies de logement</i> | OPHCC | 35 000,00 |
| Sous Total 14 - ETUDES ET CONDUITE DE PROJET | | 2 234 400,00 |
| 21 - DEMOLITION LLS | | |
| <i>Démolition Bâtiments 32 et 33</i> | OPHCC | 4 121 105,78 |
| Sous Total 21 - DEMOLITION LLS | | 4 121 105,78 |
| 24 - AMENAGEMENTS DE PROXIMITE | | |
| <i>Aménagements d'ensemble de la cité des Arbres, des Lacs et des Monts</i> | VILLE | 8 887 867,51 |
| Sous Total 24 - AMENAGEMENTS DE PROXIMITE | | 8 887 867,51 |
| 31 - RECONSTITUTION 104 LLS | | |
| <i>30 Logements terrain Raffalll hors QPV</i> | OPHCC | 4 105 500,00 |
| <i>6 logements adaptés sur site</i> | OPHCC | 621 000,00 |
| <i>35 logements Erbajolu hors QPV</i> | OPHCC | 5 285 400,00 |
| <i>Action Cœur de Ville / 6 logements 2 Mulets</i> | OPHCC | 848 968,23 |
| <i>Action Cœur de Ville / 10 logements Colle</i> | OPHCC | 1 672 144,52 |
| <i>Action Cœur de Ville / 9 logements Letteron 1</i> | OPHCC | 1 401 285,26 |
| <i>Action Cœur de Ville / 8 logements Letteron 2</i> | OPHCC | 1 242 692,11 |
| Sous Total 31 - RECONSTITUTION 104 LLS | | 15 176 990,12 |
| 33 - REQUALIFICATION | | |
| <i>Réhabilitation de 7 bâtiments</i> | OPHCC | 3 691 500,00 |
| Sous Total 33 - REQUALIFICATIONS | | 3 691 500,00 |
| 34 - RESIDENTIALISATION | | |
| <i>Résidentialisation en 6 unités</i> | OPHCC | 7 830 000,00 |
| Sous Total 34 - RESIDENTIALISATION | | 7 830 000,00 |
| 37 - EQUIPEMENTS | | |
| <i>Equipement de proximité</i> | VILLE | 2 087 200,00 |
| Sous Total 37 - EQUIPEMENTS | | 2 087 200,00 |
| 38 - IMMOBILIER A VOCATION ECONOMIQUE | | |
| <i>Locaux à usage d'activités</i> | OPHCC | 805 000,00 |
| Sous Total 38 - IMMOBILIER A VOCATION ECONOMIQUE | | 805 000,00 |
| | | 44 834 063,41 |

Le plan de financement de l'ensemble du programme NPRU, (opérations ou non financées par l'ANRU et opérations de reconstitution de l'offre locative sociale de 104 logements), fait apparaître les contributions des partenaires ou recettes suivantes :

| | contributions | <i>dont prêts</i> |
|---|----------------------|-------------------|
| Ville de Bastia | 4 745 551,52 | |
| EPCI : Communauté d'Agglomération de Bastia | 3 831 003,38 | |
| OPH2C | 7 490 713,61 | 6 054 061,00 |
| Action Logement | 2 285 752,00 | 1 069 176,50 |
| Collectivité de Corse | 13 223 152,41 | 1 101 210,21 |
| Etat (FNAP, DPV...) | 803 780,00 | |
| Valorisation foncière | 1 383 140,00 | |
| ANRU | 11 070 970,49 | |



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

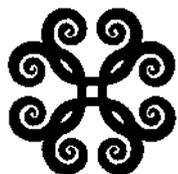


Contact presse :

Thomas Antonetti

06 16 60 78 22

tantonetti@bastia.corsica



BASTIA

Bastia : l'évolution urbaine de la cité des Lacs et des Monts est lancée

Par Julie QUILICI-ORLANDI

Publié le 01/08/21 à 15:00 - Mis à jour le 01/08/21 à 15:00

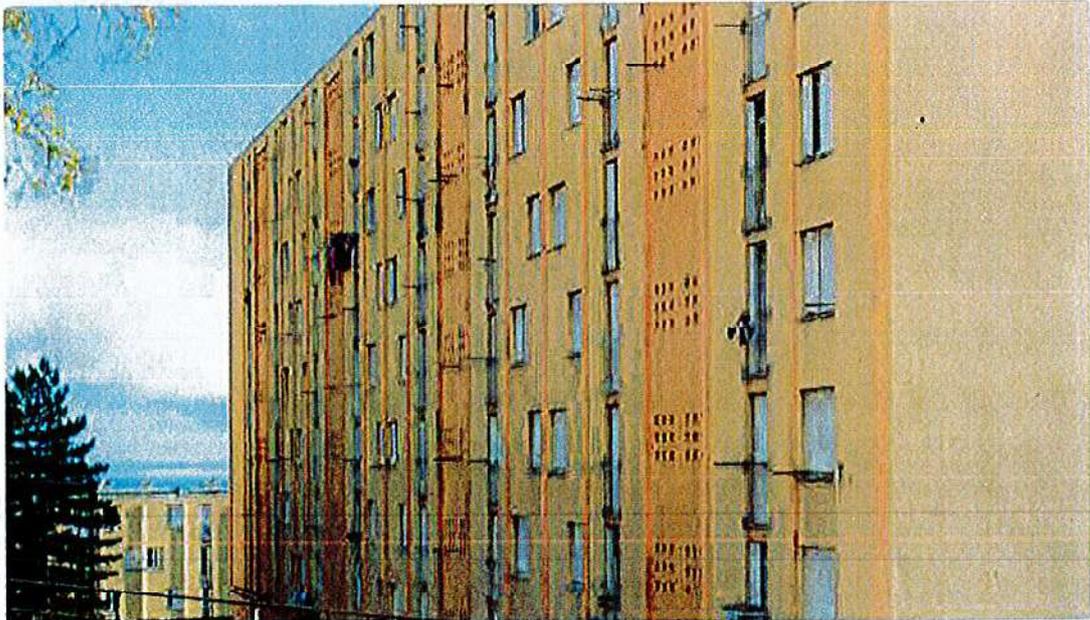


Ce nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) était dans les cartons depuis 2016. D'études en polémiques, de contestations en validations, la signature de la convention entérinant son financement a donné hier l'impulsion. Ce programme mobilisera 45 M€ sur 7 ans

Depuis décembre dernier, toute marche arrière était définitivement exclue. Le grand projet de rénovation urbaine des quartiers sud sortirait de terre, paroles d'élus. Hier, la signature de la convention arrêtant les budgets alloués a donné l'impulsion attendue pour lancer officiellement ce grand programme de transformation de la cité des Lacs et des Monts pour un montant total de 45 M€.

Au 5e étage de l'hôtel de Ville, une fois le dernier paraphe apposé sur les documents officiels, les différents partenaires de ce dossier "complexe" ont accueilli la nouvelle sous les applaudissements.

C'est dire si le sujet était alambiqué pour la municipalité qui avait choisi d'en faire une de ses priorités. La première adjointe Emmanuelle de Gentili n'a jamais souhaité reculer sur ce dossier.



Cité des Lacs et des Monts, l'évolution est en marche. RAPHAEL POLETTI

Pour ce faire, les premières études ont été mandatées en 2016. Ont suivi par la suite des vents de contestations, des polémiques pré-électorales sous les fenêtres des habitants des bâtiments 32, 33 et 36 A voués à la démolition.

Ce Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) de Bastia entend désormais leur livrer une page vierge pour poursuivre leur histoire, ici ou ailleurs. D'autres savent qu'ils l'écriront à l'encre de l'amertume.

Une cinquantaine de familles a déjà été relogée. Pour d'autres, les dossiers sont à l'instruction dans l'attente de logements vacants. Puis, il reste ces quelques réfractaires liés à ces quatre murs de béton à l'abri desquels ils ont vieilli. Dans les deux ans, 104 logements seront détruits et 60 nouveaux vont être créés.

Une cité appelée à devenir quartier

Hier, sans occulter ces épisodes houleux, les différents partenaires ont souhaité se projeter sur cette cité qui s'étend sur 8 hectares, appelée à devenir prochainement un "vrai" quartier. Un lieu de vie où actuellement la moyenne d'âge flirte avec les 70 ans et où, près de 30 % des ménages y habitent depuis plus de trente ans.

L'autre réalité qui se vérifie sur papier, c'est l'inaccessibilité du site et la typographie particulière des lieux entraînant des contraintes en termes d'entretien. À cela s'ajoute, le réseau "chaotique" des voies privées qui débouchent le plus souvent sur des impasses.

"Ce quartier doit être ouvert" a martelé le préfet François Ravier qui s'est étendu sur les "belles ambitions du programme qui entend améliorer la qualité de vie des habitants en fluidifiant la circulation et en y réorganisant la vie sociale."

Pierre Savelli qui, à plusieurs reprises, a essuyé des reproches de ses rivaux politiques sur ce dossier épineux, n'a pas contenu son enthousiasme.

Il donne déjà à imaginer les aménagements des pieds des immeubles, les nouveaux services qui y feront leur entrée.

Rappelant que "c'est le scénario de l'ouverture et de l'innovation" qui a été retenu dans le cadre de ce programme qui comprend "la déconstruction de 1 logement sur 7 alors qu'habituellement, pour ce même type de programme, l'ANRU prévoit la déconstruction de 50 % de logements."

Combiner l'urbain, l'humain et l'économique

Autour de la table, le directeur régional de la Banque des territoires et de l'office public de l'habitat ont également pris place. Le premier pour évoquer le fond du dossier, le second pour annoncer les autres phases. Car hier, ce n'est que le début d'une évolution urbaine qui a été conclue dans une démarche participative.

"Les actions s'inscrivent dans une logique intégrée combinant l'urbain, l'humain et l'économique, plaçant les habitants du quartier au cœur du projet", martèlent les copartenaires et co-financeurs du programme qui prend en compte la démolition, la reconstruction mais aussi des travaux de rénovation dans des dizaines d'appartements du parc locatif. Parmi lesquels lesdites passoires énergétiques.

Pour y parvenir l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) mobilisera 11M € et la collectivité de Corse 13,20 M€.

"C'est inédit qu'une Région de même strate investisse autant sur un projet de rénovation urbaine" a noté la conseillère exécutive Lauda Guidicelli. La part de l'office public de l'habitat s'établira à 7,50 M€.

Pour la Ville et la Cab, la note sera respectivement de 4,80 M€ et 3,80 M€. *" C'est le cœur de notre compétence aménagement du territoire",* insiste Louis Pozzo di Borgo. Action logement met sur la table 2,3 M € et 800 000 € proviennent d'un financement d'État.

Un plan de financement engagé sur sept ans qui annonce de grands bouleversements au sud de la ville d'ici 2022 ou 2023 au plus tard.

L'évolution urbaine de la cité des Lacs et des Monts est lancée

Ce nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) était dans les cartons depuis 2016. D'études en polémiques, de contestations en validations, la signature de la convention entérinant son financement a donné hier l'impulsion. Ce programme mobilisera 45 M€ sur 7 ans

Depuis décembre dernier, toute marche arrière était définitivement exclue. Le grand projet de rénovation urbaine des quartiers sud sortirait de terre, paroles d'élus. Hier, la signature de la convention arrêtant les budgets alloués a donné l'impulsion attendue pour lancer officiellement ce grand programme de transformation de la cité des Lacs et des Monts pour un montant total de 45 M€.

Au 5^e étage de l'hôtel de Ville, une fois le dernier paraphe apposé sur les documents officiels, les différents partenaires de ce dossier « complexe » ont accueilli la nouvelle sous les applaudissements. C'est dire si le sujet était alambiqué pour la municipalité qui avait choisi d'en faire une de ses priorités. La première adjointe Emmanuelle de Gentili n'a jamais souhaité reculer sur ce dossier. Pour ce faire, les premières études ont été mandatées en 2016. Ont suivi par la suite des vents de contestations, des polémiques pré-électorales sous les fenêtres des habitants des bâtiments 32, 33 et 36 A voués à la démolition.



Cité des Lacs et des Monts, l'évolution est en marche. RAPHAËL POLETTI

Ce Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) de Bastia entend désormais leur livrer une page vierge pour poursuivre leur histoire, ici ou ailleurs. D'autres savent qu'ils l'écriront à l'encre de l'amertume. Une cinquantaine de familles a déjà été relogée. Pour d'autres, les dossiers sont à l'instruction dans l'attente de logements vacants. Puis, il reste ces quelques réfractaires liés à ces quatre murs de béton à l'abri desquels ils ont vieilli. Dans les deux ans, 104 logements seront détruits et 60 nouveaux vont être créés.

Une cité appelée à devenir quartier

Hier, sans occulter ces épisodes houleux, les différents partenaires ont souhaité se projeter sur cette cité qui s'étend sur 8 hectares, appelée à devenir prochainement un « vrai » quartier. Un lieu de vie où actuellement la moyenne d'âge flirté avec les 70 ans et où, près de 30 % des ménages y habitent depuis plus de trente ans.

L'autre réalité qui se vérifie sur papier, c'est l'inaccessibilité du site et la typographie particulière des lieux entraînant des



Un programme sur 7 ans et 45 millions d'euros engagés. ANGÈLE CHAVAZAS

contraintes en termes d'entretien. A cela s'ajoute, le réseau « chaotique » des voies privées qui débouchent le plus souvent sur des impasses. « Ce quartier doit être ouvert » a martelé le préfet François Ravier qui s'est étendu sur les « belles ambitions du programme qui entend améliorer la qualité de vie des habitants en fluidifiant la circulation et en y réorganisant la vie sociale. »

Pierre Savelli qui, à plusieurs reprises, a essuyé des reproches de ses rivaux politiques sur ce dossier épineux, n'a pas contenu son enthousiasme. Il donne déjà à imaginer les aménagements des pieds des immeubles, les nouveaux services qui y feront leur entrée. Rappelant que

« c'est le scénario de l'ouverture et de l'innovation » qui a été retenu dans le cadre de ce programme qui comprend « la déconstruction de 1 logement sur 7 alors qu'habituellement, pour ce même type de programme, l'ANRU prévoit la déconstruction de 50 % de logements. »

Combiner l'urbain, l'humain et l'économique

Autour de la table, le directeur régional de la Banque des territoires et de l'office public de l'habitat ont également pris place. Le premier pour évoquer le fond du dossier, le second pour annoncer les autres phases. Car hier,

ce n'est que le début d'une évolution urbaine qui a été conclue dans une démarche participative.

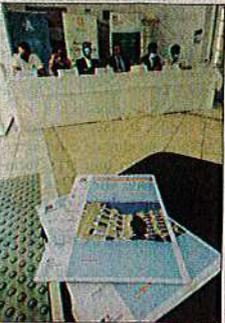
« Les actions s'inscrivent dans une logique intégrée combinant l'urbain, l'humain et l'économique, plaçant les habitants du quartier au cœur du projet », martèlent les co-partenaires et co-financiers du programme qui prend en compte la démolition, la reconstruction mais aussi des travaux de rénovation dans des dizaines d'appartements du parc locatif. Parmi lesquels les dites passoires énergétiques.

Pour y parvenir l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) mobilisera 11M € et la collectivité de Corse 13,20 M€.

« C'est inédit qu'une Région de même strate investisse autant sur un projet de rénovation urbaine » a noté la conseillère exécutive Lauda Guidicelli. La part de l'office public de l'habitat s'établira à 7,50 M€. Pour la Ville et la Cab, la note sera respectivement de 4,80 M€ et 3,80 M€. « C'est le cœur de notre compétence aménagement du territoire », insiste Louis Pozzo di Borgo. Action logement met sur la table 2,3 M€ et 800 000 € proviennent d'un financement d'Etat.

Un plan de financement engagé sur sept ans qui annonce de grands bouleversements au sud de la ville d'ici 2022 ou 2023 au plus tard.

JULIE QUILICI-ORLANDI



La signature de la convention relative au Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) de Bastia a été ratifiée hier en mairie. ANGÈLE CHAVAZAS

TRANSPORTS

AÉRIENS

Départs : Pour Marseille à 7 heures, 10 h 15 et 20 heures. Pour Nice à 07 h 30, 13 heures et 17 h 05. Pour Paris-Orly à 6 heures. Pour Charleroi à 13 h 35. Pour Lyon à 10 h 45. Arrivées : De Marseille à 09 h 30, 12 h 45 et 23 h 10. De Nice à 12 h 10, 15 h 30 et 19 h 30. De Paris-Orly à 10 heures. De Charleroi à 23 h 25. De Lyon à 14 heures.

MARITIMES

Arrivées : Pascal Paoli de Marseille à 06 h 15. Mega Andrea

Gènes à 14 heures. Mega Andrea de Livourne à 17 heures. Mega Express II de Nice à 22 heures. Départs : Mega Andrea pour Livourne à 8 heures. Mega Express II pour Nice à 11 heures. Moby Vincent pour Livourne à 14 heures. Moby Wonder pour Gènes à 15 heures. Corsica Victoria pour Savone à 15 h 15. Pascal Paoli pour Marseille à 18 h 30. Mega Andrea pour Toulon à 19 heures. Mega Express II pour Savone à 23 heures.

CHEMINS DE FER

Desserte périurbaine Du lundi au dimanche (et

17 h 30, 18 h 11, 19 h 39. Arrivées à Casamozza : 07 h 09, 07 h 43, 08 h 25, 08 h 59, 09 h 34, 10 h 10, 11 h 34, 12 h 45, 14 h 09, 15 h 19, 15 h 36, 16 h 48, 17 h 15, 17 h 59, 18 h 41, 20 h 09. Départs de Casamozza : 07 h 15, 07 h 45, 08 h 31, 09 h 07, 10 h 15, 10 h 29, 11 h 40, 12 h 08, 13 h 05, 14 h 15, 15 h 39, 16 h 48, 18 h 14, 18 h 54, 19 h 56, 20 h 14. Arrivées à Bastia : 07 h 45, 08 h 16, 09 h 01, 09 h 35, 10 h 44, 10 h 55, 12 h 09, 12 h 34, 13 h 34, 14 h 44, 16 h 08, 17 h 18, 18 h 40, 19 h 23, 20 h 22, 20 h 43.

Grandes Lignes

Du lundi au dimanche (et

Corte à 18 h 11 (sauf le samedi). Arrivées à Bastia : D'Ajaccio à 10 h 55, 12 h 34, 18 h 40, 20 h 22. De Calvi à 09 h 35, 18 h 40. De Corte à 08 h 16 (sauf le dimanche et fête).

TAXIS

Taxis Bastiais : 04.95.32.70.70. Taxis aéroport Poretta : 04.95.36.04.65 (24 h/24 et 7 J/7)

AUTOCARS

- Autocars Scania, Macinaggio, Tél. 06.11.53.68.64. - Autocars Santini, 76, zone artisanale Saint-Florent, Tél. 04.95.32.70.70.

CINEMA

Bastia

Studio Salle 1. 14 heures et 19 heures : Space Jam 2 - Nouvelle ère. 16 h 15 : Kaamelott - Premier volet. 21 h 15 : Old (Anormal). Salle 2. 14 heures et 21 h 15 : C'est la vie. 16 h 15 : Fast & Furious 9. 19 heures : Digger. Le Régent 18 heures : Fast & Furious 9. 15 h 30 et 21 h 15 : Jungle Cruise

18 heures et 21 h 15 : The Suicide Squad.

Furiani

U Paradisu 11 heures : Black Widow. 13 h 30 et 18 h 45 : Kaamelott - Premier volet. 16 heures et 21 h 15 : The Suicide Squad.

Santa Lucia di Moriani

Cinéma de plein air « Costa Verde » 21 h 45 : Les Croods 2 : une nouvelle ère.

C) 2022-2025, présentation des objectifs majeurs et des grands principes ; communication sur le projet, travail autour de la mémoire du quartier, permettant ainsi de parler et présenter le projet à venir d'une façon différente



Atelier 1 - cadre de vie

L'atelier portant sur la question du quotidien au sein du quartier des Cités des Lacs, des Arbres et des Monts s'est déroulé le jeudi 3 février 2022 matin et a réuni une trentaine de participants.

Après un rappel succinct des grands objectifs du programme de rénovation urbaine, de ses partenaires et de son calendrier, il a été l'occasion d'aborder avec les participants la notion de cadre de vie au sein des quartiers sud et plus particulièrement au sein du quartier des Cités des Lacs, des Arbres et des Monts, ainsi que la manière dont il est vécu, ses usages et ses messages.

Il a été également l'occasion de traiter le sujet de la gestion urbaine de proximité, notamment dans le cadre de la nouvelle convention GUSP signée en 2021.

Compte-rendu :

Manière de vivre au sein des Quartiers Sud en général et au sein du NPRU des Cités en particulier :

- Un aspect « perché » et diffus des centralités au sein des Quartiers Sud, qui s'orientent globalement le long de l'avenue de la Libération, sur la place Claude Papi et sur l'axe Vittorio/Route Royale.

- Un sentiment partagé d'un délitement de la vie villageoise d'autrefois, sans qu'il n'y ait de notables problématiques de nuisance, de détournements d'usage ou de dégradations (mais une présence de plusieurs mésusages relatifs au stationnement anarchique, aux voitures épaves, au dépôt d'encorbrants et le signalement de quelques difficultés générées par des comportements psychologiques altérés)

- Une population de plus en plus fragile, avec des problématiques croissantes d'isolement et avec une pauvreté qui devient structurelle. Ce changement progressif de la population induit de profondes transformations dans les pratiques et dans la vie de quartier.

- Un grand attachement au quartier

Spatialisation des usages :

- Des sociabilités de « pieds d'immeuble »

- Les espaces arborés ne sont pas toujours accessibles pour les personnes âgées et sont considérés comme dangereux

Problématiques d'usage :

- Une accentuation de la fracture intergénérationnelle : il y a de moins en moins de supportabilité des nuisances sonores émises par les jeunes du quartier
- Des phénomènes de jets de déchets par les fenêtres : fait-il assumer les agents ?

- Il est à noter que le dépôt sauvage de déchets est également du fait d'entreprises privées et de personnes extérieures au quartier (notamment du fait que la déchetterie soit devenue payante)
- Un sentiment d'insécurité peu présent, inexistence de la notion de zone de non droit

Problématiques urbaines :

- Problème d'adressage de la Place du Commerce qui entraîne des difficultés de livraison (sa signalisation est également jugée mauvaise)

- Problème de stationnement sur la Place du Commerce

Commerce : une saturation à certaines heures : problèmes dans ce sens de civisme : la question des sanctions ou tout du moins de la réglementation pourrait être considérée

Nettoyement et collecte des déchets :

- Une réorganisation du travail de la Ville pour Lupino avec des moyens supplémentaires en matériel avec des balayuses dédiées et en politique de présence (lavage quotidien) : des équipes dédiées par secteur ont été mises en place. Malgré les attentes nombreuses des riverains, les services de la Ville constatent que les Quartiers Sud ne sont pas en retrait en matière de propreté.

- Travail en lien de la Ville avec la collecte de la CAB pour améliorer le processus d'enlèvement des gravats.

- Sur la question des encombrants, en l'absence de locaux adaptés, le repérage de « points noirs » par le service de la collecte est engagé, ainsi que la proposition d'un service adapté aux personnes âgées et aux PMR. Un autre problème provient de l'incivisme et de l'accès à la déchetterie, notamment au regard des récents changements de tarifs.

- De façon plus générale plusieurs autres remarques ont été exprimées par la CAB : la mise à l'étude de bacs de collectes plus accessibles, un passage quotidien tous les soirs pour les ordures ménagères, la résolution du problème de la circulation des véhicules de collecte qui ne peuvent faire de retourneusement ni de marche arrière, l'appui à des prestataires

complémentaires pour les divers ramassages, l'existence d'équipes d'ambassadeurs du tri et les interventions dans les écoles.

- Constitution à la CAB d'un service dédié à l'éducation au tri des déchets et à la consommation

- Un constat que la mise en place d'aménagement ne suffit pas, le préalable est de recréer du lien pour échanger sur les situations et permettre de faire évoluer les pratiques. La question de modifier les habitudes de consommation est également à soulever.

- Un travail itératif CAB/Ville est en cours afin d'optimiser le service rendu dans une logique de cohérence et de régularité : importance de monter « ce que l'on sait faire » auprès des habitants pour ensuite définir des règles.

- Les participants ont évoqué la possibilité d'une expérimentation de la collecte d'un QPV qui déroge au droit commun. Ils ont dans ce sens amené la notion de « Laboratoire » à instaurer dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

Gestion de proximité :

- La Police municipale a souligné le manque de visibilité et de clarté de son rôle sur le quartier, qui selon elle doit s'axer sur la gestion de proximité
- Sur les Quartiers Sud, la Police Nationale est surtout sollicitée pour des nuisances sonores. La question de la création d'espaces publics permettant la pratique d'activités ou de rencontre doit intégrer cette contrainte.

- Les participants ont mentionné l'importance du rôle de la GUSP dans la définition et dans la mise à disposition aux habitants d'une gestion claire, cohérente et inscrite dans la durée (notamment dans le cadre d'une pluralité d'acteurs intervenant)

Les commerces :

- L'offre commerciale ne soulève pas de véritables commentaires quant au besoin ou à l'hypothèse de sa diversification, certains commerçants semblent se satisfaire de leur clientèle actuelle quand d'autres font des efforts de promotion.

- Le bailleur social a souligné qu'il était sollicité par des candidats à l'installation
- La question a été soulevée de l'attente entre les commerçants et de leur volonté à se fédérer pour améliorer le cadre de vie du quartier avec une

polarité commerciale dynamique. La question de la signalétique a notamment été abordée mais pose le problème de la propriété foncière.

Centre culturel Alb'Oru :

- Un centre culturel inauguré en 2015 constitué d'une médiathèque, d'une cafétéria, d'une salle de spectacle et des salles de pratiques artistiques dont la programmation met principalement l'accent sur les jeunes publics.

Des usagers qui sont rarement issus des Quartiers Sud (avec une absence manifeste des habitants du quartier, du fait d'un éloignement mental trop prononcé, certains habitants se disant que « c'est trop bien pour eux »). Il est à noter que suite au nouvel itinéraire du réseau de bus, ce dernier ne marque plus l'arrêt devant la médiathèque.

- Une volonté de l'administration d'organiser des événements « hors les murs » pour aller vers les habitants, mais qui se heurte à une absence manifeste d'espaces publics support d'animation à proximité (et au contexte né de la crise sanitaire qui empêche de faire du porte-à-porte pour faire monter la fréquentation de l'équipement.)

- En outre, il existe un problème d'identification de personnes relais, rôle que pourraient jouer les associations de quartier, qui permettraient que les habitants viennent découvrir l'équipement

Centre social Paese Novu :

- Un centre repris en gestion par la Ville de Bastia depuis 1 an et demi, dont l'objet n'est pas d'en faire seulement un lieu où se déroulent des activités et où l'on peut faire des locations de salles, mais aussi et surtout un lieu de rencontre pour les habitants du quartier, un point d'ancrage pour l'échange intergénérationnel, un moteur de la politique sociale de la Ville.

- Une volonté marquée de mener une politique sociale en s'appuyant sur l'accès à la culture et au sport.
- Le centre souffre d'un problème de visibilité de la part des habitants, peu d'entre eux connaissent son existence

- Volonté de création d'un journal de quartier « Lupino » en partenariat avec des associations locales pour signifier ses richesses et qualités.

Atelier 2 - dynamique de quartier

L'atelier du jeudi 3 février 2022 après-midi a traité de la question du lien social et de la dynamique de quartier et a réuni une trentaine de participants.

Après un rappel succinct des grands objectifs du programme de rénovation urbaine, de ses partenaires et de son calendrier, les questions de l'appartenance au quartier ont été soulevées, notamment au prisme de la toponymie du quartier. L'existence d'éléments fédérateurs sur le quartier a été questionnée, à l'instar des polarités commerciales et des nouveaux équipements réalisés dans le cadre de la Politique de la Ville. Il a été également l'occasion d'aborder la question du futur équipement public et de sa programmation.

Compte-rendu :

Toponymie du quartier des Cités des Lacs, des Arbres et des Monts

- Une toponymie administrative qui n'est rarement sinon jamais partagée par les habitants.

Nommer son quartier se résume parfois à désigner son bâtiment sans qu'il n'y ait jamais d'appréciation collective.

Un sentiment d'appartenance fragile

- Une population « historique » qui ressent le sentiment d'appartenance à son quartier du fait d'une vie de voisinage forte, au contraire les nouveaux arrivants sont décrits comme étant dans des situations de repli (les participants ont également mentionné le peu de mixité à l'école Charles André)
- Une absence d'espace d'expression qui empêche tout forme d'appartenance et d'identité collective. Cet élément apparaît comme étant une véritable demande de la part des habitants.
- Le sentiment d'une forme de repli communautaire et de renoncement au brassage social depuis quelques années.

- L'ombre portée de la connotation péjorative du quartier HLM de la ville avec une précarité croissante de ses habitants qui a mis à mal la mixité qui pouvait avoir existé. Pourtant le quartier conserve des

avantages et des qualités urbaines avec les vues sur la mer mais le lien social s'est distendu et les espaces en pied d'immeuble pour le faciliter ne jouent plus leur rôle ou sont inexistantes.

- Il est aussi nécessaire de penser le sentiment d'appartenance au-delà du quartier (appartient à Bastia), d'ouvrir la fréquentation des quartiers à un autre public, et pour cela de penser la polyvalence des lieux.
- Les habitants sont partagés sur le positionnement d'activités en rez-de-chaussée des bâtiments, ils veulent garder la tranquillité dont ils jouissent, tout en se sentant isolés et abandonnés. Un important travail d'accompagnement au changement est ainsi à mettre en place.

Une absence d'éléments fédérateurs

- Les participants ont souligné la désertion des services publics et du secteur associatif sur le quartier (et ont cité notamment l'ancienne présence d'un commissariat et de la mission locale)

- Un constat partagé d'une absence de lieu fédérateur sur le quartier où les habitants pourraient se retrouver, au quotidien et pour des moments festifs. (Paradoxalement, les habitants se sentent de plus en plus esseulés alors qu'il y a de plus en plus d'équipements et de services à proximité du quartier)

Des actions à réaliser pour fédérer et rendre attractif :

- Des actions sont prévues sur des espaces sportifs (notamment sous maîtrise d'ouvrage de la CAB : COSEC proche du Lycée, terrain de foot ouvert couvert, Complexe de l'Amella), avec des interrogations sur la question de la mixité (genre, âge...)
- Une volonté affirmée des acteurs associatifs de fédérer au-delà des lieux « un stade n'est pas seulement un stade » : il ne faut pas penser uniquement en termes urbains mais penser aussi au niveau humain, les différents lieux ont pour objet de créer du lien social
- Souhait de la création de locaux dans le cadre du projet de rénovation urbaine afin d'impulser le retour des services sociaux, publics, d'associations et de commerces sur le quartier : faire du projet de rénovation urbaine un « Laboratoire » pour expérimenter le retour des services publics de

proximité sur les quartiers d'habitats sociaux.

- Importance de proposer un lieu d'échange et de partage (sans nécessairement attendre le projet urbain), ouvert à tous, et mixte en termes d'occupation (institutions, associations, habitants, acteurs).

- Nécessité pour les acteurs locaux d'opter pour une attitude volontariste, avec une politique affirmée « d'aller vers » les habitants. Souhait de la mise en place d'un poste d'adulte relais dans le domaine du sport pour aller en « pied d'immeubles chercher le public à drainer vers les équipements sportifs ».

- Penser le lien social dans le cadre de projet de rénovation urbaine, mais aussi le préfigurer par des actions concrètes et immédiates en amenant des activités ou des événements festifs. Il a également été question que l'organisation d'événements occasionnels ne suffit pas à pour fédérer, et qu'il faut plutôt miser sur une politique de la régularité

- Travailler sur l'attractivité du quartier avec une politique de peuplement affirmée et trouver le bon équilibre entre les besoins des habitants d'aujourd'hui et de ceux à venir.

- Penser la question de la santé, et notamment de l'accessibilité des personnes en situations de handicap pour les logements, aménagements ou équipements objets du projet urbain.

- Sur le plan urbain, il s'agit de travailler sur les liens, de soigner les parcours entre les sous-ensembles des Quartiers Sud. Notamment par la création d'une « balade » en s'appuyant sur l'existant à proximité du centre culturel Alb'Oru. Il est aussi question de développer les déplacements doux, mais au regard du relief, il faut aussi penser à rendre praticable et accessible les équipements ou les pôles de centralité.

- La politique de peuplement doit contribuer à favoriser la mixité sociale. Les dispositions adoptées par la Convention Intercommunale d'Attribution vont dans ce sens mais leurs effets ne se feront sentir que progressivement d'autant que les mouvements au sein du parc ne sont pas très importants.

Le contenu d'un équipement public de proximité au sein du quartier :

- La réflexion sur cet équipement doit être guidée par le souci de trouver un juste équilibre et un « mixte » entre service public et proximité.

- La réponse à apporter aux besoins de la population résidente sera à conjuguer avec l'impératif de satisfaire aussi les besoins d'une population qui n'est pas encore présente sur le quartier, celle qui peuplera les logements nouvellement créés, celle des occupants futurs des logements en mutation, l'équipement aura un rôle à jouer pour amener dans le quartier des gens qui sont aujourd'hui en rejet de ce territoire.

- La question du rapport entre le dedans et le dehors du futur équipement pourrait s'inspirer de l'expérience des grands équipements du quartier notamment le « théâtre de verdure » adossé à Alb'Oru.

- Enfin, la vocation de l'équipement à accueillir des manifestations festives constitue une perspective mais elle doit être pensée en relation avec le besoin de faire vivre l'équipement « au quotidien ».

Atelier 3 - réhabilitations et résidentialisations

L'atelier portant sur la réhabilitation et la résidentialisation du patrimoine de l'OPHHC au sein du quartier des Cités des Lacs, des Arbres et des Monts s'est tenu le vendredi 4 février 2022 matin et a réuni une vingtaine de participants. Il a été l'occasion pour l'équipe de projet de rappeler en amont de l'atelier les grands objectifs du programme de rénovation urbaine, ses partenaires et son calendrier. Durant les échanges, les enseignements de la réhabilitation et résidentialisation du précédent PRU ont été abordés, ainsi que la question financière des différentes interventions prévues par le bailleur dans le cadre du NPRU. Il a également été question des rez-de-chaussée, de leurs accessibilités et de leurs potentiels de transformation.

Enfin le bailleur a été interrogé sur sa politique de présence humaine sur le quartier et sur sa stratégie de peuplement.

Compte-rendu :

Résidentialisation

- Il y a une nécessité d'étudier et de comprendre le vécu et les modes de vie pour définir les futures unités de résidence avec des futures interventions différenciées et adaptées à chaque contexte. La définition des unités résidentielles constitue un préalable à partir duquel on pourra identifier les besoins « cage par cage »

- Les principales attentes des habitants en termes de résidentialisation concernaient le stationnement, l'éclairage, la sécurisation, les portails, les toitures, la question des arbres et des réseaux et le confort de la voirie intérieure. Il a été souligné que les différentes attentes des habitants sur les futures interventions du bailleur s'orientent le plus souvent sur des attentes concernant les espaces extérieurs. Il sera également important d'expliquer à tous, le traitement différencié des bâtiments et de le justifier.

- Le bailleur a rappelé l'obligation en Quartier Politique de la Ville de disposer de gardien dans les immeubles. Ces derniers sont aujourd'hui seulement présents au sein de la cité des Monts. Il y a manifestement un besoin de renforcement, mais peu de moyens pour un recrutement, ce qui va aussi impliquer de réfléchir en termes de recadrage. Pour mémoire, les Cités des Lacs, des Arbres sont actuellement non couvertes sur le secteur NPRU. Par ailleurs, si cette présence est

indispensable pour « aller vers » la vie de quartier (cf. atelier 1 et 2.), il est aussi important de s'interroger sur les missions des gardiens et de leur complémentarité avec les acteurs présents sur le site.

- Il a été rappelé que pour les résidentialisations déjà réalisées lors du premier PRU, la question de la mise en sécurité avait été privilégiée. Le stationnement avait été traité sans affectation de places dédiées à tel ou tel logement, par conséquent sans impact sur la « quittance » des locataires. L'attention est appelée sur la nécessaire mise en cohérence architecturale et urbaine du traitement des résidentialisations par les futurs maîtres d'œuvre.

Réhabilitation et diagnostic des bâtiments

- Le budget alloué à la réhabilitation des bâtiments dans le cadre de l'ANRU est contraint mais pourrait peut-être évoluer : l'enveloppe actuelle est affectée à l'enveloppe des bâtiments (enduits, peinture...), à des travaux de mise en accessibilité et à la rénovation des parties communes. Un certain « chevauchement » des financements entre résidentialisation et réhabilitation ouvre des opportunités pour le traitement des abords immédiats et des halls.

- En sus des réhabilitations évoquées dans le dossier ANRU, l'OPHHC, via sa convention d'objectifs et de moyens, a identifié d'autres lignes budgétaires afin de compléter pour partie les travaux prévus. Il reste à mettre les deux en corrélation afin d'avoir une image précise de ce qui pourra être réalisé sur chaque bâtiment, une fois les diagnostics formalisés. Le dialogue avec les résidents pourra alors démarrer, selon une grille de travaux impératifs et de travaux sur lesquels une concertation peut être envisagée.

- Sur le quartier, la classe énergie des bâtiments se situe en moyenne entre la classe C et D grâce à un programme d'isolation réalisé lors du PRU

- Un marché a été passé pour la mise en place de chaudières à condensation (en lieu et place des chaudières à gaz)

- Le diagnostic bâti doit être réactualisé au plus tôt pour avoir des bases claires de travail et de dialogue avec les habitants

- Dans ce cadre le bailleur pourra réaliser un diagnostic partagé avec les locataires car le diagnostic visuel n'est pas suffisant. Dans ce sens, il a été rappelé que l'OPHHC se doit d'avoir bien formalisé les actions

et budgets possibles en amont, afin d'adapter les travaux à réaliser à la contrainte financière

- Les modalités de concertation sont à fixer, cette dernière devra être articulée avec la mission d'AMO « participation des habitants ».

Qu'il s'agisse de réhabilitation ou de résidentialisation, les participants s'accorderont sur le fait qu'il convient de cadrer les choses au mieux à partir des éléments de diagnostic (diagnostic interne OPH à mener rapidement) et au regard des contraintes financières pour engager la consultation avec les résidents : il faut que le discours soit simple, clair et transparent. Il faut aussi être en capacité de poser des limites sur ce qui peut être fait ou non et prendre en compte la question de la gestion future.

En matière de réhabilitation, à ce stade, l'OPH envisage pour l'ensemble des bâtiments du secteur : la rénovation des parties communes, l'amélioration de l'accessibilité, la sécurisation et la reprise des toitures et enduits de façades : le degré d'intervention sera notamment ajusté au niveau de dégradation de ces différents éléments. Pour ce qui est de la résidentialisation, il conviendra bien évidemment de tirer les conclusions objectives sur ce qui a été fait sur le PRU ; à ce stade, les éléments suivants seront traités dans ce cadre : stationnement - sécurisation - confort.

Une importance est à accorder à la notion de « dignité de l'espace » et à la qualité architecturale, tout en respectant les budgets alloués. Il est important de veiller à la cohérence générale entre espace public, espace résidentiel et architecture, ce qui fait partie des missions de la MOU.

Autres actions ou bâtiments limitrophes

- Un appartement pédagogique est sur le point d'ouvrir au sein des HLM Impériales lequel pourra être utilisé pour les résidents du secteur NPRU
- Possibilité aussi pour ALIS de capter des logements du parc public ou privé et de les gérer
- Possibilité de la Soliha de réaliser des travaux dans les logements pour des adaptations PMR : actuellement cela se fait à la demande du résident mais il serait possible de procéder différemment et d'étendre cette proposition sur ce secteur, à titre expérimental
- Question des copropriétés attenantes qui

fonctionnent en autarcie dans une négociation de l'espace public : si le quartier des Cités des Lacs, des Arbres, et des Monts est rénové, qu'en est-il de ces copropriétés qui ne sont pas non plus en très bonne santé (quels outils mobiliser ? actions curatives ou préventives, POPAC ou OPAH ?)

Atelier 4 -mobilités et espaces publics

L'atelier mobilités et espaces publics s'est déroulé le vendredi 4 février 2022 après-midi et a réuni une vingtaine de participants. Après un rappel succinct des grands objectifs du programme de rénovation urbaine, de ses partenaires et de son calendrier, ont été abordées les questions des mobilités à l'échelle des quartiers sud, notamment en transport en commun, mais aussi concernant les politiques de décloisonnement d'un réseau modes doux. Aussi, il a été l'occasion de traiter le sujet du patrimoine arboré du quartier et de la question du futur parc urbain, de sa programmation et de sa complémentarité avec les autres espaces de loisirs des Quartiers Sud. Enfin, les voies attenantes et intérieures au quartier ont été abordées ainsi que leurs potentiels de mutations.

Compte-rendu

Transport collectif

- Le nouveau réseau de bus de la CAB concernant la ligne 1, devenue ligne B permet de ne pas faire le décroché vers le centre hospitalier et donc permet un gain de temps dans les parcours en transport en commun. La ligne B a dans ce sens une fréquence de 15 minutes sur une plage horaire allant de 6 heures à 21 heures.

- Le carrefour à hauteur de la Place du Commerce incarne un rôle de « plaque tournante » en transport en commun assurant les correspondances

- Le quartier est exprimé comme bien desservi avec ces différentes lignes pour les déplacements urbains, la question principale est de favoriser les rabattements piétons sur ces lignes.

Réseau voirie

- Le crochet sur la Route Royale par la rue des Lenticles permet de récupérer des usagers qui auraient manqué le croisement avec la rue François Vittori, il permet aussi de ne pas surcharger ce dernier.

- Il a été souligné l'importance de travailler les aménagements de la Route Royale car elle regroupe toutes les pénétrantes du quartier, et notamment des croisements (Vittori/Route Royale et le rond-point Lenticles/Route Royale) car sont considérés comme accidentogènes.

- A la Ville de Bastia, la politique de réseau modes

doux mise désormais sur une séparation des modes (gâton/vélo) et cesse ainsi la mise en place de voies vertes

- Revoir les circulations au sein du quartier est important et cela permet le désenclavement, mais il ne faut pas omettre les déambulations piétonnes, même si tout ne peut passer par les modes doux en raison de la topographie.

- Le tracé des voies (notamment celles à créer) doit bien évidemment être cohérent avec les différents éléments de programme. Les deux arrivées éventuellement envisagées sur l'Avenue du Macchione ne semblent pas pertinentes ; il faudra opter pour un seul raccordement ; la question de la signalétique est à travailler

- Des bouclages sont à prévoir pour achever une liaison vélo avec la plage

- Importance d'inclure la question des personnes âgées ou PMR et de proposer des aménagements simples, lisibles et si possible sans obstacles.

- Compte tenu de la déclivité du site, la question de la gestion de l'eau pluviale et des ruissellements fera l'objet d'une attention particulière

Les pratiques de la mobilité

- Les personnes âgées ne prennent pas toujours les transports en commun car ne se sentent globalement pas assez en sécurité et peuvent porter des charges lourdes.

- L'association OPRA a mis en place une plateforme de mobilité solidaire pour permettre l'insertion sociale et professionnelle en proposant des transports à la demande, de la location de véhicule (voiture et deux roues) et une auto-école associative. Différents problèmes surviennent, dont notamment ceux résultant de la pandémie COVID, ne permettent pas de tirer encore tous les enseignements de l'expérience.

En partenariat avec le CCAS, cette plateforme a également débouché sur la mise à disposition de mini-bus (8 places) pour les personnes âgées : ce dispositif, bien qu'intéressant est lourd à porter pour un acteur associatif. À noter que l'APF dispose également d'un mini-bus : il faudrait peut-être envisager de mutualiser ou bien considérer l'idée d'une offre publique de mini-navette intra Quartiers Sud, qui semble être une nécessité.

- Un besoin en infrastructures a été exprimé pour le développement du vélo, notamment le financement

de parkings à vélo ainsi que des actions de sensibilisation pour faciliter l'évolution des pratiques vers des modes alternatifs au tout voiture. Des solutions financières existent (programme ALVEOLE auquel l'OPH est éligible) et d'autres pistes doivent être explorées (co-voiturage, auto partage, ...)

- La faisabilité d'une maison du vélo qui serait implantée dans les Quartiers Sud est en cours d'étude ; cette maison aurait plusieurs fonctions : vélo-école, sensibilisation, atelier de réparation, lien social

- Le déploiement des pistes cyclables a déjà débuté sur les Quartiers Sud

- Il est également impératif de réfléchir à la multimodalité, sujet d'ailleurs central du Plan Global de Déplacements.

Patrimoine paysager et programmation du parc urbain:

- Un patrimoine arboré de 534 arbres qui sort pour la plupart des survivances du peuplement naturel en Chênes Lièges et en Peupliers ; une dizaine d'entre eux sont remarquables soit de par leur diamètre soit de par leur forme : ils pourraient être valorisés et des actions pédagogiques pourraient être menées en ce sens. Il est également important de rappeler l'utilité de l'arbre, des îlots de fraîcheur, notamment pour des personnes âgées

- Il existe deux types de comportements des habitants à propos des arbres : une volonte de les pérenniser ou bien de les couper. Globalement, il subsiste une méconnaissance et un désintérêt pour ce patrimoine arboré. Il y a donc un enjeu d'éducation et de pédagogie quant à ce patrimoine, notamment sur leur aspect comestible, et de façon plus générale de sensibilisation à la nature.

- Il existe de fortes dégradations des arbres au niveau des racines

- Les participants présents n'ont pas souhaité une programmation précise pour le futur parc urbain mais plutôt de laisser un espace naturel libre que chacun pourrait s'approprier.

- Réfléchir à une conception du parc qui ne produirait pas un parc "morcelé" (aujourd'hui passage de la rue des Chênes Lièges en son cœur)

- Ils ont également souligné le fait que plus les aménagements du parc seront élaborés, plus la gestion ultérieure par la ville sera complexe ; la création du parc doit aller de pair avec la question plus large de "remettre l'arbre au cœur de la Cité"

- Au sein du futur parc urbain, les habitants doivent se sentir autorisés à y intervenir et à l'entretenir. Il n'a pas vocation à être sanctuarisé.

- La question de l'entretien du parc mais aussi de l'élagage des arbres des autres espaces est cruciale tant sur le plan quantitatif qu'en matière qualitative ou d'organisation

Enjeux de la rénovation urbaine

- Il y a une nécessité de mettre en place une offre multiple en termes d'accès à la mobilité qui correspond à un public divers.

- Notion de la conciergerie à questionner

- Concernant les propositions faites par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine sur les circulations à l'intérieur du quartier : le prolongement de la rue des Ibis jusqu'à la rue François Vittori a été questionné, notamment du fait que cela nécessiterait la mise en place d'une DUP car traverse des parcelles privées ; un second branchement sur l'avenue du Macchione au nord du bâtiment 39 aurait pour corolaire de faire de la rue des Tilleuls une voie de transit entre l'avenue et la Route Royale.

Bastia

BASTIA

Lundi 18 décembre 2023

10

Après plus de trois ans de procédure de relogement, la dernière famille de la Cité des Monts a quitté le bâtiment A 33, il y a quelques jours. Sa démolition n'interviendra que fin 2024, mais dès le printemps, le bâtiment 36 A sera détruit.
CHRISTIAN BUFFA

JULIE QUILICI-ORLANDI
jqorlandi@corsematin.com

Les volets ne claquent plus au bâtiment A 33 de la Cité des Monts, des lacs et des arbres. À l'exception de quelques-unes oubliées, toutes les fenêtres des foyers ont définitivement été refermées. Au balcon, les fleurs ont séché et sur les portes des entrées principales, de lourds cadenas ont été verrouillés. Le parking s'est vidé et les derniers occupants ont laissé entre ses murs, péniblement pour certains, une histoire familiale vieille de quarante ans.

104 familles relogées en quatre ans

La semaine dernière, la dernière occupante, a emballé ses souvenirs, aidée de ses enfants qui ont grandi en ces lieux. Elle ne le dira pas mais elle reste farouchement opposée à ce changement de vie à son âge avancé.

Elle ne croit d'ailleurs toujours pas que son « chez soi » va être détruit. Et pourtant. Elle est la dernière des 104 familles du quartier à avoir été contrainte de déménager dans le cadre du programme de requalification du quartier.

On se souvient que depuis la présentation du projet en 2019, une vague de contestations s'était formée sous fond de campagne municipale. Puis, les uns après les autres, les locataires ont cédé, souvent au terme de longues négociations avec les acteurs du projet. « Ils ont accepté les propositions de relogement seulement lorsqu'ils ont vraiment compris que ce projet allait se faire », confie Juliette Ponzevera, présidente de l'office public de l'habitat Corse (OPH2C).

« Ils attendaient depuis tellement longtemps des travaux, qu'ils n'y croyaient plus », reconnaît Emmanuelle de Gentili, la première adjointe déléguée à la politique de la ville qui pilote ce dossier depuis 2016, date de l'analyse initiale des besoins du quartier et point de départ de ce dossier.

Ainsi, en quatre ans, 66 familles ont été relogées dans les quartiers sud, quatre



Cité des Monts : une première démolition pour le printemps

Le relogement des 104 familles était une étape essentielle et délicate du projet de requalification urbaine du quartier validé depuis 2018. La dernière famille ayant déménagé il y a quelques jours, le programme peut entrer dans le dur

autres *intra muros*. Six sont parties dans une autre commune de l'agglomération et cinq ont souhaité quitter le territoire de la Cab pour Moriani, Vescovo ou même le Continent.

Le bâtiment 36 A sera le premier détruit

L'étape clef du relogement étant clôturée, le projet va connaître une prochaine accélération. « On est allé assez lentement car il fallait préserver l'intérêt des familles. À présent, on entre dans le dur », glisse Emmanuelle de Gentili. En décembre 2020, l'élu annonçait une démolition dans les trois ans des bâtiments 32, 33 et 36 A, programmée dans le cadre du programme ANRU. À quelques mois près, ses prévisions s'avèrent justes.

« Il ne reste plus qu'à régler la question du transfert du local du Secours populaire », fait remarquer Juliette Ponzevera, la présidente

« En attendant leurs démolitions, les accès des bâtiments seront murés afin d'éviter les vandalismes, les squats et trafics »

de l'OPH2C qui a déjà livré quelques pistes.

La suite ? Il en a été question il y a quelques jours à l'occasion d'une revue annuelle des projets entre la Ville, l'OPH, la Cab, les services préfectoraux et l'ANRU. Si le coût du programme ne semble pas avoir évolué (près de 45 M€), le calendrier opérationnel, lui, n'est pas encore bien établi. Place d'abord aux diagnostics des structures qui laissent craindre des surcoûts.

Mais d'emblée, il est déjà admis que le bâtiment 36 A de 4 étages, racheté par la Ville à l'automne, sera le premier à tomber, certainement en avril. La maîtrise d'œuvre a été désignée en juin et le permis de démolir a été obtenu en octobre.

Une opération qui devrait durer deux mois. D'aucuns estiment qu'il s'agit d'un choix stratégique pour ouvrir l'accès au quartier et rentrer dans l'opérationnel. « Entre-temps, des opérations d'aménagements vont débiter et en fonction du diagnostic, nous allons travailler au réemploi des matériaux de l'immeuble », détaille Juliette Ponzevera, la présidente de l'OPH qui, avec la Ville, sont les deux maîtres d'œuvre principaux du programme. (13,2 M€ pour Bastia et 31,6 M€ pour l'OPH).

Ainsi des rampes pourraient être réutilisées ou des gravats pourraient être

concassés pour faire du béton.

Nouveaux logements : « Nous avons plusieurs pistes sérieuses »

Quant aux deux autres bâtiments, dont le bâtiment 33, ils devraient être détruits fin 2024. Durant cette période, « les accès seront murés afin d'éviter les vandalismes, les squats et trafics » assure la présidente de l'office public de l'habitat, propriétaire des lieux et qui assurera ce volet de la démolition. Enfin, *quid* des nouvelles constructions ? La contrepartie de ces destructions programmées consistait, on le rappelle, en la création d'une offre sociale équivalente. En plus des 33 logements du Pontettu, 40 logements sont programmés sur le terrain Raffalli, acquis en 2021, situé non loin de l'hôpital. Le permis de construire a été déposé le mois dernier. Reste alors à réaliser encore une trentaine de logements.

« Nous avons plusieurs pistes sérieuses », assure Emmanuelle de Gentili. Selon des informations, un terrain serait en vue sur la commune de Bastia et un autre sur la commune de Biguglia. À ce stade, aucune décision ne semble arrêtée et les prospections se poursuivent.

* Agence nationale pour la rénovation urbaine

104

C'est le nombre de familles qui ont été relogées dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier. 70 sont restées vivre sur la commune de Bastia.

44,8 M€

C'est le montant contractualisé du programme composé de 16 opérations.

11 M€

C'est la part de financement de l'agence nationale de rénovation urbaine.

70

C'est le nombre de reconstructions des logements sociaux déjà programmées, ou en cours d'achèvement, afin de compenser les démolitions.



En 2018, un collectif d'habitants de la Cité des Monts avait manifesté son opposition au projet sur les grilles de l'hôtel de ville. Archives CMI



Vous habitez ou avez habité Lupino ? Vous y travaillez ? Vous y venez régulièrement ?

Venez en révéler l'histoire !

Rendez-vous à la Maison des Quartiers Sud le

21 mars à 14 heures

pour aller sur les lieux raconter et re-découvrir leurs histoires. Vous participerez ainsi à la réalisation d'un film !

Retour prévu vers 16 heures autour d'un verre. Vous pourrez découvrir un montage des messages laissés sur les cartes postales proposées l'été dernier.

Nous avons été missionnés pour écrire avec vous l'histoire de votre quartier, durant 18 mois. Nous n'habitons pas ici. Nous avons la chance de découvrir le quartier en le parcourant et en rencontrant celles et ceux qui y vivent, y ont vécu ou y travaillent. Nous sommes là pour vous écouter et pour retracer avec vous les histoires de ces lieux. *L'équipe Cité Qua Non*

D'ici peu, les services de la Ville et de l'office de l'habitat vont débiter la destruction des bâtiments 32, 33 et 36 A de la cité des Monts. CHRISTIAN BUFFA

JEAN-TOUSSAINT LEGATO
jlegato@corsematin.com

En cette matinée ensoleillée d'avril, Lucienne baguenaude en compagnie de son chien non loin du parking du bâtiment 36 A de la cité des Monts. La septuagénaire scrute avec attention la bâtisse dont les entrées ont été dorénavant emmurées. Et pour cause. Cette retraitée originaire des quartiers sud y a passé près d'un demi-siècle. Ce n'est désormais plus le cas depuis l'année dernière. « Je passe très régulièrement devant, je ne peux pas m'en empêcher, confie-t-elle. Au moins deux fois par semaine, quand cela est possible, je suis ici, histoire de recroiser des anciens voisins et de se remémorer tant de beaux souvenirs. J'ai laissé un pan important de ma vie ici. »

Le cas de Lucienne est bien loin d'être isolé : depuis ces dernières années, ce sont près de 104 familles qui ont été contraintes de déménager. D'ici les prochaines semaines, les services de la Ville et l'office public de l'habitat de la Collectivité de Corse vont procéder à la destruction des bâtiments 32, 33 et 36 A de la cité des Monts, dans le cadre du programme de requalification urbaine du quartier soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Le projet, qui a longtemps suscité la polémique et mobilisé de nombreux riverains du quartier pour s'ériger contre la démolition des tours en question, a été entériné il y a cinq ans. Si pour certains anciens habitants de ces bâtisses l'heure est à la nostalgie, pour d'autres, en revanche, la pilule a toujours du mal à passer.

« La vie s'apparentait à celle d'un petit village »

Remontant les très longs escaliers qui font la jonction entre les différents bâtiments de la cité des Monts, Fatima fait partie de ceux qui ont été « épargnés par les démolitions ». Pour



« C'est une page de l'histoire des quartiers sud qui se tourne »

D'ici peu, la Ville et l'office public de l'habitat vont procéder à la démolition des bâtiments 32, 33 et 36 A de la cité des Monts. Pour les anciens habitants du quartier, l'heure est à la nostalgie. Pour d'autres, la pilule a du mal à passer.

autant, celle qui habite le quartier depuis bientôt deux décennies ne cache pas sa tristesse. Avec la démolition du bâtiment 36 A, de vieilles amitiés se sont perdues. « Ici, la vie s'apparentait à celle d'un petit village, relate-t-elle. Alors forcément, quand des gens qui ont été vos voisins pendant des dizaines d'années s'en vont, ça fait toujours quelque chose. Et puis, on espère aussi que nous ne serons pas les prochains à y passer. »

Dans les commerces voisins, le constat est sensiblement le même. Sur la terrasse d'une boulangerie, Marco buvotte tranquillement son café. Celui qui se définit lui-même comme « un enfant de la cité des

« Forcément, quand des gens qui ont été vos voisins pendant des dizaines d'années s'en vont, ça fait toujours quelque chose. Et puis, on espère aussi que nous ne serons pas les prochains à y passer. »

Monts » est tiraillé entre l'inquiétude et la peine. « Forcément, quand on a passé sa vie ici, on a un lien particulier avec le bâtiment en lui-même, s'amuse-t-il. Mais surtout, quand on les voit disparaître, on se dit qu'à tout moment, d'ici quelques années, on peut être les prochains. Qu'on le veuille ou non, avec ces démolitions, c'est une page de l'histoire des quartiers sud qui se tourne. »

« Qu'ils fassent ce qu'ils ont à faire »

À ses côtés, Fouad se souvient également des mois et des années qui ont précédé l'officialisation de la démarche entreprise par les services de la Ville.

Avec le goût de l'amertume et du sentiment de s'être fait « berner du début à la fin ». « En prenant du recul sur tout ce qui s'est passé, je me dis que la mobilisation des riverains était vouée à l'échec, analyse-t-il. Il y avait un projet qui devait se faire, et quelques années après, il va bien se réaliser. »

Sur le projet de modulation du quartier en lui-même, les riverains n'en sont pas moins préoccupés, et notamment, sur le nouveau visage des édifices qui devraient voir le jour. « Le visage du quartier peut changer, poursuit Fouad. On ne connaît pas la vraie nature du projet. » Même avis du côté d'Alain, installé non loin de là, avec néanmoins une pointe de

résignation. « Depuis le début, il y a ce sentiment que les principaux concernés ont été laissés-pour-compte, estime-t-il. À présent, qu'ils fassent ce qu'ils ont à faire, moi, ça ne m'intéresse plus. »

« Il fallait un renouveau »

Si d'aucuns semblent toujours échaudés - et probablement pas encore prêts à panser leurs plaies - d'autres, en revanche, ont accueilli favorablement la nouvelle. C'est le cas de Houria, établie dans l'une des barres du numéro 33 pendant près de cinq ans, désormais résidente d'un logement en centre-ville. « Il fallait un changement, un renouveau pour ce quartier, considère-t-elle. Bien sûr que ça n'a pas été facile de quitter les lieux, mais c'était nécessaire. Il faut savoir tourner la page. »

SPORT

L'agglomération à la conquête d'un label européen du sport

La communauté d'agglomération de Bastia vient de candidater pour obtenir cette distinction délivrée par l'association des villes et capitales européennes du sport.

Promotion du sport pour tous, engagement dans les valeurs du sport, visibilité accrue... En candidatant au label de communauté eu-

ropéenne du sport, la Cab (communauté d'agglomération de Bastia) espère retrouver tous ces atouts : « Parce que le sport est un facteur d'insertion et d'intégration sociale et les pratiques sportives sont devenues des supports essentiels de la vie sociale, des sources d'engagement et d'épanouissement personnel, explique Louis Pozzo di Borgo, président de la Cab. La Cab porte, depuis 2020, un ambitieux programme d'ac-



La Cab saura, d'ici une dizaine de jours, si sa candidature est retenue. Doc CM

tion, que ce soit au niveau des investissements dans ses différents équipements, en sou-

tenant le tissu associatif dans ses activités quotidiennes ou encore en s'engageant en fa-

veur de projets axés sur l'inclusion par le sport et le sport santé. » Les représentants de l'institution ont pu présenter, ce jeudi 11 avril, les contours de la politique sportive de la Cab et l'ensemble de ses projets au jury, lors d'un grand oral. Si la candidature était retenue, d'ici une dizaine de jours, la Cab serait le seul territoire de Corse et la seule intercommunalité de France à obtenir ce label de communauté européenne du sport.

Aces Europe est une association à but non lucratif basée à Bruxelles qui attribue chaque année les reconnaissances de Capitale mondiale, Capitale européenne, Région, Ville, Communauté et Ville de Sport. Ce label permet de bénéficier d'une reconnaissance internationale. Ce titre est également reconnu par la Commission européenne.

ANTOINE GIANNINI
agiannini@corsematin.com

ANTOINE GIANNINI
agiannini@corsematin.com

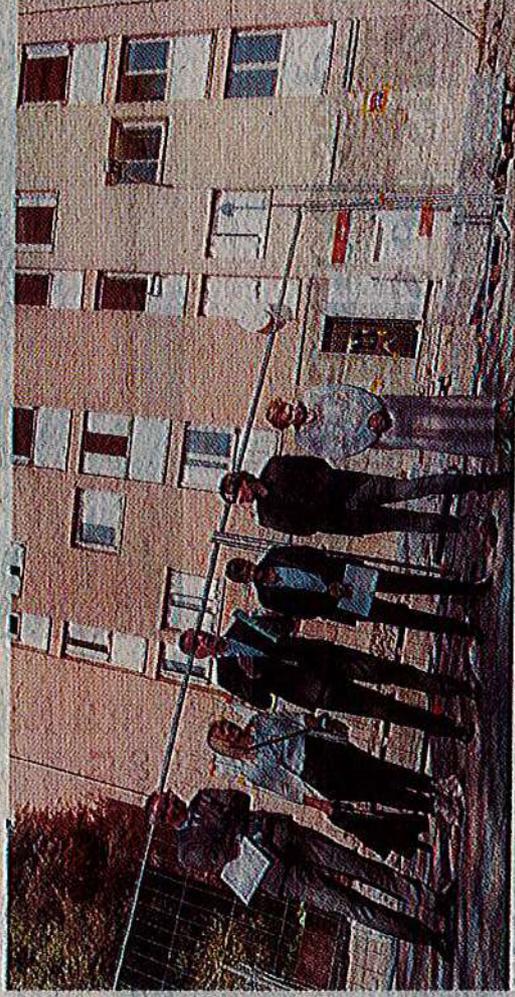
Tout allait très bien, jusqu'à la découverte d'amiante, début 2024, dans les bâtiments...

Face à la presse devant l'immeuble 36A de la cité des Monts dans les quartiers sud de Bastia, hier, Pierre Savelli, le maire de la ville, ne veut pas cacher ce « léger problème ». Un souci de taille qui vient fortement contrarier les chantiers de démolition des bâtiments 32, 33 et 36A de la cité des Monts, engagés dans le cadre du programme de requalification urbaine du quartier soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Si la présence d'amiante sur les différents sites n'est pas une nouveauté, une analyse des bétons de structure a changé la donne : « Début 2024, une observation des murs bétons, à la suite des décollements partiels des enduits de façade, a fait craindre la présence d'amiante, explique Juliette Ponzevera, directrice de l'office public de l'habitat. Si le ciment ne contenait pas d'amiante, le béton grossier présentait des galets suspects. Les investigations ont établi la présence de galets en serpentine dans les façades des bâtiments 32 et 33 alors

À la cité des Monts, les destructions sont contrariées par l'amiante

Le programme de requalification urbaine prévoyait de démolir les bâtiments 36A, 32 et 33. Les acteurs du dossier parlent à présent de « déconstruction » et reportent le calendrier de plusieurs mois.



Le site du bâtiment 36A de la cité des Monts, contenant de l'amiante. Ce qui retarde sa démolition. Lisandru-Francescu Olmeta

des sols du bâtiment 36A. A ce sujet, la législation française ne fait pas de différence. »

« Cette situation est inédite en Corse »

Par conséquent, le démarrage du chantier est reporté de plusieurs mois. Si une première démolition était

est inédite en Corse, ajoute Emmanuelle de Gentili, première adjointe à la mairie de Bastia. Elle ne pouvait donc être anticipée et le traitement de ces déblais pose question. Aucun précédent n'a été relevé car il ne s'agit ni d'amiante bâtimentaire, ni d'amiante naturel ou d'amiante contenu dans les enrobés. »

Un surcoût qui pourrait dépasser les 10 millions d'euros

Les différents acteurs souhaitent mettre en place un plan de gestion pour traiter les 22 000 tonnes de déblais contenant des galets de serpentine, provenant des trois bâtiments : « Nous voulons prendre toutes les précautions en termes de santé publique afin de sécuriser les intervenants sur les chantiers et les résidents, assure Arnaud Millemann. Il faut trouver des solutions permettant de stocker l'amiante

l'île sont limitées. Réviser les délais liés à l'avancée des chantiers et prendre toute la mesure des surcoûts. »

Une mission d'expertise, composée de spécialistes de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA), doit se rendre en Corse le 2 décembre, pour évaluer la situation et proposer des solutions. Les surcoûts éventuels liés à l'export des déchets amiantifères pourraient atteindre des montants astronomiques. Environ 500 000 euros pour le bâtiment 36A. Et environ 10 millions d'euros pour les immeubles 32 et 33 :

« C'est une problématique que nous allons rencontrer sur d'autres chantiers, fait savoir Pierre Savelli. La réglementation doit pouvoir évoluer sur ce point. Même si le projet avance, la balle est dans le camp de l'État pour

Infos

Per voi, incù voi in ogni locu - l'info corse en libre accès

RENCONTRE AUX MATERIAUX 08 ET 09 NOVEMBRE 2024

1ERE EDITION

ENTREE LIBRE - OUVERT A TOUS

Dell Ordinateur de bureau XPS - avec Windows 11 & 14ème gen Intel Core - Disque dur de 1To - NVIDIA GeForce RTX 4060 Ti -...

Affichez l'ordinateur de bureau Dell XPS, repensé pour des performances d'avant-garde, une évolutivité infinie et des vitesses allant jusqu'à 4 800 MHz, ou découvrez tous les ordinateurs de bureau sur Dell.com | Dell Ordinateur de bureau XPS - avec Windows 11 & 14ème gen Intel Core - Disque dur de 1To -...

Dell France

06/11/2024 Football N3 : Les entraîneurs du Sud FC suspendus

06/11/2024 Un maillot au cœur du territoire pour Portivechju Rugby

06/11/2024 Mois Sans Tabac en Corse : 800 inscrits pour relever un défi collectif

06/11/2024 Ligue des nations UEFA : Le RN veut délocaliser le match France-Israël en Corse

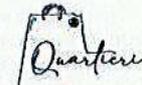
Bastia inaugure le Lab'36A : un chantier innovant pour la réutilisation des matériaux du BTP et l'insertion des jeunes

Andrea Petitjean le Mardi 5 Novembre 2024 à 10:43

La ville de Bastia s'engage dans une démarche pionnière avec le Lab'36A, un chantier expérimental qui forme les jeunes aux pratiques de construction durable tout en réutilisant les matériaux d'un bâtiment en démolition.



Annonces Google



Opération chèques avantage Quartiers sud de Bastia

Un chèque de 10€ achetés = 20€ à dépenser!

CHÈQUES EN VENTE du 12 au 15/11/2024
Maison des quartiers sud Bastia

GNU Legal digital

corsenetinfos.corsica • Il y a 1 min

Appartement - 3 pièce(...)

fnaimfr Nous vous proposons à la Vente cet agréable appartement F3 situé ...

Ads by Criteo





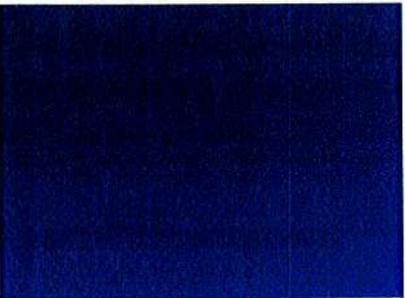
Ce lundi 4 novembre, devant le bâtiment 36A de la « Cité des Monts, des Lacs et des Arbres », trois stagiaires se sont réunis pour le premier chantier expérimental du Lab'36A, consacré à la réutilisation des matériaux issus du BTP. Ce projet, qui débute alors que la démolition du bâtiment est prévue avant la fin de l'année 2024, vise à former des jeunes de Bastia aux pratiques de construction durable et à la réutilisation des matériaux.

Le Lab'36A se distingue par son approche éducative. En partenariat avec l'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) et la Mission Locale, il offre à une dizaine de stagiaires une formation pratique axée sur les techniques de construction durable et le réemploi des matériaux, à l'exclusion des éléments contenant de l'amiante. Juliette Ponzevera, présidente de l'OPH2C, souligne l'importance de cette initiative : « Aujourd'hui, il est essentiel que les jeunes s'impliquent dans la transformation de leur quartier. Ce chantier leur permet d'acquérir des compétences valorisantes dans le secteur du bâtiment tout en les rendant acteurs de l'amélioration de leur environnement. »

Ce projet a également pour objectif de renforcer le tissu communautaire local. « La déconstruction peut être violente pour les habitants, car elle touche à des histoires familiales et de quartier. En impliquant les jeunes du territoire, nous apaisons cette transition. » ajoute Juliette Ponzevera.

Nadine Nivagioni, responsable de la formation à l'AFPA de Haute-Corse, se réjouit des premiers retours : « Ce projet incarne les trois piliers du développement durable – social, économique et environnemental. D'un point de vue social, nous sommes dans une approche de proximité, en impliquant des jeunes du quartier dans un projet qui les concerne directement. Ce n'est pas seulement un chantier, mais une porte d'entrée vers l'emploi et la qualification. » Elle précise que les jeunes sélectionnés ont souvent connu des situations précaires : « Nous avons recruté des jeunes qui, auparavant, enchaînaient les petits boulots ou du bricolage. Grâce à ce projet, ils ont l'opportunité de se former et d'acquérir une qualification solide, ouvrant ainsi la voie à des emplois durables dans le secteur du bâtiment. »

Le Lab'36A ne se limite pas à la formation : il est également la première initiative en Corse dédiée au réemploi des matériaux du BTP. Le bâtiment 36A regorge de matériaux récupérables, tels que des revêtements de sol en granite, des portes et fenêtres, qui seront démontés pour être réutilisés dans de futurs projets. Nivagioni explique : « L'objectif est de réduire les déchets et l'empreinte carbone de l'industrie du bâtiment en réutilisant ces matériaux, tout en offrant une solution économique pour les projets de rénovation à venir. Ces matériaux récupérés ont une réelle valeur sur le marché. Ils peuvent être revendus à des prix compétitifs, contribuant ainsi à l'accessibilité financière des projets de réhabilitation, tout en générant des retombées



Les brèves

05/11/2024 12:43
Chétolle : Le programme du 9 novembre en Alta Rocca

04/11/2024 16:42
L'Ensemble vocal du Cap Corse recrute des choristes

04/11/2024 14:04
Bigglia : L'Association Scola Corsa organise une soirée en soutien à la langue corse

04/11/2024 10:34
Ajaccio : le programme des médathèques du jeudi 7 au samedi 9 novembre

04/11/2024 08:13
Starmantia en Corse : une première pour le spectacle culte

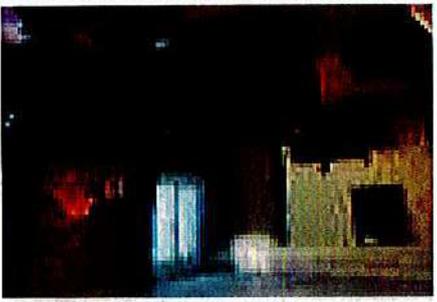
29/10/2024 16:00
Contence à Uimetu : la libération de la Corse en 1943

Télécharger l'application



Appartement - 3 pièces...
corsenethinos.corsica • Il y a 1 min

Admair Nous vous proposons à la Vente cet agréable appartement F3 situ...
Ads by Critico
Ads by Critico



stement à l'échelle nationale, et il pourra créer, vers un an professionnel, ce qui n'existait pas auparavant. C'est un projet à reconduire, et plusieurs acteurs du secteur du bâtiment semblent déjà intéressés à s'en inspirer. »

La municipalité de Bastia appelle à la mobilisation des jeunes et de toutes personnes intéressées à rejoindre ce chantier. La Mission Locale se tient à leur disposition pour les accompagner dans cette formation, qui représente un véritable tremplin vers un avenir professionnel dans le secteur du bâtiment durable.



Envoyer à un ami Version imprimable

Appartement - 4 pièce(s) - 79 m2 - BASTIA

Nouveauté dans votre agence Nestenn Biguglia, à 5 minutes du centre ville de Bastia. Appartement dans résidence calme avec ascenseur...

fnairefr |

Cliquer

Sponsorisé

Vous avez trop de graisse abdominale ? (mangez ceci avant le petit déjeuner)

Nutravya |

En savoir plus

Sponsorisé

Perdez jusqu'à 1Kg par semaine avec Dietbon !

Perdez entre 0,8 et 1kg par semaine avec Dietbon, 4 repas par jour livrés chez vous et plus de 100 repas au choix. Jusqu'à 150€ offerts !

Dietbon |

Voir les offres

Sponsorisé

Trop de graisse sur le ventre ? (un geste simple avant le petit déjeuner)

Nutravya |

En savoir plus

Sponsorisé

Ménage à domicile : nouvel avantage fiscal, les Français en profitent !

Azaé |



Robert

Newsletter

Abonnez-vous à notre Newsletter

OK

Inscrivez-vous à la newsletter de CNI et recevez par email les infos les plus importantes et une sélection de nos meilleurs articles

corsesnetinfos.corsica • Il y a 1 min

Appartement - 3 pièce(...
fnairefr Nous vous proposons à la Vente cet agréable appartement F3 situé ...
Ads by Criteo
Ads by Criteo



Installer

Sponsorisé

Régie publicitaire | Mentions légales | Nous contacter

corseinfos

5 ans de garantie

Une icône réinventée, intuitif et capable. Une ci



Appartement - 3 pièce...
Nous vous proposons à la Vente
cet agréable appartement F3 situé ...
Ads by Criteo
Ads by Criteo

corseinfos.corsica • Il y a 1 min



Dans différents commerces de Lupinu, des cartes postales ont été mises à disposition des habitants pour qu'ils partagent leurs souvenirs. CITÉ QUA NON

MARIE STOUVENOT
mstouvenot@corsematin.com

Les premières barres sorties de terre, la disparition de commerces où l'on avait ses habitudes, puis l'apparition de nouveaux, les matchs de foot quasi-quotidiens au pied des immeubles...

Ces souvenirs d'habitants (actuels ou passés) du quartier de Lupinu, les experts missionnés par la Ville de Bastia en ont recueilli quelques-uns depuis le début de cette année 2024, date du lancement de l'opération « Chjassi nostri - Mon quartier si tu savais... ».

Pour recueillir ces témoignages, l'équipe du bureau d'études Cité Qua Non, en charge du projet, a utilisé deux méthodes. La première, un formulaire en ligne, toujours disponible sur le site internet de la mairie de Bastia*.

La seconde a consisté en la mise à disposition d'une douzaine de cartes postales dans des commerces et autres lieux publics. Les participants y ont inscrit, au dos, ce que leur inspirait l'emplacement photographié par l'équipe.

« Nous avons eu plus d'une centaine de retours vraiment intéressants, indique Camille Hagège, responsable de Cité Qua Non. Et nous allons continuer à en recueillir tout au long de l'année prochaine. »

Le projet est réalisé parallèlement au nouveau



À Lupinu, une « mission mémoire » fait vivre l'histoire du quartier

En parallèle du programme de rénovation du quartier, la mairie a lancé il y a quelques mois une vaste opération mémorielle intergénérationnelle, qui donnera lieu à un film documentaire d'ici un an.

programme de rénovation urbaine (NPRU) établi sur le quartier « cités des Lacs, des Monts et des Arbres », qui comprend la démolition de plusieurs logements.

« L'objectif est de garder en mémoire ce qu'il y avait avant la rénovation, de proposer aux habitants actuels ou passés de laisser une trace, explique Emmanuelle de Gentili, adjointe au renouvellement urbain et à la vie de quartiers. Et puis cela nous permet aussi de prépa-

« L'objectif est de garder en mémoire ce qu'il y avait avant la rénovation »

rer l'avenir, en prenant en compte les idées de la communauté ainsi créée dans le quartier. »

Tournage d'un film en 2025

Début 2025, le projet va entrer dans sa deuxième phase : le tournage d'un documentaire, censé être prêt au premier semestre 2026.

« Nous allons organiser plusieurs balades avec

les personnes dont nous avons reçu les témoignages. Elles seront une trentaine à chaque fois. Premier objectif, créer une interaction entre elles pour en ressortir de nouveaux éléments sur l'histoire passée et présente des lieux que nous visiterons, détaille Camille Hagège.

En parallèle, nous irons à la rencontre d'enfants et d'adolescents, car nous tenons absolument à intégrer le regard des plus jeunes sur ce quartier. L'idée, de

mémoire n'appartient pas qu'aux plus anciens. »

Un regard qui sera retranscrit par le biais d'ateliers mis en place en collaboration avec le collège de Saint-Joseph et l'école Charles-André.

En définitive, le film-documentaire devrait dépeindre un « récit collectif intergénérationnel », selon les mots de la responsable de Cité Qua Non, tout en dévoilant les coulisses de la construction de ce récit. Avec, en suspens, une question : qu'imaginez-vous pour le Lupinu de demain ?

* www.bastia.corsica

TOURNOI

Quand les échecs sont bien plus qu'un jeu pour les jeunes

Jusqu'à demain, le Corsica Chess Club organise un tournoi d'échecs. Les deux finalistes participeront aux quarts de finale du championnat de Corse individuel 2025.

Dans une salle où le silence est maître, tous les regards sont tournés vers les échiquiers.

Chaque mouvement de pièce est réfléchi. En ce samedi, Lix termine sa partie dans les locaux de la Casa di i scacchi à Bastia.

À seulement six ans, il est sans doute le plus jeune participant de cette compétition qui rassemble des joueurs de tous âges.

Comme une trentaine d'autres personnes, le garçon prend part au tournoi



La compétition se poursuit, avec la remise des prix prévue demain à 17 heures. DUMÉ ALFONSI

couvre dans ce jeu bien plus qu'un simple loisir. « Il a commencé à jouer aux échecs il y a quatre mois, à l'école et en association. À la maison, il s'y intéressait déjà, confie la maman. Cette discipline a un effet bénéfique : elle lui apprend à se concentrer, à

en avant par Pierre-François Geronimi, président du Corsica Chess Club : « Les échecs aident les enfants, notamment les plus actifs, à se poser et à réfléchir dans l'espace. En visualisant les diagonales et les mouvements, ils développent leur esprit

versaires. « Elle a commencé il y a trois ans, confirme sa mère, Marie-Audrey Sauli. Je remarque que cela lui apprend à mieux se contrôler. En Corse, les parties sont plus courtes. Avec ce tournoi, ce sont des parties de trois heures. C'est certain que ça lui apporte quelque chose en plus. »

Pour Pierre Castagnerol, père de trois enfants inscrits au concours, les échecs vont bien au-delà du jeu. « Cette discipline responsabilise, car on est seul face à l'adversaire. Elle enseigne la capacité à se poser, à élaborer un plan sur plusieurs heures. En quelque sorte, ça forge le caractère. »

La compétition se poursuit jusqu'à demain. Avec, en point d'orgue, la remise des prix prévue à 17 heures.

Les deux premiers du

En bref BASTIA

Chasse au trésor

Ce lundi, Isles aux milles trésors propose un jeu d'orientation à partir de 14 h 30. Le pitch : un coffre a été retrouvé dans les combles de l'immeuble le plus vieux de la citadelle. La mission est de partir à la recherche du code qui permettra d'ouvrir le cadenas du coffre. Inscriptions obligatoires au 06 11 13 26 47 ou info.isles@yahoo.com. Tarifs : 15 € (adultes) ; 10 € (enfants de plus de 6 ans).

Ateliers mangakademy

Rendez-vous à la médiathèque Barberine-Duriani, vendredi 3 janvier, pour deux ateliers de formation aux techniques de l'art japonais du manga, en partenariat avec La P'tite Usine. De 10 à 12 heures : « Anatomie musculaire inspirée par Akira Toriyama », créateur de Dragon Ball. Puis de 14 à 16 heures : « Le posing inspiré par le "père du manga", Osamu Tezuka, créateur d'Astro Boy. » À partir de 10 ans. Sur inscription : 04 95 47 47 17 ou mediateca-alboru@bastia.corsica.

À la découverte des fonds marins

Deux rendez-vous à la Casa di e Soenze en fin de semaine prochaine. Vendredi 3 janvier, un jeu de piste dont les indices sont à chercher du côté de l'exposition « Océan ». De 14 h 30 à 16 heures à destination des 8-14 ans, avec « Isles ». Samedi 4 janvier, rendez-vous de 10 heures à 12 heures pour une chasse au trésor à bord du Royal Fortune avec l'association Mare Vivu. Inscriptions sur casadiescienze.bastia.corsica.